RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE

MAI 1872

No. 20.

AVEC APPROBATION DES SUPERIEURS

QUÉBEC:
P. G. DELISLE, IMPRIMEUR, 1, RUE PORT DAUPHIN

1872.



The Newberry Library
The Everett D. Graff Collection
of Western Americana
3886

RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

RAPPORT

SUR LES

MISSIONS

DU

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

ET AUTRES MISSIONS QUI EN ONT CI-DEVANT FAIT PARTIE

MAI 1872

No. 20.

AVEC APPROBATION DES SUPERIEURS

QUÉBEC:
P. G. DELISLE, IMPRIMEUR, 1, RUE PORT DAUPHIN

1872.


LIBRARY

AVANT-PROPOS.

Il est consolant de constater, en commençant notre compte-rendu de cette année, que les recettes de la Propagation de la Foi se sont généralement bien soutenues depuis le dernier rapport, en 1870. Plusieurs dons généreux figurent au chapitre de la recette, et prouvent que cette œuvre sainte compte toujours des amis fidèles et dévoués. Ces offrandes, léguées le plus souvent par disposition testamentaire, sont bien propres à rendre plus facile à ceux qui les font le terrible passage du temps à l'éternité, et à leur assurer les joies de la vie future.

Comme les années précédentes, les Associés de l'Œuvre verront sans doute avec plaisir, dans l'exposé des dépenses et dans les rapports des missionnaires, que leurs aumônes ont été fidèlement et avantageusement mises à profit. Elles ont servi à faire répandre les lumières de l'Evangile chez des sauvages encore infidèles, et qui sont pourtant assez rapprochés de nous. Elles ont encore servi à favoriser puissamment le bel élan donné à la colonisation depuis quelques années, en fournissant aux missionnaires les moyens de demeurer au milieu de plusieurs nouveaux centres de défriche-

ments. Elles ont servi, enfin, à l'érection de nouvelles chapelles, à l'entretien et à la réparation des anciennes, et à leur ornementation. Toutes ces choses admirables, ce sont les Associés de la Propagation de la Foi qui les ont faites.

Il faut pourtant avouer, et les listes de recettes viennent immédiatement à notre appui, qu'en plusieurs endroits on ne fait pas son devoir envers la Propagation de la Foi. Nous en sommes d'autant plus affligés, que ceux qui se négligent ainsi privent non-seulement l'Œuvre de secours dont elle a grandement besoin, mais qu'ils se privent eux-mêmes des avantages spirituels si nombreux et si importants qui sont à la disposition des Associés.

A ce propos, nous citerons une partie de la circulaire que feu Mgr. Baillargeon avait fait mettre en tête des deux derniers rapports :

" Je me flatte, M. le curé, qu'après avoir exposé à vos paroissiens les obligations que la charité leur impose envers leurs frères, et les avantages qui doivent leur revenir de leur fidélité à bien remplir à ce sujet le but de l'association, ils seront ou raffermis dans leur zèle pour la bonne œuvre, ou encouragés à y prendre part à l'avenir avec une sollicitude plus soutenue.

" Je pense que si chaque curé surveillait lui-même des chefs des dizaines et des centaines d'associés, et s'intéressait à les faire remplacer, en cas de mort ou d'absence, il rendrait un service durable à la bonne œuvre. Il faut que l'organisation soit maintenue fidèlement dans chaque paroisse, pour

que l'association y prenne racine et ne soit pas en danger à chaque instant d'y perdre du terrain. Or elle ne peut l'être, presque dans tous les cas, que par les exhortations souvent réitérées du prêtre.

" Il est bon de rappeler de temps en temps aux fidèles les priviléges accordés par le Souverain Pontife aux associés, et de leur fournir l'occasion de les gagner. Vous n'oublierez pas non plus que les prêtres qui favorisent la bonne œuvre, jouissent de bien précieux avantages, d'après le 10 et le 11e articles, au chapitre intitulé *Indulgence*, dans l'imprimé qui suit."

Nous publions, cette année encore, cette courte notice sur le but si éminemment catholique, l'organisation si facile et les avantages si nombreux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Chaque associé aimera à la relire, et constatera une fois de plus combien admirable est l'œuvre dont il fait partie, et combien en retour est généreuse notre mère la Sainte Eglise envers ceux qui travaillent à faire répandre partout la bonne nouvelle de l'Evangile.

Il n'est que trop juste que nous payions ici un faible tribut d'éloges et de reconnaissance à la mémoire vénérée de Mgr. l'Archevêque Baillargeon. L'Œuvre de la Propagation de la Foi a toujours été son œuvre de prédilection. Il la favorisa de toutes ses forces étant curé de Québec ; il la favorisa encore plus lorsqu'il devint notre évêque. A maintes reprises il insista auprès de son clergé et auprès de ses diocésains, de vive voix et par écrit,

pour propager l'Œuvre et la rendre de plus en plus prospère et féconde. Et nous savons que souvent, lorsque la caisse de l'association était vide, il n'a pas hésité à prendre sur ses modestes revenus, des sommes comparativement fortes pour les distribuer à de braves curés ou missionnaires manquant de tout, et même à de pauvres colons au début de leur établissement. Nul doute que sa grande charité, qui brillait entre toutes ses vertus, aura procuré à Mgr. Baillargeon, une belle place au séjour des Bienheureux.

Nous devons aussi dire à nos lecteurs que l'Hon. T. McGreevy a été unanimement élu membre du conseil de la Propagation de la Foi à Québec, à la place de feu J. P. O'Meara, écuyer, dont nous annoncions la mort dans notre rapport de 1870 ; et que M. l'Abbé Nap. Laliberté a remplacé M. l'Abbé Ant. Gauvreau, devenu curé de St. Nicolas et qui fut, pendant quatre ans, le zélé trésorier de l'Œuvre.

ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

SON BUT.

Propager la Foi, c'est instruire des vérités essentielles de la Religion ceux qui les ignorent, et leur apprendre à pratiquer les devoirs indispensables au salut ; c'est travailler à préserver les âmes de la damnation éternelle.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés ; c'est donc, pour chaque chrétien, une obligation de s'employer de toutes ses forces à l'accomplissement de cette volonté adorable. Sans doute, un petit nombre seulement est appelé à quitter la famille et la patrie pour aller porter la Foi jusqu'aux extrémités du monde ; mais tous peuvent prier pour le salut de leurs frères, et il en est bien peu qui, à leurs prières, ne puissent joindre une aumône pour aider à la conversion des infidèles. Réunir ces prières et ces dons pour les rendre plus efficaces, voilà l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Pour en être membre il ne faut que deux choses : 1° appliquer une fois pour toutes, à cette intention, le *Pater* et l'*Ave* de la prière du matin ou du soir, et y ajouter chaque fois cette invocation : Saint François-Xavier, priez pour nous ; 2° donner en aumône pour les Missions un sou par semaine.

SON HISTOIRE.

Fondée à Lyon, en 1822, une Œuvre si méritoire et si simple s'est répandue rapidement dans les cinq

parties du monde, où elle compte aujourd'hui des Associés nombreux.—Dès son origine, le Souverain Pontife Pie VII, et après lui chacun de ses successeurs, l'ont enrichie de précieuses indulgences; NN. SS. les Evêques, dans un grand nombre de Mandements et de Lettres pastorales, ont exhorté les fidèles à y contribuer; par sa lettre encyclique du 15 août 1840, Sa Sainteté Grégoire XVI l'a solennellement recommandée à tout l'univers catholique; par une autre encyclique du 21 novembre 1851, le Souverain Pontife Pie IX, la plaçant sous la protection spéciale des Evêques de la Chrétienté, a affecté, comme condition du Jubilé, une aumône spéciale à "*cette Œuvre éminemment religieuse;*" et enfin, dans son Allocution du 25 septembre 1857, Sa Sainteté, à l'occasion d'un autre Jubilé, a daigné accorder pour la seconde fois à la même Œuvre cette éclatante preuve de bienveillance.

Grâce à ces encouragements, l'Association a pu étendre sa sollicitude sur toutes les Missions, sans diminuer les ressources d'aucune autre Œuvre de charité déjà établie. Le nombre de missions secourues est aujourd'hui de plus de 280; celui des ouvriers évangéliques s'est accru, dans chacune d'elles d'une manière considérable; par les prédications de ces nombreux apôtres, les sacrifices humains ont cessé dans des contrées où ils avaient encore lieu; les idoles ont été abattues; dans d'autres pays encore infidèles, des milliers d'âmes sont régénérées et ont retrouvé leur part de l'héritage céleste; c'est à l'aide des aumônes des fidèles, recueillies et distribuées par l'Œuvre, que tout ce bien s'est opéré.

Aussi que d'actions de grâces reviennent à cette sainte Œuvre, de toutes les contrées de la terre! D'un bout du monde à l'autre, des peuples nouvellement convertis la bénissent; les missionnaires lui envoient, en signe de reconnaissance, les touchants

récits de leurs souffrances, de leurs travaux et de leurs succès. Plusieurs fois les Evêques des Etats-Unis d'Amérique réunis en concile, lui ont adressé des remerciements, pendant qu'à six mille lieues de là, les martyrs de la Cochinchine priaient pour elle, et près de tomber sous le fer des bourreaux, promettaient de ne pas oublier devant Dieu, alors qu'ils seraient dans la gloire, les bienfaiteurs des Missions.

Telle est, en deux mots, l'histoire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Les catholiques de tout âge, de tout sexe et de tout pays sont appelés à y prendre part. Elle a été mise à la portée des positions les plus médiocres, mais dans la prévision que le nombre de ses Associés compenserait la modicité de leur offrande.—Quand l'hérésie, pour répandre ses erreurs, recueille plus de trente millions de contributions volontaires chaque année, ne ferions-nous rien pour aider à propager notre Foi ? Tous les jours nous disons à Dieu : QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE ; prouvons, lorsqu'il est facile de le faire, que cette prière n'est pas pour nous un vain mot. En sauvant les âmes de nos frères, nous sauverons la nôtre ; car l'Ecriture sainte nous apprend que, si nous assistons les Apôtres et les Martyrs, nous recevrons un jour la même récompense qui est réservée à leurs travaux.

SON ORGANISATION.

Un Associé par dix reçoit les aumônes et les remet, avec la sienne propre, à un autre membre de l'Œuvre, qui a dix collectes semblables à recevoir, c'est-à-dire les aumônes de cent personnes. Celui-ci les verse, à son tour, à un troisième qui rassemble dix recettes de même valeur, c'est-à-dire les aumônes de mille personnes. Il n'y a du reste, aucune réunion des Associés entre eux. — Deux Conseils, l'un à Lyon, l'autre à Paris, partagent

entre les différentes Missions les sommes qui ont été recueillies ; les fonctions des membres de ces Conseils sont entièrement gratuites. Le compte des recettes et des dépenses est publié chaque année : on y désigne les secours envoyés à chaque Mission, les noms des Evêques qui les ont reçus ; aucune autre bonne œuvre n'offre donc plus de garanties. Les lettres des Missionnaires sont réunies en cahiers, dont un exemplaire est distribué tous les deux mois gratuitement à chaque collecteur de dizaine ; celui-ci doit le prêter successivement aux neuf autres associés ; la propriété lui en revient ensuite. Les *Annales* de la Propagation de la Foi s'impriment, en diverses langues, au nombre de plus de 233,000 exemplaires.

SES INDULGENCES.

Les Associés, c'est-à-dire les personnes qui remplissent les deux conditions énoncées au § 1er de *la prière quotidienne* et de *l'aumône du sou par semaine*, peuvent gagner les indulgences suivantes, applicables aux âmes du Purgatoire :

1° Indulgence plénière, le 3 mai, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, et le 3 décembre, fête patronale de l'Association, ou un jour dans l'Octave de ces deux fêtes. — 2° Indulgence plénière à deux jours de chaque mois, au choix des Associés. —3° Indulgence plénière le jour de l'Annonciation et celui de l'Assomption, ou un jour de leur Octave.—4° Indulgence plénière, une fois l'an, le jour où se célèbrera une commémoration générale de tous les Associés défunts. — 5° Indulgence plénière, une fois l'an, le jour où une série quelconque d'Associés célèbrera la commémoration des défunts ayant appartenu au Conseil, à la Division ou à la Dizaine dont ils font partie. Pour gagner ces indulgences plénières, il faut s'approcher des

Sacrements, visiter l'Eglise de l'Œuvre, ou, si elle n'en a pas, sa propre église paroissiale, et y prier selon les intentions du Souverain Pontife. Les enfants qui n'ont pas fait leur première Communion peuvent aussi les gagner en accomplissant une autre œuvre méritoire imposée par leur confesseur.— 6° Indulgence plénière, à l'article de la mort, pour tout Associé qui invoque au moins de cœur, s'il ne le peut de bouche, le saint nom de Jésus.— 7° Indulgence de trois cents jours chaque fois qu'un Associé assiste, au moins contrit de cœur, au *Triduo* que l'Œuvre peut faire célébrer aux fêtes du 3 mai et du 3 décembre.—8° Indulgence de cent jours chaque fois qu'un Associé récite le *Pater* et l'*Ave* avec l'invocation à Saint François-Xavier, qu'il accomplit en faveur des Missions une œuvre quelconque de piété ou de charité. Toutes ces indulgences sont aussi applicables aux âmes du Purgatoire. Ceux qu'une cause légitime empêche de visiter l'église désignée, peuvent suppléer à cette visite par d'autres œuvres ou prières indiquées par leurs confesseurs. Les Maisons religieuses, Collèges, etc., peuvent gagner les mêmes Indulgences en visitant leur propre église ou oratoire public, et s'il n'en ont pas, la chapelle privée de leur maison, pourvu que les autres conditions soient remplies.— 9° Faveur des autels privilégiés pour toute messe qu'un associé dit ou fait dire, n'importe sur quel autel, pour un Associé défunt. — 10° Même privilége personnel, cinq fois par semaine, aux prêtres qui ont réuni les aumônes de mille Associés.— 11° Pouvoir d'appliquer aux chapelets les Indulgences *Brigittaines*, et aux Croix et Médailles, les Indulgences apostoliques, accordé aux prêtres qui ont réuni les aumônes de cent associés, ou bien qui font partie d'un Conseil ou Comité chargé de veiller aux intérêts de l'œuvre.

CONSEIL DE L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI

POUR LE

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

L'Honorable Juge Caron, Président,
E. B. Lindsay, Ecuyer, Vice-Président,
L'Abbé Nap. Laliberté, Trésorier,
Jacques Crémazie, Ecuyer, Secrétaire,
Révd. M. C. F. Cazeau, Vicaire-Général,
L'Honorable Thos. McGreevy,
A. B. Sirois, Ecuyer,
Geo. Manly Muir, Ecuyer,
Vital Têtu. Ecuyer,
Cyrille Delagrave, Ecuyer.

RAPPORT

34ème ANNÉE.

Comptes de la Société de la Propagation de la Foi pour l'année commençant le 1er *Décembre* 1869 *et finissant le* 1er *Décembre* 1870.

RECETTES *pour l'année* 1869-70.

CÔTE-NORD.

N. D. de Québec..	$205.00
Dames Ursulines..	32.50
Hôtel-Dieu..	26.00
Grand Séminaire de Québec..........................	8.00
Petit Séminaire de Québec............................	17.00
St. Patrice de Québec..................................	21.50
Faubourg St. Jean.......................................	201.57
St. Roch..	516.50
St. Sauveur..	93.85
Hôpital Général..	33.10
St. Pierre Isle d'Orléans..............................	218.73
St. Laurent Isle d'Orléans, (y compris un don de $145 d'un particulier)..........	243.64
St. Jean Isle d'Orléans................................	120.00
St. François "	29.23
Ste. Famille " (par legs $106.25)..	146.85
Les Grondines..	72.97
St. Casimir..	35.40
	$2021.84

Montant de l'autre part	$2021.84
Deschambault, (2 ans)	131.50
St. Alban	38.00
Portneuf	41.50
Cap Santé	32.60
St. Basile	
Les Eeureuils	27.00
Pointe-aux-Trembles	80.00
Ste. Jeanne	13.00
St. Augustin	249.47
St. Raymond	44.00
Ste. Catherine	15.60
St. Félix du Cap Rouge	
Ste. Foye	51.00
St. Colomb de Sillery	38.50
Ancienne-Lorette	
St. Ambroise	
Valeartier	7.60
Charlesbourg	
Laval	3.00
Beauport, [2 ans]	159.24
Ange-Gardien	
Château-Richer, [2 ans]	63.87
Ste. Anne de Baupré, [par legs $85.25]	140.25
St. Ferréol	8.50
St. Joachim	43.76
St. Tite des Caps	2.10
Petite Rivière, [2 ans]	10.10
Baie St. Paul	39.00
St. Urbain	18.00
Eboulements	
St. Hilarion	
Isle-aux-Coudres	62.85
St. Irénée	14.25
Malbaie	55.25
Ste. Agnès	23.00
St. Fidèle	27.50
	$3459.27

Montant de l'autre part	$3459.27
Anse St. Jean	5.00
St. Alexis	10.30
St. Alphonse	
Chicoutimi	71.00
St. Dominique, [2 ans.]	24.55
Notre-Dame de Laterrière	11.80
Notre-Dame d'Hébertville	20.00
St. Jérôme	4.00
Notre-Dame du Lac St. Jean	
Ste. Anne du Saguenay	5.45
Tadoussac	10.52
Les Escoumins	28.70

CÔTE-SUD.

St. Calixte de Somerset	64.55
Ste. Julie	50.60
Ste. Sophie de Halifax	25.00
St. Ferdinand "	10.00
St. Julien de Wolfestown	3.25
St. Jean Deschaillons, [don de Dme. Legendre $100.00.]	167.25
St. Emmélie	24.10
St. Edouard	21.00
Lotbinière, [don du Capt. Noël. $103.70]	162.05
Ste. Croix	59.50
St. Flavien	
St. Antoine de Tilly	67.50
St. Apollinaire	34.25
St. Nicolas	90.88
St. Etienne	23.47
St. Agapit de Beaurivage, [2 ans.]	43.15
St. Romuald	40.00
St. Jean Chrysostôme, [2 ans.]	61.23
St. Lambert	42.50
St. Isidore	41.00
	$4681.87

Montant de l'autre part..............	$4681.87
St. Bernard..................................	34.00
St. Gilles....................................	40.00
Ste. Agathe...................................	
St. Pierre de Broughton	
St. Athanase d'Inverness, [2 ans.]..........	53.00
St. Sylvestre................................	
St. Elzéar (Beauce)........................	
Ste. Marie "	42.00
St. Joseph "	73.33
St. François "	27.00
St. Frédéric................................	18.80
St. George	19.10
St. Victor de Tring........................	11.00
St. Ephrem...................................	
St. Evariste de Forsyth....................	
St. Vital de Lambton, [2 ans.]............	16.55
Ste. Marguerite.............................	6.60
Ste. Hénédine...............................	7.45
St. Edouard de Frampton..................	12.75
St. Malachie	
Ste. Claire..................................	34.00
St. Anselme..................................	116.33
St. Henri, [legs d'une Dame, $120.00]......	197.55
Notre-Dame de Lévis........................	283.80
St. Joseph "	
Beaumont.....................................	35.00
St. Charles	128.00
St. Gervais..................................	62.75
St. Lazare....................................	54.75
Notre-Dame de Buckland..................	21.50
St. Paul de Montminy......................	
St. Cajétan d'Armagh......................	
Ste. Germaine du Lac Etchemin............	
Ste. Justine..................................	
Monastère de la Trappe....................	
	$5977.13

Montant de l'autre part	$5977.13
St. Raphaël	36.75
St. Michel	
St. Valier, [legs de Dame Ménard, $38.00]	108.40
Berthier	13.00
St. François, Rivière du Sud	35.50
St. Pierre, " "	
St. Thomas de Montmagny	115.00
Isle aux Grues	66.15
Cap St. Ignace	124.65
Islet	136.00
St. Cyrille	
St. Jean Port Joly	56.00
St. Aubert	
St. Roch des Aulnets	94.00
Ste. Louise	
Ste. Anne de Lapocatière	32.00
Collége de Ste. Anne	
St. Onésime	
Rivière-Ouelle	8.26
St. Pacôme	11.00
Notre-Dame du Mont-Carmel	0.85
St. Denis	68.00
Kamouraska	30.00
St. Pascal	86.15
Ste. Hélène	22.10
St. André	
St. Alexandre	38.00
Notre-Dame du Portage	7.40
St. Antonin	12.00
Rivière-du-Loup	40.00
Soldats de la Garnison	24.00
Grosse Isle	12.19
Intérêts	98.00
Total de la recette	$7253.52

Dépenses.

Annales de Lyon	980.40
Lac Abbitibi et Chantiers	600.00
Diocèse de St. Boniface	480.00
Ornements et vases sacrés	1000.00
Mission du St. Maurice	400.00
Rivière des Esquimaux, [Naskapis]	700.00
Missionnaire de Valcartier	100.00
" de Stoneham	160.00
" Laval et lac Beauport	100.00
" St Tite des Caps	60.00
" Port au Persil, par S. Fidèle.	30.00
" l'Anse St. Jean	120.00
" Tadoussac	150.00
" Escoumins	200.00
" St. Jérôme du lac St. Jean	120.00
" Inverness	100.00
" Armagh	50.00
" St. Malachie	80.00
" Ste. Germaine et Standon	80.00
" Ste. Perpétue, [Chemin Elgin]	120.00
" St. Paul de Montminy	100.00
" St. Sébastien d'Aylmer	100.00
" St. Magloire de Roux, par Buckland (2 ans)	80.00
" Sacré Cœur de Jésus, par Broughton	50.00
" Ste. Anastasie du Sault Rouge.	120.00
Transport d'Annales, etc	200.00
Station de la Quarantaine, Grosse Isle	200.00
Chapelle du S. C. de Jésus	72.00
" de Thethford	80.00
" d'Inverness	53.00
" de Kennébec et terre	120.00
" de St. Magloire	50.00
	$6855.40

Montant de l'autre part	$6855.40
Chapelle de St. Cyriac, (Saguenay.)	20.00
" de S. Séverin	80.00
" du chemin Elgin	50.00
" des Bergeronnes	40.00
" de St. Siméon, (Port au Persil)	50.00
" de Mille Vaches	40.00
" de la Rivière Ste. Marguerite	30.00
Presbytère de St. Sébastien	20.00
A Mgr. l'Archevêque Blanchet	44.00
Déficit par échange de monnaies, &c	24,12
Total	$7253.52

Résumé :

Recettes de l'année	$7253.52
En caisse après le bureau de 1869	4862.90
A la disposition du conseil en 1870	$12116.42
Allocations faites en la même année	7253.52
En caisse	$4862.90

Archevêché de Québec, 29 Décembre, 1870.

NAP. LALIBERTÉ, Ptre.

Trésorier.

RAPPORT

Pour l'année commençant le 1er Décembre 1870 *et finissant le 1er Décembre* 1871.

35ème ANNÉE.

Recettes.

CÔTE-NORD.

Notre-Dame de Québec........................	$210.00
Dames Ursulines.........	33.86
Hôtel-Dieu................	25.00
Grand Séminaire de Québec..................	
Petit Séminaire " "	12.50
St. Patrice, (2 ans)	60.00
Faubourg St. Jean..................	184.50
St. Roch..	530.00
St. Sauveur	70.80
Hôpital Général	32.25
St. Pierre, Isle d'Orléans............	189.55
St. Laurent "	94.00
St. Jean, " [don d'un particulier, $40.00.]	140.00
St. François, Isle d'Orléans....................	36.00
Ste. Famille, "	36.60
Les Grondines	72.00
St. Casimir...	30.95
St. Alban......	43.00
Deschambault.......................	
Portneuf..	56.00
	$1857.01

Montant de l'autre part	$1857.01
Cap Santé	52.40
St. Basile, (2 ans.)	61.60
Les Ecureuils	15.40
Ste. Jeanne	32.50
Pointe-aux-Trembles	48.00
St. Augustin	262.65
St. Raymond	46.00
Ste. Catherine	
St. Félix du Cap Rouge	10.30
St. Colomb de Sillery	29.60
Ancienne-Lorette, [1870.]	67.00
St. Ambroise, [2 ans.]	207.00
Valcartier	
Charlesbourg	64.50
Laval	3.00
Beauport	50.00
Ange-Gardien, [2 ans]	158.10
Château-Richer	
Ste. Anne de Beaupré	41.60
St. Ferréol	11.93
St. Joachim	43.00
St. Tite des Caps	11.00
Petite Rivière	8.00
Baie St. Paul	47.00
St. Urbain	18.50
St. Hilarion	
Eboulements, [2 ans]	35.00
Isle-aux-Coudres	63.50
St. Irénée	20.00
Malbaie	67.20
Ste. Agnès	28.00
St. Fidèle	27.00
Anse St. Jean, [2 ans.]	6.70
St. Alexis	10.00
St. Alphonse	5.25
Chicoutimi	68.50
	$3467.24

Montant de l'autre part	$3467.24
St. Dominique	
Notre-Dame de Laterrière	
Notre-Dame d'Hébertville	24.80
St. Jérôme	4.00
Notre-Dame du Lac St. Jean, [2 ans.]	14.30
Ste. Anne du Saguenay	1.50
Tadoussac	3.25
Les Escoumins	11.60

CÔTE-SUD.

St. Calixte de Somerset, [$12 du couvent]	97.00
Ste. Julie	44.00
Ste. Sophie de Halifax	7.00
St. Ferdinand "	
St. Julien de Wolfestown	
St. Jean Deschaillons	72.50
St. Emmélie	41.60
Lotbinière, [y compris $54.00, balance du legs de M. Jos. Noël.]	106.35
St. Edouard	24.00
Ste. Croix	60.20
St. Flavien	
St. Antoine de Tilly, [$25, don de Dme. Lacombe.]	85.72
St. Apollinaire	42.00
St. Nicolas	97.00
St. Etienne	19.80
St. Agapit de Beaurivage	42.60
St. Romuald	40.00
St. Jean Chrysostôme	35.00
St. Lambert	50.00
St. Isidore	43.00
St. Gilles	31.00
Ste. Agathe	66.00
St. Pierre de Broughton	6.00
	$4537.46

Montant de l'autre part	$4537.46
S. C. de Jésus	
St. Athanase d'Inverness	
St. Anastasie du Sault Rouge	
St. Sylvestre	14.00
St. Elzéar (Beauce), [2 ans.]	76.00
Ste. Marie "	27.70
St. Joseph "	68.00
St. François "	28.70
St. Frédéric	
St. George	20.35
St. Victor de Tring	4.75
St. Ephrem	13.85
St. Evariste de Forsyth	
St. Vital de Lambton	4.56
St. Sébastien	
Ste. Marguerite	9.30
Ste. Hénédine	7.55
St. Edouard de Frampton	6.80
St. Malachie	
Ste. Claire	39.40
St. Anselme	108.25
St. Henri	71.00
Notre-Dame de Lévis	291.15
St. Joseph " , [2 ans.]	256.00
Beaumont	31.00
St. Charles	133.25
St. Gervais, [$25, don d'un particulier.]	75.00
St. Lazare	51.28
Notre-Dame de Buckland	19.05
St. Paul de Montminy, [2 ans]	12.00
St. Cajétan d'Armagh	
Ste. Germaine du Lac Etchemin	0.60
Ste. Justine et la Trappe	
St. Raphaël	32.50
St. Michel, [à compte sur 1870.]	76.00
	$6015.50

Montant de l'autre part	$6015.50
St. Valier	71.00
Berthier	19.25
St. François, Rivière du Sud	42.25
St. Pierre, " " [1870.]	28.00
St. Thomas de Montmagny	135.20
Isle aux Grues	64.00
Cap St. Ignace	130.85
St. Cyrille	14.10
Islet	138.00
St. Jean Port Joly	
St. Aubert, (2 ans)	12.10
St. Roch des Aulnets	80.00
Ste. Perpétue	
Ste. Louise	
Ste. Anne de Lapocatière	81.00
Collége de Ste. Anne, (2 ans.)	43.85
St. Onésime, (2 ans.)	14.00
Rivière-Ouelle	8.00
St. Pacôme	12.00
Notre-Dame du Mont-Carmel	1.00
St. Philippe	28.00
St. Denis	60.00
Kamouraska	37.00
St. Pascal	97.50
Ste. Hélène	20.50
St. André, (2 ans.)	29.50
St. Alexandre	21.30
Notre-Dame du Portage	4.50
St. Antonin	16.00
Rivière-du-Loup	41.50
Grosse Isle	10.00
Soldats de la Garnison	
Don de Sieur Michel Boucher	28.00
Don de Delle. Marie Proulx	60.00
Intérêts et divers	235.20
Total de la recette	$7599.10

Dépenses.

Annales de Lyon	980.40
Lac Abbitibi et Chantiers	600.00
Diocèse de St. Boniface	480.00
Ornements et vases sacrés.	1000.00
Mission du St. Maurice	400.00
Missions des Naskapis	600.00
Missionnaire de St. Ubalde	100.00
" de Gosford, par Valcartier. .	25.00
" Laval et lac Beauport	100.00
" St Tite des Caps	100.00
" Port au Persil, par S. Fidèle.	30.00
" l'Anse St. Jean	120.00
" de St. Fulgence	100.00
" St. Jérôme de Kouspaganish.	120.00
" de St. Prime	140.00
" Tadoussac	150.00
" Escoumins	80.00
" de Mille Vaches	120.00
" Ste. Anastasie du Sault Rouge.	100.00
" St. Athanase d'Inverness	100.00
" du S.C. de Jésus	100.00
" St. Sébastien d'Aylmer	100.00
" de St. Malachie	40.00
" de St. Côme de Kennébec	100.00
" Ste. Germaine du lac Etchemin	30.00
" de St. Narcisse, par S. Gilles.	20.00
" Ste. Perpétue, [Chemin Elgin]	100.00
" St. Paul de Montminy	100.00
" St. Magloire de Roux, par Buckland	20.00
" du Chemin des Caps, par la Petite Rivière, (1870-71.).	50.00
Transport d'Annales, etc	200.00
Grosse Isle	200.00
	$6505.40

Montant de l'autre part	$6505.40
Chapelle de St. Fortunat et terre	210.00
" de St. Séverin de Beaurivage	50.00
" de St. Magloire	35.00
" de St. Adelphe	30.00
" de la mission huronne de Lorette.	200.00
" des Escoumins	50.00
" de St. Siméon, (1870 et 1871)	100.00
" de la Rivière aux Canards, (1870 et 1871	80.00
" de St. Cyriac de Kinogami	50.00
Presbytère de Ste. Perpétue	25.00
Presbytère de Tadoussac	30.00
Pour un autel portatif	45.00
Total des dépenses	$7410.40

Résumé :

Recettes de l'année 1871	$7599.10
En caisse après le dernier bureau	4862.90
A la disposition du conseil	$12462.00
Allocations votées par le Conseil pour l'année commençant le 1er Décembre 1871 et finissant le 1er Déc. 1872	$7410.40
Déficit en échange de monnaies	16.00
Vrai total de la dépense	$7426.40
Reste en caisse	$5005.60

Archevêché de Québec, 28 Décembre, 1871.

NAP. LALIBERTÉ, Ptre.

Trésorier.

Nota.—Les paroisses, dont les noms suivent, ont envoyé à l'Archevêché le montant de leurs contributions après la clôture des comptes. Ces montants seront entrés dans l'exercice 1871-72.

Balance de St. Jean Chrysostôme..........	$ 5.75
Balance de N. D. de Québec..................	21.00
Deschambault....................................	61.35
Balance de la Baie St. Paul..................	33.25
St. Onésime..	5.00
St. Urbain...	21.65
Château-Richer..................................	68.45
Balance de St. Isidore..........................	51.80
Balance de St. Denis	15.00
Asile des Aliénés..................................	10.75
Soldats de la garnison........................	15.05



Mission de Natashquan.

Rapport adressé par le Rév. M. Arpin, à M. le Grand-Vicaire Langevin.

Notre-Dame de Natashquan, Octave de St. Laurent, 1870.

Monsieur le Grand-Vicaire,

Après les travaux d'une mission, c'est quelque chose de bien doux pour le pauvre missionnaire que d'en faire rapport à ses supérieurs.

En vous adressant ces quelques lignes, mon but n'est pas de décrire la variété pittoresque des diverses parties de la côte du Labrador, ni les moyens employés par les habitants de ces endroits pour faire la chasse, la pêche et leurs voyages. Une plume finement taillée l'a déjà fait avec une exactitude remarquable, et un charme difficile à exprimer. Seule la partie spirituelle sera mon sujet : l'intérêt si marqué que vous portez à cette mission me fait espérer que vous accueillerez cette lettre avec une grande bienveillance.

Vers la fin de Mai dernier, j'entrepris la mission d'été : c'était le lundi des Rogations. Après avoir placé mon peuple et mes travaux sous la protection de l'armée céleste, je m'embarquai sur la goëlette *Marie Louise*, qui faisait voile pour l'extrémité nord-est de la côte. Le lundi suivant, nous mouillions dans la Baie de Blanc-Sablon ; suivant la coutume de mes zélés dévanciers, je descendis jusqu'à l'anse à Carroll, huit lieues plus bas que Forteau.

J'y donnai une mission aux trois familles catholiques, insistant sur le catéchisme ; les exercices furent bien suivis et les résultats très-satisfaisants.

Plus de besogne m'attendait à Pied-noir et à l'anse au Diable ; dans le premier endroit 13 familles catholiques, et dans le second, cinq autres et quelques femmes mariées à des protestants, cessèrent les pressants travaux de la saison et suivirent les instructions avec assiduité. Leur zèle fut récompensé par des fruits abondants, et je les vis avec consolation remplir leurs devoirs religieux. Puisse cette population plaire à Dieu, autant qu'au missionnaire !

A *Pied-noir* se trouve une petite chapelle suffisante pour contenir la population, et remarquable par sa grande propreté. Le cimetière, qui est à quelques pas de l'église, est aussi l'objet particulier des soins de ce bon peuple. Pour remédier au mal que peut causer l'ignorance parmi la jeunesse, les chefs de famille ont reussi à établir une école.

A *Blanc-Sablon* où j'arrêtai en remontant, j'ouvris les exercices de la mission dans une maison particulière. Je vis s'y réunir les quelques familles résidentes, et plusieurs étrangers, la plupart de Berthier-Bellechasse.

Le poste voisin est celui de l'*Anse aux dunes ;* les familles les plus éloignées ont trois milles à parcourir pour s'y rendre. L'action de la grâce divine a été bien manifeste dans cette mission.

J'ai visité plusieurs autres familles éparses, notammant à *Belles-Amours* et à *S. Augustin*.

La *Tabatière* est un bien joli poste, pourvu d'une bonne chapelle, avec sacristie servant de logement au missionnaire. Une cloche se fait désirer. Située au centre, mais à distance cependant des sept familles auxquelles elle sert, au fond d'une charmante baie, cette chapelle a l'avantage d'être à proximité du seul lieu où la terre soit assez épaisse pour qu'on y puisse faire les sépultures.

Ceux qui recherchent la solitude favorable au recueillement et à la méditation se sentent forte-

ment impressionnés dans un lieu comme celui-ci. En le quittant, je remerciai bien sincèrement Dieu des grâces qu'il avait accordées à l'empressement de ces bons pêcheurs.

Quand j'arrivai au poste voisin, tous les cœurs étaient préparés par deux morts subites. Un bon jeune homme, marin habile, l'espérance de sa mère, venait avec un jeune compagnon de se noyer par un pur accident. Son adresse ne lui avait servi de rien : et tous crurent que c'était une leçon que la Divine Providence leur donnait. De là le succès de la mission ; je l'avais confiée à la protection de Marie Immaculée. En voyant ces chrétiens m'accompagner à mon départ avec de si bonnes dispositions, j'apercevais le résultat des travaux de ceux qui avaient semé avant moi.

La plus importante mission qui restait encore, et l'objet de la prédilection des Missionnaires, est *Kégashka*. Une douce piété, de l'entente, une politesse simple et cordiale charment le voyageur qui y séjourne quelque temps. La chapelle n'est pas finie et avance lentement ; mais tous les dimanches et fêtes, la population s'y réunit. On chante des cantiques, on récite le chapelet, et l'exercice du matin se termine par une lecture pieuse. L'après-midi est employée de la même manière ; en sorte que pour ces bonnes gens, les jours où dans quelques postes on ressent de l'ennui et l'on est exposé à des désordres, sont l'occasion de véritables fêtes de famille.

Pour les encourager à terminer promptement leur chapelle, j'ai fait remarquer la munificence divine qui s'est également signalée à leur égard par les dons du ciel et par les richesses de la mer.

Le même argument m'a servi à la *Tête-à-la-baleine.*.

Me voici maintenant à ma résidence ordinaire.

Sur un plateau assez élevé, à l'embouchure du petit *Natashkouan*, s'élève l'humble chapelle de

Notre-Dame. Du port et de toutes les parties de la baie on aperçoit le modeste clocher qui la surmonte. Elle n'est terminée ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, mais bien pourvue de vases sacrés et des ornements nécessaires au culte. La sacristie est terminée, sauf la cheminée que j'ai hâte de voir parachevée, dans la crainte des accidents du feu. Une palissade entoure maintenant ces édifices, aussi bien que le presbytère et le cimetière. Reste encore à faire le solage en pierre ; les matériaux sont rendus sur place et j'attends un moment opportun pour les faire employer.

Je soupire après le moment de rétablir l'école qui existait ici du temps de M. Fournier ; ce ne sera peut-être pas sans peine que j'y parviendrai. Cependant la population est nombreuse, puisqu'elle se compose de 28 familles et de 110 communiants. Je leur dois le témoignage qu'ils sont bons chrétiens et fidèles à leurs devoirs religieux ; ils en sont redevables en grande partie, je le crois, au zèle de M. Auger, mon prédécesseur. J'y ai trouvé en honneur la prière publique, les neuvaines de l'Immaculée Conception, de St. François-Xavier, les exercices publics du Carême, du Mois de Marie ; cette réunion de pratiques jointe à la réception des sacrements en fait une chrétienté édifiante.

Au Nord-Ouest de Natashquan se trouvent trois autres postes dans chacun desquels il n'y a qu'une famille.

Le total de la population catholique depuis Blanc Sablon jusqu'à Pashashhuboo est d'environ 380 âmes, formant 95 familles. Les communiants sont au nombre de 260. Il se rencontre une cinquantaine de familles non catholiques, principalement à la Baie du Saumon, au Vieux-Fort et à St. Augustin. Le ministre réside à la Baie du Saumon ; mais plusieurs ne se sont attachés à lui qu'à cause de la farine et de l'indienne. Quelques-uns mani-

festent un grand penchant vers notre sainte religion. Je prie et fais prier pour obtenir que la lumière de la foi brille bientôt aux yeux de ces pauvres malheureux.

Voici les fruits recueillis durant l'année : 5 premières communions, 20 autres s'y préparent pour l'année prochaine, 25 enfants ont été baptisés, 3 mariages ont été célébrés ; enfin 2 inhumations ont eu lieu, et j'ai bénit trois autres fosses de défunts enterrés depuis le passage du missionnaire.

En résumé la mission a été donnée dans 19 postes de ce diocèse, et dans 4 du diocèse du Hâvre de Grâce, savoir Forteau, l'Anse au diable, Pied-noir et l'Anse à Carroll. Le bien opéré avait été préparé par les travaux des zélés missionnaires qui m'ont précédé ; la grâce de Dieu est venue faire tout fructifier.

Pour moi, assez indisposé depuis la mission d'hiver, j'ai failli périr en prenant forcément deux bains trop froids. Plus d'une fois, abattu par le fréquent changement de régime et par les fatigues, je me suis trouvé obligé d'interrompre les exercices, attendant de la grâce de Dieu les forces de continuer le lendemain : cette confiance n'a jamais été trompée.

A son retour de Rome, priez notre vénérable Evêque de bénir mes missions et son pauvre prêtre du Labrador.

J'ai l'honneur, &c.,

LOUIS ARPIN, Ptre.

Mission du lac Ste. Anne, diocèse de St. Albert de la Siskatchéwan, Nord-Ouest.

Lettre du R. P. Fourmond, O. M. I., à un de ses confrères de Montréal.

Lac Ste. Anne, 2 Janvier, 1871.

Mon bien cher ami :

La voilà donc enfin passée comme tant d'autres cette terrible année de 1870, où s'est appesanti, sur toute la terre, le bras si redoutable de la justice divine, pour faire expier aux hommes leurs folies et leurs iniquités. Puisse cette année 1871 être une bonne année pour le Cœur adorable de Jésus et le Cœur immaculé de Marie, notre Sainte Patronne! Puisse-t-elle être pour tous les prêtres et les religieux, pour vous en particulier, bien cher frère, une année de perfection, une année pleine de mérites pour le ciel! Prions l'un pour l'autre, afin d'obtenir mutuellement cette grâce si précieuse. Après ce petit exorde dont je ne pouvais convenablement me dispenser, le lendemain du 1er de l'an, j'entre de suite en matière, pour vous entretenir un peu de nos travaux et de nos épreuves.

Déjà je crois vous avoir écrit que je devais partir pour accompagner nos chasseurs à la prairie. C'est en effet ce qui a eu lieu, et me voici de retour sain et sauf, grâce à l'assistance toute providentielle des SS. Cœurs de Jésus et de Marie et à la protection spéciale du bon St. Joseph. Car j'ai passé par bien des dangers, et comme l'on dit en pareil cas, j'en ai vu de rudes. La picote et les fièvres les plus malignes, qui ont décimé notre population de St. Albert, faisaient parmi les sauvages des ravages épouvantables. Nous avons laissé 123 morts dans

la grande prairie. Que de misères, que de souffrances dont j'ai été témoin ! Vos malades, même les plus pauvres, ont au moins une paillasse, sur laquelle ils reposent quelque peu leurs membres endoloris. Mais dans notre long voyage à travers l'immense désert, nos pauvres pestiférés n'avaient qu'une mauvaise couverture, ou bien une vieille robe de buffalo, quelquefois même rien autre chose que le foin de la prairie ; encore ne pouvaient-ils reposer ainsi que trois ou quatre jours, quelques fois moins, par suite de la nécessité de lever le camp et de marcher en avant pour faire des vivres ; alors quels cahotements dans cet affreux désert, rempli de mille buttes, de mille cavités, de mille obstacles de toutes sortes, dans de misérables charrettes, rien moins que montées sur des ressorts ! C'était un vrai martyr pour nos pauvres malades.

Malgré toutes les précautions possibles, et quoique nos marches fussent bien courtes, ils arrivaient ordinairement au campement meurtris, broyés, expirants presque de douleurs. Pauvres sauvages, qu'il était désolant de les voir en cet état ! Et cependant, je ne me souviens pas en avoir entendu un seul se plaindre ou murmurer. Ils faisaient le touchant aveu que leurs péchés méritaient encore bien plus de souffrances, et ils se remettaient entre les mains du bon Dieu, avec une admirable résignation. Ils mouraient de la mort des saints, fortifiés par les grâces ineffables des sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, souvent en prononçant les noms mille fois bénis de Jésus et de Marie. Mais, me direz-vous, comment avec une pareille vie de caravane, faisiez-vous pour donner le St. Viatique à vos pauvres moribonds ? Notre divin Sauveur est si bon, son cœur adorable goûte tant de délices à reposer dans le cœur d'un simple mortel, surtout quand ce pauvre cœur défaille sous le poids de la souffrance et de la misère,

qu'il m'a inspiré comment faire dans ces pénibles circonstances. Tous les jours, j'avais le bonheur de célébrer la très-sainte messe et même de la chanter quelquefois, sous une petite tente qui me tenait lieu de chapelle, et sur une caisse en guise d'autel.

Chaque jour, je prenais note de ceux que je trouvais en danger le matin. Avant ma messe, je les visitais de nouveau; puis à l'autel je consacrais autant d'hosties qu'il y avait de moribonds à faire communier. Après la messe, nous chantions trois fois le *parce Domine*, suivi d'invocations aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie, à St. Joseph, à St. Roch, à St. Sébastien et à nos bons anges gardiens. Ensuite le *Tantum ergo*, suivi de la bénédiction du St. Sacrement. Après ces prières, nous nous mettions en procession tout autour du camp, chantant quelques strophes, ou quelques cantiques sauvages en l'honneur de la très-sainte et adorable Eucharistie. Nous faisions autant de stations qu'il y avait de loges à visiter. Comme c'était touchant ! comme nos pauvres malades étaient heureux de pouvoir ainsi se fortifier du pain de vie descendu du ciel ! Maintenant, disaient-ils souvent, je ne crains plus rien, qu'il soit fait selon le bon plaisir du Grand-Esprit. Jésus est dans mon cœur, j'espère tout de son infinie miséricorde.

Quelque touchantes que fussent d'ordinaire nos processions du Saint-Sacrement, elles le furent encore bien plus lorsque Mgr. Grandin, ce bon et saint Pasteur toujours prêt à donner sa vie pour ses brebis, fut accouru à notre secours. Quel zèle ! quelle infatigable charité dans le cœur de ce tendre père ! A peine arrivait-il de son long voyage du caribou (500 lieues) consolant, bénissant, soignant les pestiférés partout, sur son passage, qu'il quitte de nouveau St. Albert pour venir nous assister à notre tour. Dès lors, bien entendu, ce fut lui qui dans nos processions quotidiennes, portait entre ses

mains vénérables le Dieu d'amour au pauvre enfant du désert ; et moi j'étais bien heureux de l'assister dans cette si touchante cérémonie.

Il voulut lui-même visiter toutes les loges et s'assurer de la manière dont on soignait chaque malade. Ayant rencontré une loge habitée par trois moribonds à peu près abandonnés, il ne voulut pas laisser à d'autres le soin de les veiller. Aussi, le soir arrivé, Monseigneur, une chandelle d'une main et son bréviaire de l'autre, se rend à cette pauvre loge. Avec un pareil exemple sous les yeux, assurément il ne m'eut pas été facile de reposer tranquillement sur la peau de buffle qui me sert de lit ; d'ailleurs, ne dit-on pas que l'exemple est contagieux ? Me souvenant donc de mon côté que la femme de Paul, mon guide et mon maître d'hôtel, était mourante, et que ce pauvre homme épuisé qu'il était de veilles et de fatigues, devait avoir un besoin urgent de dormir un peu, je me rendis de mon côté à sa loge où je fis de mon mieux pour imiter le dévouement de mon saint Evêque.

Monseigneur ne fut que quelques jours au milieu de nous ; bientôt il nous quitta, bien attristés de son départ, mais bien consolés des précieuses bénédictions qu'il nous laissait et des bonnes paroles qu'il nous avait adressées.

La terrible maladie de la picotte n'a pas été la seule épreuve de ce long voyage de deux mois. Un jour nous avons failli tous brûler vifs par le terrible feu de la prairie. Quel spectacle ! quelle image effrayante de l'enfer ! Que nous devons de grandes actions de grâces à la divine Providence de nous avoir conservés presque miraculeusement ! Si le feu fût tombé sur nous la nuit, ou bien au moment de la simple débridée de midi, où nous dinions au milieu du grand foin, il est à croire qu'à moins d'un miracle de premier ordre nous eussions tous été rôtis, sans qu'il en pût échapper un seul. Mais,

encore une fois, la divine Providence veillait sur nous, et a permis que ce nouveau fléau ne vint nous surprendre que dans une place où nous étions campés depuis plusieurs jours : si bien que le rond où nous enfermions nos chevaux la nuit et où nous placions aussi nos charettes étant complètement dépouillé de sa parure de foin, fut pour nous un asile contre la fureur des flammes. C'est là que nous nous retirâmes à la hâte à l'approche du danger. Dès le 1er Septembre, jour de notre entrée dans la grande prairie, nous avions aperçu au loin quelque tourbillon de fumée. Nous ne nous en inquiétâmes pas beaucoup, le vent ne les poussant pas dans notre direction. Le 8 septembre, ce fut autre chose ; le vent s'était porté sur nous ; les flammes se rapprochaient évidemment de notre camp et menaçaient d'embraser toute la prairie. Tout le monde était inquiet. Le grand chef voyant le danger devenu fort sérieux, arbore son pavillon en signe de détresse ; à ce signal tous ses conseillers viennent se ranger autour de lui pour délibérer. La délibération fut bien vite faite et tous déclarèrent que le Grand-Esprit seul pourrait nous sauver ; qu'il fallait s'empresser de demander des prières publiques à la robe noire. C'est ce que l'on fait aussitôt en me députant un exprès à cette fin. Vite je fais retentir une grosse sonnette, tandis que le crieur public de son côté, invite tous ceux qui peuvent encore se traîner à venir prier devant ma tente. Tous accourent sur le champ, à l'exception des pauvres malades qui priaient, sur leurs couches de douleurs, le Grand-Esprit de les prendre en pitié ; à l'exception encore d'un autre homme qui, sous de vains prétextes, ne vint pas prier avec nous ; ce fut le seul qui passa par les flammes dont il sortit à moitié rôti. Nous récitâmes le chapelet, les litanies de la très-sainte Vierge, nous chantâmes aussi le *Parce Domine* et nos invocations accoutumées.

Puis je renvoyai tout le monde chacun à son poste, afin de veiller sur les loges et les malades. Cependant l'incendie courant sur nous avec la vitesse d'une locomotive à toute vapeur lançait dans les airs d'épouvantables volcans de noire fumée.

Le feu apparaît tout-à-coup et fond sur nous de tous les côtés à la fois. Alors chacun se précipite dans le rond. En un clin d'œil les loges tombent, les malades se traînent comme ils peuvent, ou sont portés dans ce rond protecteur. A peine étions-nous entassés ainsi pêle-mêle, charettes, malades, caisses, gens, chevaux, perches de loges, etc., qu'un immense cercle de feu nous enveloppait et consumait les quelques loges qu'on n'avait pas eu le temps d'enlever. De ce nombre était celle de mon pauvre guide. S'oubliant lui-même pour aider son beau-père à sauver ses malades, il essayait, malgré la fumée qui le suffoquait, de traîner sa chère belle-mère hors de l'atteinte des flammes. Il allait succomber lorsque j'accours à son aide, et nous portons à nous deux la pauvre infirme en lieu de sureté.

Heureusement le terrible fléau passa aussi vite qu'il était venu. Nous pûmes alors respirer un peu, et notre premier devoir fut de remercier le bon Dieu qui nous avait tous si miraculeusement préservés.

Autre épreuve encore ! L'incendie avait fait fuir au loin de grosses troupes de buffalos, mais nous ne pûmes, à cause des nombreux malades qui nous encombraient, marcher assez vite pour les rejoindre. En conséquence, nous n'avons pu faire de vivres pour l'hiver ; à peine pouvions-nous trouver la nourriture de chaque jour, vivant de quelques buffles égarés, de loups, de chevreuils, voire même de rats, enfin de ce que nous pouvions attraper, et souvent les pauvres chasseurs n'attrapaient rien. Dans ces pénibles circonstances, nous avons éprouvé

de nouveau la grande générosité de M. Christie, bourgeois du fort des prairies, qui nous envoya un don magnifique de sucre, thé, tabac, poudre, balles, plomb, &c.

Mais en voilà assez, cher ami, pour vous faire voir que la vie du missionnaire au Nord-Ouest est toujours passablement pénible, mais que le bien qu'on y peut faire est bien propre à faire oublier de plus grandes fatigues encore. Laissez-moi vous annoncer, en terminant, que le Frère Doucet a été ordonné prêtre le jour de la Toussaint, et que le Frère Blanchet, le sera à l'Epiphanie.

Adieu, bien cher ami, respect et amitié à tout le saint personnel de votre maison.

FOURMOND, O. M. I.

St. Albert de la Siskatchéwan.

Lettre de Monseigneur Grandin au R. P. Provincial des Oblats, à Montréal.

Mission de St. Albert, 24 Février, 1871.

Mon Révérend et bien cher Père,

Tous les malheurs sont venus fondre sur nous et sur mon pauvre vicariat : l'automne dernier l'épidémie, maintenant la famine. La maladie ayant empêché la chasse et la pêche d'automne, nous sommes partout entourés d'affamés, surchargés d'orphelins que nous ne pouvons absolument refuser. Vous connaissez la charité de M. Christie pour nous. Touché du sort de tant de pauvres petits enfants, il a eu la bonté de faire lui-même des

souscriptions auprès de ses amis et nous a procurés ainsi quarante louis. C'est beau, mais ces quarante louis dépensés, les orphelins ne nous quittent pas ; même, pour les nourrir actuellement nous préférerions des vivres à de l'argent ; mais impossible de s'en procurer à la prairie. A Ste. Anne et ici tout le monde jeûne ; il faut avoir un cœur de bronze pour conserver le peu que nous avons. Le R. Père Dupin, à St. Paul, en conservait un peu. Les sauvages, pressés par la faim, lui en demandent ; sur son refus ils le menacent et lui enlèvent presque tout. Nos métis n'en sont pas encore à cette extrémité ; mais il y en a qui souffrent tellement qu'ils ont été sur le point de tuer les animaux domestiques de leurs voisins, après avoir mangé les leurs. La crainte de Dieu et de ses ministres a empêché cela jusqu'ici, mais la faim augmentant, la crainte disparaîtra. C'est dans ces tristes circonstances que j'apprends les malheurs de l'Eglise et de la France, malheurs dont nous allons ressentir un si fort contre-coup.

Je ne suis point absolument abattu, mon cher Père, quoiqu'il y eut bien lieu de l'être, mais les maux que je prévois sont loin de me réjouir. Les secours en argent et en sujets vont absolument nous manquer ; dans les circonstances actuelles où le pays va nécessairement prendre de l'importance, où il nous faudrait fonder bon nombre de missions, nous serons peut-être obligés d'en abandonner plusieurs.

Cependant, avant cela nous souffrirons, je vous assure, car nous sommes tous décidés à nous imposer les plus grandes privations plutôt que de reculer. En désespoir de cause, poussé par Monsieur Christie, je me suis adressé à Son Excellence le gouverneur Archibald pour obtenir des secours en faveur de nos orphelins ; je ne sais quel sera le résultat de ma requête. Il faut, croyez-le, être

poussé à bout pour oser faire une telle démarche. La France nous faisant défaut, nous allons nécessairement jeter les yeux plus que jamais sur le Canada et ses généreux habitants.

Autrefois une certaine délicatesse nous retenait, je craignais d'abuser de sa charité ; aujourd'hui je suis bien décidé à ne pas être plus réservé qu'un sauvage. C'est auprès de vous surtout que je fais des instances, afin que vous en fassiez pour moi auprès de ceux qui peuvent nous venir en aide. Je vais aussi, mon bien cher Père, vous demander des sujets ; mais, soyez tranquille, je ne vous demande point de prêtres, à moins que vous ne me donniez de l'argent pour les soutenir ainsi que les missions qu'ils auraient à desservir. Ce que je vous demande instamment, ce sont des frères convers, au moins un tout de suite. Je serais trop heureux si j'en voyais venir plusieurs ; mais un de grâce, donnez-le moi et faites en sorte qu'il soit à St. Boniface avant le quinze de Juin pour que je puisse l'envoyer de suite au lac Caribou. Le petit frère Guillet s'y trouve actuellement, et malgré sa faiblesse il y rend de très-grands services. Il faudrait là un frère capable de bêcher, de charrier le bois avec les chiens, de faire autour de la mission une foule d'autres ouvrages indispensables, et je n'en ai absolument point dont je puisse disposer pour cela. S'il me faut remettre là un serviteur engagé, c'est jeter de nouveau nos pauvres Pères en esclavage et nous imposer une taxe que, dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons plus soutenir.

L'excellent Frère Lalican est malade ; il ne peut pas même faire la cuisine à la mission de St. Paul. Ainsi de grâce, cher Père, envoyez-moi au moins un bon frère convers.

Puisse le bon Dieu inspirer à quelques jeunes Canadiens l'esprit de sacrifice ! Qu'ils viennent nous prêter le secours de leur dévouement, et

l'avenir de nos missions sera bien plus assuré. Que de fois je demande à Dieu de vouloir multiplier nos bons frères convers !

Agréez, mon bien cher Père, &c.,

† VITAL J. GRANDIN,

Evêque de Satala.

St. Jérome, Lac St. Jean.

Lettre adressée par M. l'abbé Constantin à M. le Grand-Vicaire Cazeau.

St. Jérôme du Lac St Jean, 19 Mai, 1871.

Monsieur le Grand-Vicaire,

Dans mon rapport de l'année dernière, j'avais l'honneur de vous faire connaître, en quelques mots, les commencements de la Mission de St. Jérôme, le triste état dans lequel je l'ai trouvée en arrivant, puis enfin les divers travaux que j'y avais fait exécuter.

J'ai continué de mon mieux ces travaux jusqu'en Mai 1870. A cette époque, j'avais une chapelle bien propre de 50 x 36 pieds ; une sacristie de 34 x 28 pieds, dont la moitié me servait de logement. De plus, j'avais fait construire une grange de 30 x 25 pieds, dont une partie servait d'étable, et enfin une maison aussi de 30 x 25 pieds, destinée à être employée plus tard comme hangar à grain, mais servant provisoirement de salle publique et de maison d'école. Dans le cours de l'hiver précédent, je m'étais procuré assez de planches pour faire lambrisser la chapelle, et faire faire une voûte. De sorte que dans l'automne 1870, tout aurait été

propre et assez fini pour me permettre de me reposer un peu, si un malheur inouï ne fut venu, le 19 Mai 1870, détruire le fruit de tant d'efforts et de sacrifices, surtout de la part de mes paroissiens.

L'approche de l'anniversaire de ce jour à jamais infortuné, me remplit encore l'âme de chagrin et presque d'épouvante, et me rappelle mille circonstances dont j'ose vous faire part, espérant que ce récit intéressera les pieux associés de la Propagation de la Foi. J'essayerai donc de vous exquisser un petit tableau de cette triste journée.

Par ce que je viens de vous dire, M. le Grand-Vicaire, vous comprenez que nous avions lieu de nous réjouir dans le printemps de 1870. Du reste, la neige avait disparu de bonne heure, la terre s'apprêtait rapidement, et dès les derniers jours d'Avril, on vit des colons commencer le hersage. L'absence totale de la pluie excitait bien quelques craintes, mais enfin, chacun prenait ses précautions, et tous les jours où il ne faisait pas grand vent, on voyait quelques fumées d'abattis s'élever çà et là.

Les 16, 17 et 18 Mai, une légère brise du nord, jointe à un soleil ardent qui desséchait tout, invitait les colons à profiter de la circonstance pour faire brûler le plus d'abattis possible. Les deux premiers jours, le feu fut des plus favorables, et l'on n'avait assurément pas raison de craindre le moindre danger. Le soir, tout le monde était content, car, disait-on, le printemps va permettre de faire des semences considérables, en blé surtout.

Le matin du 18 Mai, le vent du nord soufflant toujours légèrement, tout le monde se met de nouveau à l'œuvre, et vers midi la fumée était si épaisse qu'elle semblait vouloir nous dérober les rayons du soleil. Mais tout-à-coup, vers deux heures, une tempête de vent d'ouest s'élève presque aussi prompte que l'éclair. Un cri d'effroi s'échappe de toutes les poitrines. Hélas ! le feu était partout.

Il faut donc se mettre à combattre l'incendie qui menace déjà de toutes parts. Hommes, femmes et enfants sont à l'œuvre ; chacun fournit son contingent de forces pour préserver les semences déjà faites, et les bâtisses. Pendant toute l'après-midi, il il n'y eut pas un seul instant de repos.

Vers le soir, le feu parut moins menaçant, et chacun put prendre haleine. Mais ce repos fut de courte durée, car bientôt les flammes se soulèvent de nouveau : il devient évident qu'il faut se résigner à s'opposer au torrent toute la nuit. Jusqu'à quatre heures du matin, ce fut de continuelles alertes, et ce n'est qu'à forces d'efforts inouïs et incessants qu'on put préserver la chapelle et les autres bâtisses, dont je parlais tout à l'heure.

Pour se faire une juste idée de ma triste position et de celle de tous mes paroissiens en général, il ne faut pas oublier que les défrichements, dans St. Jérôme, ne sont commencés que depuis six ou sept ans. C'est assez dire que presque partout la forêt n'est qu'à quelques pas des habitations ; ma chapelle, entre autres, était vraiment entourée de bois de toutes parts. De là nos efforts presque surhumains pour la préserver contre cette première attaque du fléau destructeur. Mais hélas ! nous n'étions qu'au début de nos angoisses et de nos fatigues ; encore si elles eussent été suivies de quelques succès ! .....

Le jeudi, 19 Mai, de grand matin, j'envoyai, dans toutes les parties de ma paroisse, des gens pour s'informer de l'étendue du désastre. J'eus la consolation d'apprendre qu'il n'y avait point d'autres pertes à déplorer que celles des semences qui avaient été presque complétement détruites.

La matinée se passa sans menaces imminentes, bien que nous fussions loin d'être rassurés sur notre sort. Je n'avais pu manger depuis la veille au midi, ni fermer l'œil de la nuit. Le jeudi midi, je

ne songeais pas plus à satisfaire mon appétit que le matin et le soir précédents. Au reste, ceux qui auraient eu la force de dîner n'en auraient point eu le temps, car le vent tripla et quadrupla de fureur à cette heure, de sorte qu'en un instant, tous les feux se relevèrent avec plus d'énergie que jamais, et tout devint mer de flammes.

Dieu seul connaît les sanglots, le désespoir, les efforts de cette population épuisée déjà par les travaux de la veille, l'insomnie et la fumée. Dieu seul connaît aussi les moyens que chacun employa pour se sauver la vie. Car, humainement parlant, tous nous devions périr dans cet embrasement général.

En ce temps d'indicibles angoisses, je ne pouvais presque plus y tenir moi-même. Onze hommes, venus le matin à mon secours, s'étaient hâté de reprendre le chemin de leurs demeures, et je me trouvais seul avec le bedeau et un enfant, pour prendre soin de la chapelle et des autres bâtisses publiques.

Dans cette detresse, je voulus tenter un dernier effort. Pensant que quelques voisins étaient moins en danger, et ne pouvant travaillor moi-même, je partis pour aller solliciter leur secours. Je tombai de faiblesse à quelques arpents. Dès que je fus un peu remis, j'essayai de continuer ma route. Hélas! je n'en pouvais plus ; et la conviction où j'étais qu'une partie de mes paroissiens périssait en ce moment dans les flammes, m'enlevait le reste de mes forces.

Bien que seulement à six ou sept arpents de la chapelle, je ne pouvais plus la voir à travers la fumée. Puis, les lamentations et les cris des victimes, les lugubres mugissements des animaux qui périssaient dans les flammes, tout m'avait tellement atterré que je m'étais laissé faillir sans pouvoir faire un pas.

Cruels instants que ceux-là ! Je voyais l'incendie devenir de plus en plus menaçant ; la terre semblait trembler ; le vent tourbillonnait avec violence ; à quelques arpents, les eaux courroucées du lac se brisaient avec fracas sur le rivage ; à ce bruit épouvantable se mêlaient les craquements de la forêt qui se tordait sous l'effort du feu. Je voyais et entendais tout cela, et j'étais là, presque sans vie, cloué au sol, craignant de ne pouvoir retourner à la chapelle assez tôt pour sauver le St. Sacrement, et pour soutenir, par ma présence du moins, les efforts de ceux qui cherchaient en ce moment à préserver mes bâtisses contre l'élément destructeur.

Si ma prière a été fervente dans ma vie, ce fut bien cette fois ! Oui, c'est de tout mon cœur et de toute mon âme que je me recommandai à Marie, consolatrice des affligés. Je fais alors un suprême effort et Dieu me prête assistance ; je puis gagner la chapelle, où je tombe à genoux devant l'autel et je prie quelques instants. La fumée était si dense qu'elle suffoquait, même dans l'intérieur des bâtisses. Je passai aussitôt à la sacristie, et je sortis les ornements de l'armoire ; mais je vis bien que je ne pourrais traverser les flammes avec ce fardeau. Je me précipitai de nouveau dans la chapelle, j'y saisis les vases sacrés, et je pris le côté du lac, persuadé toutefois que je ne m'y rendrais pas et que j'allais certainement périr, en compagnie néanmoins du Dieu que je portais.

Dans toutes ces démarches, je ne sentais plus ni fatigue, ni faiblesse. Je dus passer à travers le feu en plusieurs endroits et j'arrivai enfin à une petite maison située à environ cinq arpents à l'ouest de la chapelle. Il n'y avait plus moyen d'aller au delà : une maison et une grange qui brûlaient en ce moment, me fermaient tout passage vers le lac. —J'entrai dans cette maison et y déposai le Saint-

Sacrement et les autres vases sacrés que j'avais pu emporter avec moi. Je voulus retourner à la chapelle pour y chercher le pied de l'ostensoir que j'avais malheureusement oublié, mais les personnes présentes me retinrent, vu l'impossibilité de passer de nouveau dans le feu qui augmentait sans cesse. Le danger devenait plus imminent que jamais. Les flammes nous enveloppaient de tous côtés. Des charbons enflammés tombaient partout comme des flocons de neige dans une tempête d'hiver. La fumée nous suffoquait.

Je fis alors le sacrifice de ma pauvre vie. Je ne me considérais du reste que comme une victime de plus, car je croyais qu'une grande partie de mes paroissiens avait déjà péri ou périssait en ce moment.

Malgré les angoisses qui me consumaient, j'avais encore une parole de consolation pour les malheureux qui m'entouraient en grand nombre. Je ne saurais décrire leur désespoir. Plusieurs familles n'étaient pas au complet, et chacun s'alarmait sur le sort des absents. Les enfants appelaient leurs parents, des parents pleuraient leurs enfants devenus sans doute, croyaient-ils, les victimes de l'incendie. Jamais, j'en suis sûr, je ne verrai spectacle plus déchirant......

Enfin, vers le soir, on put espérer un peu, car la violence du vent diminuait. Aussitôt qu'il y eut moyen de passer des maisons au rivage du lac, on vit arriver quelques hommes apportant quatre enfants horriblement brûlés. L'un d'eux expira le lendemain matin, et les autres ont été six mois sans pouvoir marcher.

Il était encore impossible d'avoir des nouvelles des différentes parties de la paroisse. Dans la soirée, on vit bien quelques personnes qui cherchaient leurs parents ; mais, comme chacun d'eux pensait que les parents qu'ils cherchaient avaient péri, il

me fallait croire, d'après ces premiers rapports, plus dictés par la crainte et la désolation que par l'imposture, qu'une grande partie de mes paroissions n'étaient plus.

C'est dans cette perplexité que je passai la soirée et la nuit. Je ne pus encore dormir un instant, tant j'étais accablé par les pensées les plus sombres. D'ailleurs, nous étions 79 personnes dans une maison d'une vingtaine de pieds ! Ceux qui avaient pu garder quelques vivres en firent part aux autres, et j'étais le premier à mendier, car je n'avais pu sauver un seul morceau de pain.

Le lendemain matin, j'allai porter le Saint-Sacrement dans la chapelle des sauvages, au poste Métabetchouan. En revenant, je vis une bonne partie de la population de St. Jérôme, et lorsque je pus m'assurer que personne n'avait perdu la vie, je sentis mon cœur déchargé de la plus grande partie de son affliction. Je me trouvais néanmoins en face de la plus désolante réalité......Ma chapelle, mon logement, toutes les dépendances, tout mon modeste avoir avaient fait place à un monceau de cendres ; et à peine restait-il debout dans la paroisse entière, une quinzaine de pauvres maisons pour abriter au delà de 150 familles dépourvues de tout. ......Ajoutons à cela que notre malheur était commun à tout le Haut-Saguenay ; le feu avait porté la dévastation et la désolation partout.

La compagnie de la Baie d'Hudson se hâta de subvenir aux besoins des plus nécessiteux. Des personnes charitables d'Hébertville me firent aussi remettre quelques secours. Mais cela ne pouvait suffire. Je compris que je devais, sans perdre un instant, employer ma petite part de bonne volonté pour aller exposer aux âmes généreuses l'étendue de notre détresse, et leur demander cette assistance dont avaient besoin un si grand nombre d'infortunés.

Je trouvai auprès de Mgr. Baillargeon et des Messieurs de l'Archevêché, des paroles de consolation et le plus puissant encouragement.

Que de sympathies partout, à Québec, à Montréal, à bord des vapeurs de la ligne du Richelieu, à la Rivière-du-Loup, etc. ! Partout on pleurait notre sort, partout on voulait par quelque offrande spontanée contribuer à la guérison de nos cruelles blessures. Appelé à l'Islet pour régler une affaire de famille, les élèves des Frères de la Doctrine Chrétienne, apprenant mon arrivée, viennent me présenter immédiatement et spontanément l'argent de leurs prix pour nous aider à rebâtir notre chapelle. Les filles font de même dans leurs écoles. Les élèves du Couvent de la Baie St. Paul m'envoyèrent des pièces d étoffes pour habiller leurs *petites sœurs* de St. Jérôme. Enfin partout, Dieu le sait et l'a vu, la charité a été sans exemple.

Grâce à ce concours d'aumônes, venant de toutes les parties de la Puissance, nous sommes aujourd'hui pleins de courage, et nous faisons peu à peu disparaître les traces de notre malheur. A peu près tous les colons sont rebâtis. Nous avons nos offices religieux dans une grange de 40 x 28 pieds, en attendant qu'une église de 98 x 52 pieds, en construction, nous permette d'exercer le culte plus dignement. Je fais construire aussi un presbytère de 40 x 30 pieds et une sacristie de 36 x 30 pieds. Je suis actuellement logé, dans une maison, bâtie à la hâte, de 30 x 25 pieds, qui servira plus tard de salle publique. Les dons ont éte si généreux qu'ils nous permettent d'espérer de conduire tous ces travaux à bonne fin, sans trop réclamer de nos colons ruinés, et sans créer trop de dettes à la paroisse.

Les ornements sont bien dignes de leur objet. Je les dois surtout aux communautés de Montréal, grâce à la bienveillante entremise du Révd. P.

Cauvin, O. M. I. qui a bien voulu se faire l'avocat des incendiés de St. Jérôme.

Et maintenant, M. le Grand-Vicaire, je vous demande pardon de la longueur de cette lettre, et de tous ces minutieux détails dans lesquels je me suis permis d'entrer. Il m'eut été bien agréable de dire d'une manière plus heureuse et les immenses malheurs de mes paroissiens, et surtout le mot de cette vive reconnaissance que les habitants de St. Jérôme et leur pasteur conservent et conserveront toujours pour leurs nombreux bienfaiteurs.

J'ai l'honneur d'être,

Avec le plus profond respect, etc.,

N. H. CONSTANTIN, Ptre.

Missions des Cris et des Pieds-Noirs.

Lettre du R. P. Lacombe à un de ses confrères de Montréal.

Mission St. Albert, 20 Mai 1871.

Mon bien cher père et ami,

Quoique je vous aie déjà écrit par le courrier d'hiver, cependant je ne veux pas laisser partir celui du printemps, sans lui confier ces lignes, comme un nouveau témoignage de mon affection pour vous et un agréable souvenir de notre cher Kisiskatchiwan. Je vous assure qu'au milieu de mes courses, parmi mes pauvres tribus sauvages, ce n'est pas une petite consolation pour moi de pouvoir m'entretenir un instant avec ceux qui portent intérêt au salut des âmes de ce lointain pays.

Hélas ! mon vénérable ami, qu'allons-nous devenir ! Que vont devenir nos missions, après les

désastres de la France qui nous soutenait par ses charités ! J'en suis désolé, et la prévision de la triste position qui se prépare pour nous, m'accable encore plus que toutes les autres misères que j'endure dans mes courses. Déjà les ministres protestants chantent victoire, et répandent parmi les sauvages une foule de nouvelles, propres à leur faire croire que la religion catholique est abattue. Ces malheureux orgueilleux se réjouissent de notre humiliation, et demaudent avec dérision à nos chrétiens : où est votre Dieu ? où est votre Religion ? votre Pape est chassé et vos prêtres ne recevront plus un sou en ce pays......

Qu'ils disent et qu'ils blasphèment tant qu'ils voudront, pour moi, et je puis dire de même pour tous mes frères du Kisiskatchiwan et du Nord, nous mourrons de misères et de privations, avant d'abandonner nos chrétiens et nos pauvres catéchumènes. Il y a déjà longtemps que je mène la vie des sauvages, et la plus grande partie de l'année, je suis à leur merci ; ce ne sera donc pas nouveau pour moi ; pourvu que j'aie de quoi offrir le saint sacrifice, je ne demande pas autre chose. Je pense en effet que d'ici à longtemps, nous n'aurons pas de secours à attendre de France ; le peu d'espérance qui nous reste est fondée sur le Canada qui aura sans doute compassion de notre position infortunée.

On peut dire que notre sort et celui de nos missions est entre vos mains ; et de la charité de ce pays dépend notre avenir. Mais il me semble qu'il faudrait qu'un d'entre nous se trouvât sur les lieux pour exciter la charité des fidèles, et recevoir leurs aumônes. Je ne veux pas en dire plus, je laisse tout cela à la sagesse et à la prudence de mes supérieurs, à qui Dieu suggèrera ce qu'il y a de mieux à faire, pour le plus grand bien de nos établissements. Dans quelques jours, Monseigneur Grandin va partir pour St. Boniface, afin de s'en-

tendre avec Monseigneur Taché. J'ai la douce confiance que Marie Immaculée ne cessera pas de veiller sur ses enfants.

Il y a quelques jours seulement, mon Révérend Père, j'arrivais des Montagnes Rocheuses, où j'ai passé l'hiver, comme un reclus, occupé à écrire et à étudier la langue des Cris et des Pieds-noirs. J'ai pu terminer mon gros dictionnaire français-Cris et Cris-français, avec un grand nombre de sermons en Cris, pour les jeunes missionnaires. J'ai beaucoup avancé ma grammaire en langue Pied-noir, ainsi qu'un petit léxique dans le même idiôme. C'est un bien grand travail que de découvrir et de fixer tous les éléments d'une langue sauvage sur laquelle il n'y a encore aucune donnée.

Pauvres sauvages des prairies, qu'ils ont été dévastés et ravagés par la petite vérole ! Pendant douze mois, cette terrible maladie s'est promenée parmi les camps et a enlevé plus de trois milles sauvages. S'il faut que l'épidémie se réveille avec les chaleurs de l'été, comme nous le redoutons, alors nous pouvons supposer qu'elle va s'étendre du côté de l'Ile à la Crosse et de la Rivière McKenzie. Si nous devons encore passer l'été au milieu des pestiférés, que la sainte volonté de Dieu soit faite, je serai tout prêt, sur le champ de bataille, en face du fléau, puisque je dois aller passer l'été tout entier dans les camps des Cris et des Pieds-noirs. Oui, mon cher Père, dans deux ou trois semaines, je partirai pour aller rejoindre ces pauvres sauvages, qui ont passé l'hiver tout entier sans prêtres. et, ce qui est plus pénible encore, c'est que plusieurs d'entre eux sont morts, sans le secours des sacrements. Il me semble que nous allons avoir un été bien terrible. Les pauvres Pieds-noirs sont eux-mêmes dans un état bien alarmant : d'un côté la peste qui a tant éclarci leurs rangs et diminué le nombre de leurs loges, de l'autre, les américains

qui leur apportent des liqueurs fortes, sur les frontières, du côté de Benton. Depuis l'automne dernier, la démoralisation a fait des progrès hélas ! bien considérables ; les désordres en tout genre, qui ont eu lieu parmi ces sauvages et les misérables traiteurs de rhum, sont effroyables. Nous avons fait notre possible pour informer le gouvernement américain de ces malheureuses infractions aux lois ; de son côté, le gouvernement de la Rivière-Rouge a fait une loi très-sévère, prohibant les boissons enivrantes dans tout ce territoire ; mais en attendant qu'une force respectable vienne supporter et faire exécuter une loi si sage, nous souffrirons sans cesse. Pendant que les Piéganes et les gens du sang étaient à boire avec les Américains, sur la rivière du Ventre. dans le mois d'octobre dernier, au nombre de plus de deux cents loges, un parti de guerre Cris, composé de deux cents cinquante hommes est venu pendant la nuit, foncer sur eux ; mais les Piéganes, quoique pris à l'improviste, ne se sont pas laissés battre. Les Cris ont presque tous été tués par ceux mêmes qu'ils avaient osé attaquer.

Que vous dire encore, mon Révérend Père, sinon que je pense à vous et que je suis heureux de savoir que l'intérêt que vous portez aux pauvres Indiens du Kisiskatchiwan grandit chaque jour dans votre cœur si bon et si généreux ! Veuillez m'écrire souvent; vous ne sauriez croire tout le bien que vous me faites. Mes saluts et mes amitiés fraternelles à tous les Pères de la maison, mes hommages respectueux aux bons messieurs de l'Evêché, lorsque l'occasion le voudra. Veuillez demander une bénédiction pour moi à Monseigneur Bourget que j'aime et que je vénère toujours beaucoup.

Je vous salue et vous embrasse dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie Immaculée.

Votre tout dévoué frère,

ALB. LACOMBE, O. M. I.

Mission de St. Paul de Mille-Vaches.

Rapport adressé par M. Pierre Boily, actuellement missionnaire résident à St. Paul de Mille Vaches, à Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque de Québec.

Escoumins, 25 Mai 1871.

Monseigneur,

J'ai aujourd'hui l'honneur d'offrir à Votre Grandeur le rapport des missions que j'ai faites depuis le mois de Janvier 1870 jusqu'à ce jour.

Je commence par vous parler de la mission des chantiers, parceque c'est celle que j'aime le plus. Ces longs voyages à travers les bois, ces braves gens exilés au milieu des forêts, leur vie remplie de misères et de fatigues, leur foi et leur zèle : tout est de nature à attirer le cœur du missionnaire. De plus, dans ces voyages, le prêtre s'en va débarrassé de tout souci terrestre ; les âmes seules doivent l'occuper ; et cela ajoute encore aux charmes de la mission.

Le 24 janvier 1870, je partais pour les camps, et cela pour trois semaines. Je passai trois dimanches dans les bois. Ce sont trois semaines de fatigues, sans repos. Voyager pendant le jour et travailler presque toute la nuit, voilà le résumé de la besogne. Je ne répèterai point ce que j'ai dit sur ces missions dans mon dernier rapport ; mais il m'est néanmoins agréable de faire remarquer à Votre Grandeur que j'ai trouvé partout un grand zèle et beaucoup de bonne volonté.

Le nombre des hommes employés dans le bois était d'environ 260. Sur ce grand nombre d'hommes venus de tous côtés, pas un seul n'a refusé de

se confesser, et même pas un seul ne s'est fait prier pour remplir ses devoirs religeux.

En arrivant dans un camp pourtant, le foreman me dit : " Ici, Monsieur, il y a un homme qui ne " veut pas aller à confesse et je suis sûr qu'il ne se " rendra pas." Oh ! lui dis-je, laissez faire, il sera le premier à se confesser. Et le foreman pencha la tête, tout en restant convaincu de ce qu'il avait avancé.

Voilà donc nos travailleurs qui rentrent à la nuit, et je leur donne la main à tous. Celui qu'on m'avait désigné n'osait pas trop me regarder ; il semblait avoir peur de ma robe noire. Et pourtant, me dis-je, en moi-même, il faut que je te prenne mon ami, la Ste. Vierge m'aidant.

On parle, on s'amuse à qui mieux mieux ; et puis, moment toujours solennel dans les camps, je prends mon surplis. Tout le monde se recueille, et, de tout ce tapage qui règnait un instant auparavant, on n'entend plus rien. Un cantique, une petite instruction, le chapelet, quelques mots sur la confession, et tous nous voilà à la grande affaire. Pendant l'instruction je frappai, sans faire semblant de rien, sur les doigts de mon homme, priant Marie de lui frapper au cœur. Le foreman se confesse le premier, comme c'est la coutume. Aussitôt après lui je vois arriver celui qui devait être si rebelle. En me quittant il ne se sentait plus de joie et de bonheur. Il va trouver ses compagnons et leur dit : " Je vous disais que j'avais commencé ma confession dans ma paroisse et que je ne voulais pas la recommencer ici, mais c'était bien autre chose ; il y avait quatre ans que je n'avais pas été à confesse. " Enfin le dernier s'était confessé ; " Oh ! dit le jeune rebelle, la confession fait trop de bien, j'y retourne encore une fois tout de suite." Et je le vois arriver une seconde fois. Vous pouvez croire que je le reçus de mon mieux.

Et des faits de ce genre se renouvellent souvent. Quelle joie peut se comparer à celle du prêtre dans ces circonstances ? Un seul moment de ce bonheur ne peut se payer trop cher ! — La protection de Marie se montrait à chaque instant. Aussi je l'avais choisie pour la patronne de ces missions. " Il y a deux mois que je la prie, disait l'un, pour faire une bonne confession. Il y a un an...Il y a deux ans... disaient d'autres." Et puis l'on faisait dire des messes d'actions de grâces en l'honneur de cette bonne Mère. Avant de s'en retourner dans sa famille un jeune homme vint me trouver, et me laissa de l'argent afin de faire placer un *Ex Voto* à l'autel de Marie. Il voulait perpétuer ainsi le souvenir de la grâce que la Ste. Vierge lui avait obtenue.

Dans cet hiver de 1870, j'ai pu, à raison de diverses circonstances, visiter plusieurs fois certains camps. Bon nombre de ces hommes ont profité de ces voyages. Il y a eu des camps où les gens se sont confessés cinq et même six fois dans l'hiver. On ne saurait se faire une idée du bien que ces visites multipliées du prêtre peuvent faire dans un chantier. Il y a tant d'occasion de porter l'homme au mal ! Quand le prêtre passe, pour nos gens des bois, c'est Dieu qui les appelle à lui ; et, plus la voix de Dieu se fait entendre souvent, moins l'homme s'oublie.

Pendant l'hiver de 1871, le nombre des employés n'a été que de 80 à 90 hommes. Il n'y avait que six camps. J'ai fait les missions à l'ordinaire et les consolations ne m'ont pas plus manqué que l'hiver précédent. Marie veille toujours sur ses enfants.

ST. PAUL DE MILLE VACHES.

Au mois de Mai 1870, j'eus le bonheur d'aller baiser les mains de Mgr. Baillargeon, récemment

arrivé du Concile. Sa Grandeur me fit alors part du dessein qu'Elle avait de placer un prêtre résident à Mille-Vaches le plus tôt possible ; et, dans cette vue Elle me conseilla de passer l'été sur les lieux afin qu'il me fut plus loisible de tout préparer pour la future résidence. Je me conformai avec plaisir à tout ce que Monseigneur m'ordonna. Je m'installai comme je pus dans une maison de 18 pieds carrés ; je fis allonger la chapelle et construire une petite sacristie ; et, au mois de Septembre, j'achetai une bonne maison pour en faire le presbytère. Elle me coûta cent piastres. Ce n'était pas trop cher, car le vendeur était obligé de la transporter sur la place et de la mettre prête à recevoir la couverture. Nous fîmes, sur ces entrefaites, une petite cotisation volontaire. Mais cet argent fut employé à payer les dettes que j'avais contractées pour la chapelle. Je ne pouvais plus compter sur les habitants, ils étaient trop pauvres ; je dus donc m'adresser ailleurs.

Mgr. Baillargeon m'avait confirmé dans l'idée que j'avais d'aller m'adresser aux paroisses plus fortunées. A la fin de Novembre, muni de l'autorisation de M. le G.-V. Cazeau, je me rendis à la Malbaie, puis à Ste. Agnès et à St. Irénée. Les Curés de ces paroisses me donnèrent tout l'encouragement possible et je leur dois une grande reconnaissance pour tous leurs bons offices et leur bienveillance marquée. Malgré les quêtes fréquentes qui s'étaient faites dans l'année même, je reçus partout l'accueil le plus charitable et d'abondantes aumônes. Pendant quatre semaines, j'allai de maison en maison solliciter l'obole des âmes généreuses. Je trouvai partout le même zèle pour la gloire de Dieu. Arrivé à St. Fidèle la veille de Noël au soir, M. le Curé me força à faire une quête dans l'église le lendemain. Je ne voulais pas quêter dans cette paroisse parceque l'on allait y commen-

cer la bâtisse d'une église. Dans chaque paroisse, de braves cultivateurs se firent un plaisir de transporter mes effets. Je dois en particulier mentionner les gens de la Baie des Rochers, tous pauvres, et en petit nombre, qui ont conduit mes lourdes charges jusqu'au Saguenay. En sorte que pour tous ces transports, je n'ai pas déboursé un sou. Les habitants de la Rivière-aux-Canards m'ont aussi rendu de très-grands services, et j'aime à leur en témoigner ma gratitude. Le montant de ma quête, tant en argent qu'en effets, peut être évaluée à 550 piastres. C'est prodigieux et consolant tout à la fois ! Déjà j'ai fait chanter plusieurs messes afin que Dieu rende à nos bienfaiteurs ce qu'ils ont fait pour nous. Avec ce secours, nous pourrons faire face aux dépenses sans être à charge à la pauvre mission.

Le presbytère sera terminé vers la fin de Mai, et prêt à recevoir le missionnaire que Votre Grandeur voudra bien envoyer à Mille Vaches.

La population augmente rapidement. Ce printemps, il est arrivé trois familles qui viennent s'établir dans cette mission, et nous attendons encore une quinzaine de familles dans le cours de l'été. Cette mission deviendra en peu de temps une belle paroisse. Il y a beaucoup de bonnes terres encore à ouvrir. Cet été il va se bâtir un moulin à farine ; ce sera un grand avantage pour la colonisation de cette place.

L'automne dernier, je suis venu à bout d'établir une école volontaire, et j'ai donné ma petite maison de 18 pieds à cette fin. Les difficultés de toutes sortes n'ont pas manqué. Cet hiver, au-dessus de trente enfants ont fréquenté cette école, et ont fait des progrès étonnants.

Pendant l'été de 1870, j'allai de temps en temps dire la messe, sur semaine, au Sault-aux-Moutons. Il y avait dans cette mission six familles et environ

cent à cent-vingt hommes employés dans les moulins. Ces hommes se sont toujours montrés pleins de zèle pour leur salut. Tous les dimanches après les vêpres, j'allai confesser dans cette mission. Il n'y a pas encore de chapelle. Nous avons là deux beaux ornements achetés par une souscription parmi les travaillants en 1869, et, à part le calice, il y a tout ce qu'il faut.

STE. ANNE DE PORTNEUF.

L'été dernier, il n'y avait que quatre familles dans cette mission. Cette année le nombre des familles va augmenter: actuellement il y en a six. Il y a une belle petite chapelle, mais à l'intérieur elle est bien pauvre encore. Il n'y a pas d'autel. En revanche il reste encore trois beaux grands tableaux. Après le départ des sauvages qui venaient à cette mission, et lorsque les chantiers de bois ont cessé, la plupart des *richesses* de cette chapelle furent dispersées, de coté et d'autres. Dans certaines localités, on retrouve encore des tableaux qui ont appartenu à cette mission, et cela dans des maisons particulières. Même, parait-il, dans une maison de la Rivière-aux-canards on montre un tableau de la Ste. Vierge sur lequel, dit-on, des matelots voulurent un jour exercer leur adresse. Les balles traversèrent la vître qui le recouvrait sans faire aucun mal à l'image. Voilà ce qu'on rapporte: je ne saurais en garantir l'authenticité.

J'espère que Portneuf reverra les beaux jours passés. Il devra plus tard devenir une paroisse. Les terres y sont bonnes et le climat excellent. La terre de la chapelle a huit arpents de large, parait-il. C'est une bonne terre. Sur le morceau qui est défriché, le foin pousse en abondance. Il y a aussi une vieille maison qui appartient à la fabrique de la mission.

Que Votre Grandeur daigne accepter l'hommage de mon humble respect et de ma profonde obéissadce, et me croire, etc.

P. BOILY, Ptre.

Missions du Labrador.

Lettre du Rév. Père Arnaud, Oblat de Marie, à ses supérieurs.

Rivière des Naskapis, 6 Août, 1871.

Mon Révérend Père,

Me voici arrivé au fond de la baie des Esquimaux, à l'embouchure de la rivière Nord-Ouest, que l'on appelle aussi la rivière des Naskapis. Avant de vous entretenir de cet endroit, laissez-moi vous raconter les divers incidents de mon voyage. Après avoir quitté les Betsiamits, ma première visite fut à Mingan. Cette mission qui comptait autrefois 120 familles a beaucoup diminué. Un grand nombre de familles se sont dirigées vers la baie des Esquimaux. Je me suis rencontré à Mingan avec M. Perron, délégué de Mgr. l'Evêque de Rimouski, qui a donné la confirmation à 70 de mes sauvages, dont il paraît très-content. Ne sachant encore quel parti prendre pour rencontrer les Naskapis, que le R. P. Babel a trouvés, une fois, sur leurs terres, et qu'ensuite il n'a plus retrouvés deux ans de suite, je pris les informations nécessaires pour le succès de cette mission. L'on croit absolument inutile de songer à former une mission à Sandy Lake; et une bonne raison de penser que c'est la vérité, c'est que la Compagnie a abandonné Winnekapau et Peterskapau, parcequ'il était trop difficile d'approvisionner ces postes. Elle a ramené les sauvages à la

baie des Esquimaux, où la pêche et la chasse sont plus abondantes.

De Mingan, je me suis rendu à St. Augustin en berge avec les sauvages. Le trajet peut être de 100 lieues. J'ai pu voir tous les sauvages qui étaient restés sur la côte. En passant à Natashkouan, j'ai fait faire la mission à un certain nombre de Montagnais, dans la chapelle des Acadiens, que M. Arpin mit avec bonté à notre disposition.

Pendant mon séjour à St. Augustin, les protestants de l'endroit attendaient la visite de leur bishop. J'ai remarqué avec bonheur que cette visite ne préoccupaient pas beaucoup nos sauvages. J'ai fait ma mission dans un pauvre appentis, manquant de tout et dévoré par les mouches et par d'autres petites bêtes non moins malfaisantes ! Le ministre y a une magnifique résidence, qui a été bâtie aux frais d'une société de propagande de Montréal. Il y a un ministre à la Tabatière et un autre à Forteau. Ils ont, dans chacun de ces endroits, une résidence et un temple. La population de la côte a pris de l'accroissement depuis quelques années, surtout dans la partie ouest, c'est-à-dire en gagnant Natashkouan et la Pointe aux Esquimaux. Toute cette partie est catholique, sauf 10 ou 12 familles. Plus bas que Kékaska, les protestants sont un peu plus nombreux ; leur nombre n'égale cependant pas encore celui des catholiques. Ces derniers, à dire vrai, ne savent guère ce qu'ils sont, tant est grande leur ignorance. La plupart ont été élevés sur la côte, par des parents que la pauvreté avait forcés de quitter leurs paroisses, afin de demander un moyen de subsistance à la pêche ou à la chasse. Ils sont disséminés sur une étendue d'environ 100 lieues. Il n'y a point de chapelles, le missionnaire est obligé de les visiter à domicile. Il y a bien 5 ou 6 postes de pêche où se réunissent un grand nombre de personnes, mais elles n'appartiennent

point à la côte : ce sont des gens qui viennent des paroisses au-dessous de Québec, d'Halifax ou de la Nouvelle-Ecosse ; on y rencontre aussi quelques français qui viennent de Miquelon ou de France; mais tous ces gens sont comme des oiseaux de passage ; une fois leur charge faite, ils partent pour ne revenir que l'été suivant.

Jamais la Côte ne m'a paru plus pauvre, plus dénuée. On n'y trouve pas un seul pouce de terre végétable ; ce ne sont que des rochers à peine couverts de quelques mousses blanches, des ilots sans nombre, où les Goëlands, les Guilmots, les Poffins, etc., viennent déposer leurs œufs ; pas un seul arbre, une seule plante pour récréer la vue. Si l'on met pied à terre, on est dévoré par les moustiques et les maringouins. Ces derniers ne laissent de repos ni le jour ni la nuit ; le seul moyen de s'en défendre un peu, c'est la fumée ; mais elle devient bientôt aussi insupportable que les piqures.—Cependant, à Nataskouan et à la Pointe aux Esquimaux, on peut récolter des patates ; il y a du foin de grève, et le bois se trouve à proximité. Mais la stabilité de ces postes dépend de la pêche à la morue et de la chasse au loup marin. Aussi les habitants s'effraient-ils déjà, dans la crainte que les gens de Terre-neuve ne viennent avec leurs vapeurs détruire cette chasse précieuse.

Je ne dis rien de Moisic qui ne doit pas sa richesse à la fertillité du sol ; hors le sable-minérai, ce ne sont que montagnes et rochers. La pêche du saumon et de la morue est monopolisée par deux ou trois particuliers. Le prêtre missionnaire y a bien du mérite, à mes yeux ; il vit de privations et de sacrifices. Eloigné de 35 lieux de son confrère voisin, ils éprouvent les plus grandes difficultés pour communiquer entre eux. Dans ce pays, il n'y a pas un chemin praticable ni l'hiver ni l'été ; les seules voies sont le canot, les berges, les raquettes,

ou la traine aux chiens, avec la perspective, chaque jour, de coucher à la belle étoile, de prendre des bains forcés, de se briser les pieds., s'il n'arrive rien autre chose de pire.

De St. Augustin, je suis parti avec le vapeur de la compagnie qui alla me déposer à Rigolet, poste située à 20 lieux dans la baie des Esquimaux. Pendant ce trajet de deux jours et 2 nuits, nous avons toujours navigué à travers des iles, un vrai labyrinthe, et des montagnes de glaces flottantes. Tout était nouveau pour moi ; mes yeux n'étaient pas assez grands pour contempler non pas ces beautés, mais ces changements de scènes. Les seuls habitants de ces lieux solitaires sont quelques animaux aquatiques : à peine si on distingue par-ci par-là, quelques arbustes ou quelques taches de verdures qui apparaissent dans les sinuosités des rochers. Autour de notre bâtiment les baleines venaient jouer et nous faire force gentillesses.

Et au milieu de ces affreux déserts, il y a de distance en distances des habitants, que l'on nomme *planteurs :* ils sont fixés sur cette côte affreuse pour s'occuper de chasse et de pèche. C'est là que viennent s'approvisionner tous les grands commerçants de poisson. Il y a plusieurs de ces établissements dans la Baie des Esquimaux. Cette baie est immensément profonde et très-large à l'entrée ; elle va se retrécissant jusqu'à Rigolet : ensuite elle s'élargit de nouveau et forme une petite mer intérieure, jusqu'à l'endroit ou elle reçoit la décharge de la grande rivière de Naskapis. A Rigolet, j'ai trouvé quelques familles Esquimaudes : elles ne montent jamais plus avant dans la baie, car elles ne sympathisent pas avec nos montagnais, lesquels viennent traiter ici, au petit fort qui se trouve au fond de la baie ; les Naskapis y viennent egalement. En voyant ces pauvres esquimaux j'ai senti en moi le plus vif désir d'aller les voir chez eux. c'est-à-

dire à Hungava, Naekvak, Lampson, à l'extrémité nord du Labrador. J'espère, mon Rev. Père, que l'année prochaine, vous me renverrez dans ce pays, avec un bon compagnon, et que vous me permettrez de tenter un voyage chez les Esquimaux. Il y aura moyen, je crois, de faire un essai ; et, d'après ce que je puis voir, j'aurai comme missionnaire, bonne chance de gagner quelques âmes au bon Dieu. J'ai rencontré ici plusieurs vieilles connaissances, qui me prêteront volontiers tout leur concours pour me faciliter un voyage par terre, jusqu'à Hungava. A ma grande satisfaction, j'ai retrouvé ici des amis de Betsiamits: Mr. Mathieu Fortescue, en charge du poste de Rigolet, et Mr. Cummins, qui m'ont accablé de politesse. Je puis compter sur eux ; aussi je fais déjà mes plans pour l'année prochaine. De Rigolet au fort des Naskapis, il doit y avoir de 20 à 30 lieues. Je fis ce trajet en canot conduit par deux sauvages ; mais nous voyageâmes en compagnie d'une berge montée par un esquimaux, un écossais, un irlandais et un canadien. Le vent nous fut toujours favorable ; nous n'eûmes à souffrir que de la pluie et des maringouins. Je ne vous dirai rien du pays, car je ne sais comment m'y prendre pour ne pas en médire. Depuis l'entrée de la baie, jusqu'à environ trente lieues dans l'intérieur, de chaque côté, ce ne sont que des rochers abruptes ; deux chaines de montagnes qui ressemblent pas mal à celles du Saguenay, vont se perdre vers l'ouest. Ce n'est qu'en approchant du fond de la baie, environ 15 lieues avant d'arriver, que la verdure se décide à descendre sur les bords de l'eau. Plus on avance, et plus la scène change ; ici nous nous trouvons dans un lieu enchanteur : tout y est beau et magnifique ; des caps, des montagnes désertes nous apparaissent dans le lointain ; leurs cimes se perdent dans le bleu du ciel, et elles sont aussi jolies de loin, qu'elles étaient affreuses et repoussantes de près.

La veille de notre arrivée, nous fûmes assaillis par une tempête affreuse. Nous fûmes obligés de chercher un abris sur une île. La mer était furieuse. Le lendemain la berge put se mettre en route, tandis qu'avec mes sauvages je fus obligé d'attendre que le vent fut modéré. Nous n'étions qu'à deux lieux du poste. Mr. Connolly, le bourgeois en charge, eut la bonté d'envoyer deux hommes à notre rencontre. Je reçus chez lui la plus cordiale hospitalité. Je voyais ce bon monsieur pour la première fois ; mais quel homme aimable et prévenant ! D'ailleurs ce n'est pas un étranger pour nous. Peut être, dans vos voyages avez-vous rencontré quelques uns de ses parents ; il a une sœur à la Rivière-Rouge, chez les Sœurs de la Charité. Lui-même, après avoir fait ses études au Collége de Montréal, est entré tout jeûne au service de la Compagnie. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans les pays sauvages ; mais il a trouvé le moyen de perfectionner ses connaissances ; il a étudié la botanique, la minéralogie, l'histoire naturelle, et, à toutes ces connaissances, il joint l'amabilité la plus grande.

Le poste de la rivière des Naskapis est dans un site magnifique, et le Vapeur de la Compagnie mouille juste devant le fort. C'est un poste central ; il est à 48 lieues dans les terres, car la baie s'avance jusqu'à 50 lieues en gagnant le nord-ouest, de manière que nous défaisons notre chemin pour regagner St. Augustin, qui se trouve n'être séparé de la baie des Esquimaux que par une langue de terre de 60 à 70 lieues.

J'ai trouvé en cet endroit des Montagnais et des Naskapis ; malheureusement ils n'étaient pas au complet. Je crois néanmoins cette place centrale pour les y atttirer chaque année en grand nombre. L'on s'y rendrait de Sandy lake, de Peterskapau, et de Winnekapau. A mes yeux il ne s'agit que de les encourager et de régulariser la mission.

Sur la demande que je lui en fis, M. Connolly, me promit de faire construire une chapelle cet hiver. Je suis donc assuré de trouver ici tout le concours désirable pour la mission ; la Compagnie a tout intérêt à me prêter son appui, et j'espére qu'il ne nous fera pas défaut. M. Connolly m'engage fortement à faire le voyage de Hungava, soit dans l'intérêt des âmes, soit dans l'intérêt de la Compagnie. Je serais donc le plus heureux des hommes, si vous vouliez me charger de cette expédition ; je ne crains ni la fatigue, ni les privations ; je compte sur le bon Dieu, qui n'abandonne jamais ses missionnaires.

Me recommandant à vos ferventes prières, je demeure, mon Rév. Père, etc.,

CHS. ARNAUD, O. M. I.

Mission de la Pointe-aux-Esquimaux.

Rapport adressé à M. le Grand-Vicaire Langevin par le Rév. M. Perron, missionnaire de la Poiute-aux-Esquimaux.

Rivière à la Truite, 5 milles en bas de Moisie, 22 août, 1871.

M. le Grand-Vicaire,

Je laissais Moisie hier l'après-midi, très-content de la mission, car le bon Dieu a accordé de grandes grâces à presque la totalité des habitants. Un bon nombre de pécheurs arriérés dans l'affaire de leur salut se sont rendus à leurs devoirs. Tout le monde paraît bien disposé et demande le séjour d'un prêtre au sein de la mission ; sans cela la

grande moitié prendra le chemin du lieu natal, et l'établissement des forges si bien parti, ne pouvant se soutenir faute de bras, tombera de lui-même, au grand détriment de la côte-nord exploitable en tant d'endroits.

Depuis Portneuf jusqu'à la Pointe aux Esquimaux il y a 5 endroits où des chapelles sont absolument nécessaires.

A sept lieues environ de la Pointe aux Esquimaux, en remontant, se trouve la *Longue-Pointe*, où il y a 18 familles et 4 hommes non mariés; en tout une population de 87 âmes, dont 43 communiants. Il n'y a qu'une petite maison pour donner la mission, et dans le temps de la pêche, quand il y a 100 à 150 étrangers, jugez s'il est facile de donner une mission convenablement.

Ces 18 familles sont dispersés sur une étendue d'environ 2 milles; le centre devrait être choisi pour une chapelle. Une partie du bois est déjà coupé; dans le courant de l'hiver, les habitants peuvent facilement couper le reste.

La *Rivière St. Jean* renferme 16 familles, 34 communiants et 39 enfants. Cet endroit est fréquenté aussi par 100 à 150 pêcheurs. M. Sirois, frère de M. le curé du cap St. Ignace, ne sera pas le dernier à fournir pour la construction de la chapelle; c'est lui qui a le principal établissement de l'endroit, et je le connais pour un homme très généreux. Il a même pris l'initiative en ouvrant, le dernier jour de la missian, une souscription qui s'est montée à plus de $60. Le bois de la charpente est coupé, et le terrain choisi est tout à fait convenable.

Magpie, ou plutôt *Ridge Point*, situé à environ 2 lieux audessus de St. Jean, possède déjà une chapelle, bâtie par un vieillard de 80 ans et plus, mais elle est placée près de la rivière Magpie, et la population est établie dans trois petites anses audes-

sous de *Ridge Point*, à deux milles au moins de la chapelle. C'est un des postes les plus avantageux pour la pêche, très fréquenté et bien bâti.

Les Sociétés Le Bouthilier et Robin ont chacune un bel établissement dans une anse immédiatement audessous de *Ridge-Point*; les deux autres anses sont plus rapprochées de la chappelle. Le nombre de familles résidentes est de 11, composées de 29 communiants, et de 53 enfants.

Il s'y trouve de plus en été 200 pêcheurs. Il n'est pas facile de se rendre à la chapelle par terre, le trajet est plus commode par eau; mais s'il y a de la houle ou si le vent s'élève, les gens n'ayant pas de logement s'en retournent à pied. On désire en construire une autre plus rapprochée.

Je passe à la *Rivière-au-Tonnerre*, située à environ 5 lieues plus haut. Il y a en cet endroit 14 familles, comprenant 33 communiants et 32 enfants: le mombre d'étrangers pendant la saison de la pêche est très-grand. Tous les habitants sont bien disposés à bâtir; un d'eux a donné un terrein d'un arpent de large sur une profondeur de 15 à 20 arpent, dans un des plus beaux sites.

On demande aussi une chapelle à *Sheldrake*; il y a là 14 communiants et 5 enfants, plus les pêcheurs en grand nombre qui y passent la belle saison.

J'ai vu en cet endroit de très-beaux jardinages, et même de l'avoine presque mûr le 28 août.

Un autre endroit où l'on désire avoir une chapelle est la *Baie-de-la-Trinité*: le nombre des communiants est de 41, et celui des enfants de 15.

Entre le phare de la *Pointe des Monts* et les *Ilets à Caribou*, j'ai planté un piquet pour indiquer la place d'une chapelle. La *Pointe de la Trinité* serait préférable pour le port où viennent tous les vaisseaux, mais il n'y a qu'une famille. Deux lieues plus bas, aux Ilets, il y a 6 familles, et le port est bon.

Voici le recensement de la plupart des postes que j'ai visités :

	Familles.		Cloche
Portneuf	1...		
Sault au Cochon	1...	Chapelle de 30 pieds	
Ilets Jérémie	...	Chapelle de 37 pieds sur 27...	
Betsiamits	4		1
Pointe aux Outardes	7...		
Manicouagan	2...		
Godbout	2...	Chapelle de 40 pieds sur 30...	1
Pointe des Monts	1...		
Baie de la Trinité	5...		
Ilets Caribou	4...		
Pointe aux Anglais	3...		
Rivière Ste. Marguerite	3...		
Sept Iles	4...	Chapelle	1
Moisie	...	Chapelle de 45 pieds sur 30...	
Sheldrake	3...		
Rivière au Tonnerre	14...		
Magpie	11...		
Rivière St. Jean	...		
Watchechou	1...		

Il y a quelques tableaux dans les chapelles de ces missions : aux *Islets Jérémie*, du côté de l'épitre, l'apparition de la Sainte-Vierge avant sa mort à St. Jacques en Espagne ; du côté de l'Evangile, S. Jean représenté dans une chaudière sur un grand feu. Tous deux m'ont paru assez bons, quoique je ne prétende pas m'y connaître. Il y a 2 ou 3 tableaux à *Godbout*.

Aux *Sept-Iles*, tableau de l'Immaculée-Conception au-dessus de l'autel ; ceux de la Ste. Famille, de Ste. Elizabeth et de S. Jean-Baptiste dans la nef. A *Mingan*, deux jolies petites toiles.

Agréez, M. le Grand-Vicaire, etc.,

J. O. PERRON, Ptre.,

Missionnaire.

Missions du St. Maurice.

Lettre du R. P. Guéguen, O. M. I. à son Supérieur.

27 Sept. 1871.

Mon Révérend Père,

J'espère que vous accueillerez avec autant d'indulgence que de plaisir quelques notes sur nos chers et intéressantes missions des Sauvages du St. Maurice, que j'ai eu le bonheur de visiter encore cette année. J'ai voulu entreprendre de nouveau la route de Trois-Rivières, afin de mieux constater les avantages ou les désavantages des routes diverses que nos Missionnaires ont suivies jusqu'ici, tantôt par Témiskaming et la rivière Ottawa, tantôt par la rivière Gatineau, et enfin en remontant le St. Maurice. Après vous avoir quitté à Montréal, je ne me suis arrêté à Trois-Rivières que le temps nécessaire pour m'équiper, et pour recevoir la bénédiction de Mgr l'évêque qui, ancien missionnaire lui-même, nous montre en toute occasion tant de bienveillance. Sa Grandeur m'a prié même de vouloir, en passant, visiter les habitants échelonnés le long de la Rivière, et qui sont privés de la visite régulière du Prêtre. En effet, après avoir dépassé la dernière église à Ste. Flore, on rencontre encore plus de 40 familles établies sur les bords du St. Maurice. Le principal groupe de ces habitants se trouve à 18 lieues de la paroisse, au confluent de la Rivière aux Rats.

J'ai été agréablement surpris en voyant déjà s'élever en cet endroit une petite chapelle gracieuse qui semble désirer au plus tôt la présence du prêtre, pour être une source de vie spirituelle où les âmes viendront se retremper. Les bons habitants

m'ont paru désirer vivement la présence du Ministre de Dieu parmi eux ; ce désir, je l'espère, pourra être réalisé, et les colons ne seront pas les seuls à se réjouir de ce bienfait. Les voyageurs, employés par diverses compagnies à l'exploitation du bois, seront également heureux d'avoir la facilité de remplir leurs devoirs religieux. Ces voyageurs sont fort nombreux, surtout au printemps et en automne. Pour ma part, j'en ai rencontré, dans l'espace de quelques jours, plus de 200. Ces braves gens, après avoir été privés, durant plusieurs mois, de toute consolation spirituelle, furent dans la jubilation de se rencontrer avec le Prêtre. Cette joie était bien sincère, car tous les jours, ils venaient assister régulièrement à la Ste. Messe, et même la plupart voulurent s'approcher des sacrements. Il y aura un grand bien à faire en cet endroit : de plus en plus les chantiers se multiplient, et la vallée du St. Maurice, avec ses magnifiques forêts, deviendra certainement un pays favorisé.

Malgré le désir que je me sentais de prolonger mon séjour à la Rivière-aux-Rats, le devoir m'appelait plus loin. J'avais encore à franchir plus de 100 milles avant d'arriver à Wemontachin. La Rivière St. Maurice devient de plus en plus inégale : ce ne sont plus que rapides sur rapides, c'est-à-dire, pour les voyageurs, que portages sur portages. Enfin ce sont là les agréments habituels du missionnaire qui cherche à lutter de patience et de courage contre les obstacles qu'opposent la nature physique et la gloutonnerie des maringouins.

J'arrivais à Wemontachin le 20 Juin, sain et sauf, mais non sans avoir versé quelques gouttelettes de mon sang. Quelle ne fut pas ma surprise quand, en tournant une pointe, je vis un grand nombre de tentes dressées autour de ma chère petite chapelle ! La vue seule de ma chapelle fait battre mon cœur. Voilà plusieurs années que j'y viens, messager du

ciel, dispenser les trésors de Dieu. Mes sauvages connaissent leur petit missionnaire, et je les connais. Cette chapelle m'est chère parce qu'elle fut bâtie par nos Pères qui, les premiers, vinrent évangéliser les Têtes de Boule ; maintenant elle est devenue mienne. Oh ! je l'aime ! Je ne pensais pas y trouver mon petit peuple, vu que je n'avais pas l'habitude d'arriver si tôt. Je ne sais comment ils avaient eu connaissance de ma prochaine arrivée ; mais ce bruit s'était répandu, et tous s'étaient empressés de se trouver au poste quand j'y arriverais. C'était une inspiration de la foi de ce peuple ; ils voulaient, dans leur beau langage, *prier plus longtemps*. Je fus donc reçu avec une exquise politesse par l'officier de la Compagnie de la Baie d'Hudson, en charge au poste. Son hospitalité pleine de cordialité ne m'a jamais été refusée. En même temps, les sauvages, simples et sincères, accouraient de toutes parts ; ils se jetaient à genoux pour recevoir la bénédiction du Prêtre ; ils s'emparaient de ma croix pour la baiser, après quoi ils me serraient la main avec une expression de foi et de reconnaissance qui me touchait le cœur. C'est dans ces moments, mon révérend Père, que l'on se sent heureux d'être Prêtre et Missionnaire. Certes, les sauvages ne sont pas naturellement aimables ; mais je ne puis m'empêcher de trouver beaux même mes Têtes de Boule ; il y a dans leurs traits une telle expression de candeur et de naïveté que j'en suis charmé.

Comme vous avez décidé que cette année je ne ferais pas le voyage de Mistassini, j'avais plus de temps à consacrer à la mission de Wemontachin. Cependant je ne perdis pas un instant. Dès le jour de mon arrivée, je reçus mes sauvages à la chapelle, et nous commençâmes les exercices accoutumés. Jamais je n'avais vu mon petit peuple si bien disposé ; et sans une légère mésaventure qui eut lieu

pendant mon voyage à Waswanapi, j'aurais pu leur donner cette année une médaille d'honneur; mais je ne veux pas anticiper. Il n'y avait alors parmi eux ni querelle ni division ; je n'avais aucun reproche grave à leur faire : tout était pour le mieux. Aussi, je multipliai les instructions et les catéchismes, afin de rendre leur religion plus eclairée et plus solide. On croit parfois que les sauvages ont l'intelligence lente et raboteuse ; pour moi, j'admire la facilité avec laquelle ils saisissent ce qui est à leur portée. Généralement nos Indiens font usage de l'écriture ; presque tous savent lire. Mais chez eux l'éducation de famille est sans contredit la meilleure école ; ils s'apprennent les uns aux autres tout ce qu'ils peuvent savoir. Ces bonnes habitudes font la principale ressource du missionnaire. Comment pourrait-il en effet instruire suffisamment plusieurs centaines de Sauvages dans l'espace de quelques jours, si les parents ne répétaient aux enfants, et si les enfants eux-mêmes ne répétaient aux parents ce que la piété leur a appris ? Je dis que les enfants apprennent à leurs parents : chez eux cela paraît tout naturel. Comme partout, l'enfant jeune et intelligent saisit promptement et retient facilement, tandis que le vieillard perd la mémoire. Mais voici la simplicité de la foi : le vieillard, ainsi que je l'ai vu, ne craindra pas de faire répéter à un enfant ce que celui-ci a appris au bout de quelques leçons.

C'est ainsi que se passèrent les premiers jours de la mission, lorsqu'enfin nous eûmes un jour de fète. On attendait depuis quelque temps les sauvages de Kikendate qui, régulièrement, viennent chaque année à Wemontachin. L'on s'inquiétait même de leur retard quand enfin, vers 9 heures de la matinée, quelques coups de fusils se font entendre dans le lointain. C'est ainsi que les sauvages s'annoncent ordinairement. De Wemontachin, l'on répond aussi par une fusillade ; et bientôt après, toute une

flotille de 17 canots couvre la rivière : le chef est en tête, le pavillon est hissé, et l'on se dirige vers le rivage au chant alterné de l'*Ave Maris Stella.* Les 80 nouveaux arrivés, en débarquant, se jettent aux pieds du missionnaire, et reçoivent sa bénédiction. Dès ce moment, la mission fut encore plus animée. D'ailleurs le grand jour approchait : le jour de la grande fête, c'est-à-dire de la procession. Chaque année, c'est le principal événement de la mission qui couronne la retraite, et qui n'a pas lieu si la robe noire n'a pas été satisfaite ; mais cette année, les sauvages voulurent lui donner son éclat accoutumé, et montrer qu'ils avaient profité des leçons du maître en fait de goût et d'habileté. Ils multiplièrent à l'envie les arcs de triomphe, les mâts de verdure, les guirlandes : ils préparèrent un reposoir extraordinaire dans ses proportions, extraordinaire dans son ornamentation. Figurez-vous une estrade élevée à laquelle on monte par 7 ou 8 degrés ; admirez ces tapisseries élégantes : flanelles rouges, flanelles blanches, rubans de toutes couleurs, papiers peints, images de toutes dimensions. Le magasin de la compagnie avait été vidé pour la circonstance. M. McKenne, heureux lui-même sans doute de la bonne conduite de ses chasseurs, leur faisaient toutes les concessions possibles. Voyez ce magnifique faisceau de toute nuance qui ombrage un autel splendide. Si, par hazard, quelque citadin de Québec l'antique, ou de Montréal le superbe, s'était trouvé égaré au pays des Têtes de Boule, il aurait dit sans doute : pas si mal, pas mal du tout pour des sauvages. En effet ils voulurent faire honneur à leur maître en décor, à mon compagnon de l'année dernière, qui avait mérité le beau nom de Wabikon, à cause de son art exquis et de son goût pour les fleurs.

La procession eut lieu le 10 Juillet ; elle fut magnifique. Je ne dirai pas combien mes Wemonta-

chins étaient fiers ; je pourrais dire à peine combien j'étais heureux moi-même de les voir si gais et si bons ; j'étais heureux de cet hommage rendu à notre bonne Mère. Son im ge fut entourée de respect et d'amour : et je doute si ailleurs, avec une pompe plus riche et des décors plus brillants, son cœur eut été plus content. Son image vénérée trônait sur un brancard aux milles couleurs. Les reines de Wemontachin et de Kikendate avaient l'honneur de la porter, et quatre petites filles, ayant chacune un voile blanc et une couronne de mousse, tenaient les cordons. En tête de la procession, qui s'ouvrait par la croix, vous auriez vu flotter un immense drapeau de 20 pieds de long, présent du bourgeois de la compagnie ; 20 guerriers, improvisés pour la circonstance, l'arme au bras, font des évolutions militaires ; et chaque fois que l'image de la Ste Vierge passe sous un arc de triomphe, l'air retentit d'une décharge de mousquetterie. Quand la procession fut rentrée, je donnai la bénédictien du S. Sacrement, et ensuite je félicitai chef et peuple de leur bonne conduite. Je ne devais pas oublier nos musiciens : deux violons et un mélodéon accompagnaient les hymnes et les cantiques, qui furent chantés tout le temps avec un entrain admirable ; et s'il y avait de fausses notes, les cordes du cœur n'en étaient pas la cause.

Vers le 20 juillet, accompagné de quatre sauvages, je me mis en route pour Waswanapi, poste situé au-delà de la hauteur des terres, et qui, géographiquement, appartient au territoire de la Baie d'Hudson. J'avais près de 100 lieues à parcourir. Sur ma route, je devais m'arrêter aussi quelques jours à Kikendate et à Mikiskan. Les sauvages de ces contrées écartées ne savent pas se donner le même bonheur que nos Wemontachins. Ils se rapprochent bien plus de l'idée primitive du sauvage. Ils ont vu le Prêtre moins souvent, et les

visites chez eux n'ont pu se prolonger au-delà de quelques jours. Les rapports commerciaux ne se font plus avec les postes du Sud. Les canots se rendent chaque année à *Rupert's house*, sur la mer d'Hudson, où ils portent le produit de leur chasse pour en ramener les provisions du fort. Ces sauvages sont ainsi en contact avec les protestants, et leur foi en reçoit souvent de rudes atteintes ; nous voyons même parfois des apostats. Vous ne serez pas surpris si, dans des circonstances semblables, nous rencontrons encore de la sauvagerie toute pure, et si l'instinct brut se fait jour de temps en temps. Ainsi, à Mékiskan, un sauvage est surnommé le Grand Tueur. Il vit seul, éloigné de tous les autres ; et vraiment son histoire n'est pas belle. Il est tellement redouté qu'il n'ose même pas se montrer, surtout depuis qu'il a tué son gendre par un coup de fusil. Cet homme a été baptisé ; mais après s'être marié devant le Prêtre, il a voulu prendre plusieurs femmes : sa méchante conduite l'a fait chasser de la compagnie des autres sauvages. Je suis cependant certain que s'il voulait se reconnaître et s'humilier devant le Prêtre, on lui pardonnerait, et il n'aurait rien à craindre. J'ai été surpris plusieurs fois de voir l'empire de la religion sur ces cœurs simples ; malgré leur grossièreté, les plus beaux sentiments se développent chez eux dans l'occasion. Une fois, j'avais prêché sur le pardon des injures, à la suite d'une querelle et d'une bataille qui avait eu lieu entre deux hommes et qui avait scandalisé le camp tout entier. J'avais insisté fortement sur la nécessité d'une vraie réconciliation pour la validité de l'absolution. Le lendemain au soir, j'avais fini d'entendre les confessions et je me retirais, quand tout-à-coup j'entends sonner la cloche. Je me rends à la chapelle ; j'y vois deux hommes agenouillés et priant avec une dévotion extraordinaire. Je frappe sur

l'épaule de l'un d'eux, et je lui dis : " Y a-t-il quelque malade ?—Non, répond-il ; vous nous avez dit qu'il faut nous pardonner pour recevoir l'absolution. Nous voici tous les deux ; nous avons été nous chercher ce soir, et nous demander pardon réciproquement ; et comme nous avons donné un scandale public, nous avons cru que la réparation devait être publique aussi ; c'est pourquoi nous avons sonné la cloche." Ces fruits de la grâce divine, dans ces disciples de la foi encore si imparfaits, consolent pour tant d'autres désordres que cause la perversité de la nature humaine. Durant ce voyage, j'ai rencontré des familles entières encore infidèles. La plupart vivent dans la bigamie, et c'est un obstacle bien grand pour embrasser la prière.

En arrivant à Waswanapi, je trouvai un camp presque désert. Tous les hommes étaient en voyage. Au bout de quelques jours mes conducteurs s'ennuyaient, et auraient voulu s'en retourner. Je ne fus pas de leur avis. Je voulais attendre les voyageurs, et en attendant je me consacrai à l'instruction des enfants et de quelques vieillards infirmes. J'aurais désiré leur apprendre les choses les plus usuelles de la religion. J'eus passablement de la peine, mais j'obtins un succès satisfaisant, d'autant plus que mes élèves devinrent bientôt des maîtres. Quand les voyageurs de *Rupert's house* furent arrivés, je ne pouvais plus disposer que d'un petit nombre de jours, parce que la saison était déjà fort avancée dans ces contrées si froides. Les Waswanapis montrèrent des dipositions heureuses et firent leur mission. Je fus aidé par mes élèves vieux et jeunes, qui répétèrent à leurs pères ce que j'étais parvenu à leur apprendre.

Au retour, je ne fis que passer à Mikiskan et à Kikendate. Comme je voyageais avec les gens de Mikiskan, je m'occupais d'eux en route. Quant à

ceux de Kikendate, je les avais vus à Wemontachin: aussi je ne restai cette fois que deux jours dans chaque place.

Je fus de retour à ma chapelle de Wemontachin le 29 du mois d'Août. Je ne m'attendais pas à devoir y instruire un procès. Une profonde consternation régnait dans le camp ; je voyais toutes les figures sombres et tristes : c'est que 4 jours avant mon arrivée, il y avait eu un grand scandale. Profitant de mon absence, l'ennemi était venu semer l'ivraie dans le champ du Père de famille. Le serpent n'avait pas de pomme pour séduire, mais pour le sauvage l'eau du feu c'est la tentation. Pour comble de malheur, c'est le chef lui même qui était le grand coupable. Le chef est cependant un homme sensé, intelligent, bien estimé de tout le monde. Comment le pauvre Nipitchikoui avait-il succombé ? Hélas ! il avait reçu de la boisson ; il a bu lui-même, il a fait boire les autres, et puis, à la façon de tous les sauvages ils ont fini par se battre. Oh ! quel mal ne font pas ces marchands qui ne spéculent que sur le profiit, et qui introduisent la boisson chez les sauvages, pauvres enfants incapables de se conduire eux-mêmes ! Donner de la boisson aux sauvages me paraît aussi criminel que d'en donner à des enfants étourdis et dissolus. Le scandale éxigeait une réparation éclatante. Déjà les coupables étaient repentants ; le pauvre chef surtout était tout confus : l'un des premiers il vint me trouver pour avouer son tort ; il était sincère et m'offrait sa démission comme chef. Certes, j'étais consolé déjà de voir un si beau repentir ; cependant je savais que j'avais à traiter avec des enfants, et que je ne pouvais me montrer trop facile. Après les premières représentations que je leurs fis à chacun en particulier, je voulais une réparation publique. Le soir donc, avant de donner la bénédiction du St. Sacrement, je fis approcher

tous les coupables qui vinrent se mettre à genoux devant l'autel. Je fis voir de nouveau la gravité de leur faute, et j'exprimai toute la peine que j'en éprouvais. Cependant je conclus en faisant grâce aux coupables, et en rétablissant le chef dans tous ses droits. Ma mission était finie.

Je suis parti de Wemontachin par une voie nouvelle, prenant une rivière, appelee Manawan, qui m'a conduit dans la direction de l'établissement Brassard, à Matawan. J'ai trouvé que cette route est bien préférable à la voie du St. Mauriee, pour aller de Montréal à Wemontachin : on peut voyager sans difficulté en tout temps, à l'eau haute comme à l'eau basse, avantage qui n'existe pas sur le St. Maurice qu'il est impossible de remonter dans les hautes eaux. La distance de Wemontachin à Matawan doit être environ de 45 lieues, et le voyage se fait en 5 jours. Entre ces deux postes, il y a des terres excellentes. A peu près à moitié chemin, quelques familles sauvages ont commencé des fermes dans un endroit nommé Métapeckeka : ils réussissent bien. J'y ai rencontré quelques-uns de mes Wemontachins. J'ai planté et béni une croix autour de laquelle ils viendront désormais se réunir pour la prière.

A Matawan, je fus reçu cordialement par le si dévoué M. Brassard, qui a commencé une colonie avec un admirable courage. Il me semble qu'avec le temps il y aura de ces côtés, des campagnes magnifiques qui nourriront des populations nombreuses. Pour se rendre de Matawan à Joliette, il y a un beau chemin d'été, et l'on peut voyager en voiture. C'est ainsi que j'ai retrouvé Montréal, après une excursion de près de 4 mois, heureux, mon Révérend Père, de revoir mes confrères et de rentrer en communauté.

Agréez, etc.,

GUÉGUEN, O. M. I.

Anse St. Jean.

Lettre adressée par M. Adolphe Girard, missionnaire, à Mgr. l'Archevêque de Québec.

Anse St. Jean, 12 Octobre, 1871.

Monseigneur,

Je suis fermement persuadé que Votre Grandeur recevra avec plaisir les quelques renseignements suivants sur les deux missions de l'Anse St. Jean et de la Rivière Ste. Marguerite confiées à mes soins. Notre divin Sauveur lui-même exigeait de ses Apôtres qu'ils lui rendissent compte de leur mission. lorsqu'il les envoyait par les bourgades de la Judée prêcher le royaume de Dieu : *Narraverunt illi quæcumque fecerunt* Sans doute la somme de bien accompli n'est pas très-grande ; cependant je me suis efforcé de cultiver cette petite partie de la vigne du Seigneur avec tout le zèle qu'il a plu au divin Maître de me donner.

La mission de l'Anse St. Jean est situé à 9 lieues en haut du poste de Tadoussac et à 11 lieues en bas de St. Alexis de la Grande-Baie. Le Saguenay forme, à cet endroit, une baie d'une demi-lieue de largeur sur presqu'autant de profondeur. Une rivière considérable, appelée Rivière St. Jean, se jette dans cette baie. Les habitations sont échelonnées sur ses deux rives, jusqu'à cinq milles de l'embouchure. Cette mission n'augmente que très-lentement, et cela n'est dû qu'à la difficulté des communications. En effet, les colons sont pour ainsi dire exilés. Point de voie de terre : en été il n'y a que la voie d'eau, en hiver que le pont de glace. Et encore, deux ou trois mois dans l'année, le Saguenay refuse-t-il tout passage, à cause des

amas de glace qui le couvrent. Il y a bien le chemin des *Marais*, qui conduit à la Malbaie, distance de quinze à seize lieues ; mais trois lieues seulement sont ouvertes à la voiture d'été.

Maintenant, voici un aperçu de la population actuelle : l'Anse St. Jean renferme soixante quinze familles, donnant 490 âmes dont 290 communiants. Cinq familles sont parties pour le Lac St. Jean ces dernières années. Elles ont été remplacées par cinq autres venues des Eboulements. La qualification de *pauvre* peut bien convenir à d'autres localités, mais jamais mieux qu'à l'Anse St Jean. Quelques habitants, il est vrai, vivent dans une certaine aisance ; cependant la plus grande partie n'ont pas le nécessaire, surtout le printemps. Ces pauvres gens vivent au jour le jour, et ils n'ont pas d'épargnes pour le temps des semences. A cette époque même il faut gagner le pain pour la famille, et la saison favorable s'écoule de la sorte sans que le plus grand nombre puissent suffisamment ensemencer leurs terres. Ici, ce sont les familles privilégiées qui ont de la viande toute l'année. Cependant ces pauvres gens, et les enfants surtout, si mal nourris qu'ils soient, jouissent d'un embonpoint à faire pâlir les enfants de vos riches citadins.

Dans le courant de l'été dernier, j'ai fait construire un jubé dans la chapelle. Ce modeste jubé donne 25 bancs. Dans le même temps une voûte assez élégante a été aussi faite et blanchie à la chaux. Ensuite j'ai fait lambrisser et tapisser l'intérieur. Aujourd'hui ma chapelle est un peu plus convenable pour la maison du Bon Dieu. Les matériaux pour ces différents ouvrages ont été fournis par les habitants, en sorte que les dépenses totales ne s'élevèrent qu'à la somme d'une soixantaine de piastres. Le produit de la vente des bancs du nouveau jubé a presque couvert ces frais ; et désormais ces bancs seront une source nouvelle de revenus pour la fabrique.

Deux écoles, tenues sur un bon pied, fonctionnent ici ; elles sont fréquentées par 70 enfants environ. Elles sont sous le contrôle des commissaires. C'est au pauvre missionnaire qu'incombe la nécessité de faire les rapports au gouvernement et d'être secrétaire-trésorier. Quelle misère pour réunir l'argent nécessaire à soutenir ces écoles parmi des colons si pauvres, et dans un endroit où l'argent est si rare! Et cependant il faut des écoles, autrement ces pauvres enfants grandiraient dans l'ignorance, et connaîtraient bien moins les importants devoirs qu'ils ont à remplir.

Ce bon peuple fait la consolation du missionnaire ; il est assidu aux offices du dimanche, attentif à la parole de Dieu. Le catéchisme du dimanche et des fêtes est bien fréquenté ; presque tous ceux qui se trouvent à la messe se font un devoir d'y assister. Les enfants qui ont fait leur première communion dans les trois dernières années sont placés dans les premiers bancs ; je les interroge à tour de rôle sur tout leur catéchisme. Par ce moyen je les tiens toujours en haleine, et ce qu'ils ont appris se grave mieux dans leur mémoire. Je m'impose l'obligation de les confesser tous les mois ; l'annonce s'en fait au prône du dimanche et tous sont fidèles à se rendre au jour fixé. Ils y sont tellement habitués, que si par oubli je ne l'annonce pas, ils y viennent d'eux-mêmes. La fréquente confession étant un moyen infaillible d'empêcher les mauvaises habitudes de germer dans leurs jeunes cœurs, j'ai le bonheur de voir qu'ils font de bons sujets, au moins pour la plupart. Je sens que je leur fais du bien de cette manière, et que mon ministère n'est point stérile.

J'ai établi ici, voilà deux ans, avec l'agrément de feu Mgr. Baillargeon, la confrérie du Saint-Scapulaire. Tous se sont agrégés à cette confrérie, tous se font un honneur et une gloire de porter la

livrée de la Reine du ciel. Le seize juillet est un jour de fête pour eux; presque tous les associés s'approchent des sacrements, le jour même ou pendant l'octave.

En fait d'intempérance, il n'y a pas eu d'excès depuis que je suis ici; si ce n'est toute fois qu'un malheureux jeune homme, mal conseillé par des étrangers, a causé quelque désordre cet été. C'est peut-être l'occasion qui leur manque, car ici il n'y a pas de vendeur de boisson; mais enfin je constate ce qui est. Dans le courant de l'année, un homme de la Baie St. Paul voulut tenter d'installer une auberge: je luis fis signifier de décamper au plus tôt, et ses plans en restèrent là.

J'ai ici cinq familles de sauvages montagnais qui vivent de chasse. Une de ces familles est admirable de piété et de dévotion envers la Sainte-Vierge. Le chapelet se dit en commun le matin, le midi et le soir, accompagné de cantiques à la Reine du ciel. Je demandai un jour au père s'il consentait quelquefois à quelque péché? "Ah! me répondit-il, "jamais; vois-tu, dans ce temps-là, je dis au bon "Jésus, je t'ai donné mon cœur, garde-le." Un autre jour il me disait: "Quand je vois les Cana-"diens sacrer ou bien offenser le bon Dieu, çà me "fait de la peine dans mon cœur; après, je dis: "*Je vous salue Marie* pour eux." Un dimanche, j'avais entretenu mon petit peuple des souffrances du Saint-Père et de la nécessité de prier pour lui. Le même sauvage vint me trouver après la messe, et me dit: "J'ai bien pleuré, va, pendant que tu "parlais.—Mais pourquoi donc as-tu pleuré?—Ah! "reprit-il, je pensais que notre Saint-Père souffre "comme Notre-Seigneur sur la croix. Vois-tu, je "pense à ça des fois dans le bois; puis je dis le "chapelet pour lui." Quel cœur dans cet enfant de la forêt!

Mais voyons un peu le revers de la médaille.

L'isolement est ici l'épreuve la plus terrible qu'ait à endurer le pauvre missionnaire. Par caractère, je ne suis pas ennemi de la solitude ; mais demeurer trois et même quatre mois, comme cela m'est arrivée, privé du bonheur de la confession et de la vue d'un confrère, c'est une torture horrible et qu'il faut endurer pour en avoir une juste idée. C'est la volonté de Dieu : voilà ce qui relève un peu le courage abattu, et adoucit le supplice.

MISSION DE STE. MARGUERITE.

Cette mission se trouve à 11 milles de l'Anse St. Jean et à 75 milles du St. Laurent. Là aussi la population ne progresse que fort lentement. La mission renferme dix-neuf familles, donnant cinquante-huit communiants et quarante-quatre non communiants, en tout cent-deux âmes. J'ai bénit la chapelle de cette mission ce printemps. Avec l'argent que j'ai reçu l'hiver dernier de M. le Trésorier de la Propagation de la Foi, j'ai fait faire un autel et une armoire pour les ornements. J'ai aussi payé plusieurs petits arrérages et il reste quelques piastres au coffre. Ce fut un jour de fête pour ces braves gens, lorsque je leur exhibai les magnifiques ornements dont ils sont redevables à la Propagation de la Foi. " Ah ! disaient-ils, ils faut donc que que Monseigneur nous aime nous aussi, puisqu'il nous donne de si belles choses." Ce qu'ils désirent surtout à présent, c'est une cloche ; s'ils en avaient une, ils se croiraient vraiment d'heureux mortels.

Il y a une école à Ste. Marguerite assez bien tenue, fréquentée par une vingtaine d'enfants. Là, comme dans les endroits où le missionnaire n'apparait que de temps à autre, on pourrait souhaiter plus de perfection dans l'accomplissement des devoirs religieux. Il y a une plaie difficile à guérir : ce sont les mauvaises paroles. Si le missionnaire

est assez heureux pour renverser cette batterie du démon, tout sera gagné. Le désœuvrement du dimanche et des fêtes est aussi une cause de désordre. Cependant depuis qu'il y a une chapelle, tout le monde à peu près s'y rend pour dire le chapelet et lire les prières de la messe : le démon de l'oisiveté perd ainsi du terrain.

Je sollicite votre indulgence, Monseigneur, pour vous avoir ennuyé pas la longueur de cette lettre, et je prie votre Grandeur de me bénir d'une manière spéciale, ainsi que mon petit peuple.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Grandeur, etc.,

G. A. GIRARD, Ptre.,

Missionnaire.

Vicariat Apostolique de la Rivière McKenzie.

Lettre de Mgr. Clut au Révd. Père Vandenberghe, Provincial des Oblats, en Canada.

1er Novembre, 871.

Mon Révérend et bien cher Père,

Je voudrais bien pouvoir me rendre à votre désir si légitime, celui de recevoir de ma part quelques détails sur le long voyage que je viens de faire, avec ma bonne recrue que vous connaissez. Mais nous sommes arrivés si tard, le 27 octobre, j'ai si peu de temps devant moi pour faire des rapports, des lettres, etc., que je ne pourrai qu'à la hâte tracer une esquisse rapide de ce voyage si long et de si longue durée.

Nous partîmes de St. Paul le 21 mai, et arrivâmes à St. Cloud un jeudi soir. Le dimanche, je fis office pontifical dans la grande église de St. Cloud. Recevant encore là une gracieuse hospitalité chez les bons pères bénédictins, nous attendîmes 2 jours les charettes envoyées au-devant de nous par Mgr. Taché et le R. P. Maisonneuve. Après nos 6 jours de retard à Port-Huron, 8 à St. Paul et 2 à St. Cloud, j'aurais voulu aller un peu vite pour ne pas manquer le rendez-vous au lac La Biche. Mais les chemins dans les prairies sont affreux ; de plus il a plu chaque jour, durant 3 semaines. Nous marchons à l'eau jusqu'aux genoux du matin au soir, et nous n'avons rien à étendre dans notre tente sur la terre humide ; nous n'avons que 6 légères couvertures américaines pour 9 personnes.

Enfin il a fallu 25 jours à la caravane pour atteindre St. Boniface. Sur mon chemin, en prenant les devants à temps, je pus m'arrêter chez le P. Génin que je trouvai bien portant, et chez lequel j'officiai pontificalement, et donnai la confirmation ; puis enfin à St. Joseph et à St. Norbert où je revis des amis, des frères.

Quoique recevant l'hospitalité la plus gracieuse et la plus fraternelle qu'on puisse désirer, chez Mgr. Taché et nos pères de St. Boniface, je pressai mon départ ; ou plutôt, pendant que j'étais malade, Mgr. Taché, qui prend toujours les intérêts de nos missions comme les siens propres, et le R. P. Maisonneuve de son côté préparaient tout ce qu'il fallait pour équiper une nombreuse caravane de 17 charettes, et un wagon pour les pères et moi.

Le 22 de juin, nous partîmes de St. Boniface ; le 26 de juillet seulement nous arrivions à Carlton. Je demande au bon Père André qui était là, si le R. P. Végréville que je savais être venu à Carlton, était dans le fort. " Non, me dit-il, il est arrivé et est reparti depuis 8 jours avec ses chevaux, ses charettes et tout son monde."

Me voilà bien planté. Je crus un moment qu'il me faudrait laisser là la majeure partie de mon bagage, lorsqu'enfin je me décidai à engager deux des hommes qui m'avaient amené de St. Boniface; j'achetai la plupart de leurs charettes et de leurs bœufs, et grâce aussi à une lettre de recommandation de M. Clark, mon ami, et à la bonté naturelle des commis du fort, je pus partir avec tout mon avoir, en faisant cependant arrêter 6 charges au fort Pitt. Nous avions mis 51 jours de St. Boniface au Lac LaBiche; 25 et 51 font en tout 76 jours de marche au pas lent des bœufs, c'est bien suffisant. Nous avons eu beeucoup à souffrir durant ce trajet d'abord de l'eau, des pluies trop fréquentes, puis de la sècheresse, des cousins plus nombreux que jamais, de la nourriture, du manque d'eau, de l'eau infecte des marais etc. Cependant mes jeunes compagnons de voyage ont supporté toutes ces souffrances, la maladie même avec un grand courage. Plus ils avaient à souffrir, plus ils semblaient s'affermir dans leur vocation.

Au Lac LaBiche nous dûmes attendre 15 jours pour organiser un autre moyen de voyager. Au lieu de charettes, ce sera une berge qui transportera nos personnes et notre bagage. Cependant le Père Collignon et le Père Ladet restent à Notre-Dame des Victoires, près de Mgr. Faraud. Ils devront s'adonner à l'étude de la langue des Cris.

Le 25 Août, ayant équipé une berge, Mgr. Faraud nous réunit tous dans la chapelle et là, après une exhortation pathétique, il récita les prières d'usage dans notre congrégation pour les départs. Il était bien ému et semblait avoir un pressentiment des misères et des difficultés que nous aurions en route et plus tard.

La petite rivière LaBiche avait très peu d'eau. Nous y travaillâmes 11 jours pour en sortir, tandis que 2 jours suffisent à l'eau haute. Nos hommes ne

tardèrent pas à faire les paresseux, à se révolter, à demander une augmentation de gages et à nous menacer à chaque instant de nous abandonner. C'est ce que fit l'un d'eux au sortir de la petite rivière, et ce qu'ils auraient tous fait, si je n'avais considérablement augmenté leurs gages. Pour les encourager cependant, Pères, Frères et ma Grandeur nous nous sommes mis à l'eau comme eux durant des journées entières pour traîner la berge à force de bras. Cela ne les empêcha pas de faire les lâches au Grand Rapide de la grande rivière La Biche, et de nous abandonner tous. Là, il faut nous résoudre à débarquer le bagage et à sortir la berge hors de l'eau. Puis, pour ne pas mourrir de faim et de misère et essayer d'aller plus loin, le P. Lecorre, les frères Regnier, Racette et Pourtier, 2 hommes restés fidèles, Bertrand et ma Grandeur, nous nous divisons les couvertes, les provisions, prenant chacun notre paquet sur le dos, et nous voilà partis le long da la grève, pour un voyage d'au moins 5 jours, sur les cailloux et les roches aiguës. Dieu eut pitié de nous et nous fit rencontrer une bande de mes Montagnais d'Athabasca, qui furent heureux de nous descendre dans leurs canots presqu'au confluent de la grande rivière la Biche et la petite Athabasca. Nous venions chercher du secours au nouveau fort. J'obtins une berge et des hommes pour aller chercher nos gens et notre bagage resté au Grand Rapide. C'est ce que nous avons fait. Dans ce voyage jusqu'à la Providence nous avons couru mille périls des récifs, des rapides, des vents, de la glace, de la neige, et nous sommes arrivés juste à temps. Une heure de retard nous eût arrêtés sur le grand Lac des Esclaves.

Recevez, mon Rév. et bien cher Père, l'assurance de ma sincère affection.

✠ ISIDORE, Evèque d'Erindel,
O. M. I.

Quelques détails sur l'établissement des Sœurs Grises de la Rivière McKenzie.

La mission de la Rivière McKenzie fut fondée, il y a quelques années, par les Révérends Pères Oblats.

On n'ignore pas les souffrances de tous genres qu'ont dû supporter ces zélés missionnaires, pour faire connaître et aimer Dieu dans ces froides et lointaines contrées. Cette mission a été jugée si importante par le St. Siége, que N. S. P. le Pape Pie IX y a nommé un évêque pour la gouverner, avec pouvoir de se choisir un auxiliaire, qui l'aidât à cultiver cette mission qui ne présente à la nature que des peines horribles, mais qui est pour les hommes apostoliques pleine d'attraits, parce que les âmes y sont plus abandonnées, et par conséquent plus exposées à périr éternellement.

Pour assurer de plus en plus le succès de cette mission, Mgr. Faraud a voulu y établir une maison de sœurs de la Charité qui feraient, autant que possible, dans ce pays sauvage, les œuvres qu'elles ont coutume de faire dans les pays civilisés. Car, dans ce siècle où la Bienheureuse Vierge Marie a été proclamée Immaculée, il faut qu'il y ait partout de nouveaux apôtres, des Vierges innocentes et pures, qui prêchent à leur manière la Vierge toute puissante qui, dans sa Conception sans tache, a écrasé la tête de l'ancien serpent.

Le choix du digne évêque tomba sur les Sœurs Grises de Montréal. Ces sœurs répondirent avec empressement à l'appel fait à leur dévouement ; et cinq d'entr'elles partirent il y a cinq ans, pour entreprendre cette nouvelle fondation qui les mettait en rapports plus immédiats avec leurs sœurs de

la Rivière-Rouge, les unes comme les autres dépendant toujours de la maison-mère de Montréal.

Il se trouve maintenant dans ces immenses pays cinquante sœurs Grises, savoir : trente-deux dans le territoire qui forme l'Archevêché de St. Boniface, et dix-huit dans les Vicariats Apostoliques soumis à Mgr. Grandin et à Mgr. Faraud.

Il ne s'agit pas ici de faire l'histoire de cette intéressante fondation, mais de donner quelques-uns des principaux motifs qui peuvent porter les bonnes âmes à la favoriser avec zèle et générosité. Les quelques détails que nous allons donner suffiront, nous l'espérons, pour toucher les cœurs qui aiment Dieu et le prochain ; car ils feront voir ce que peuvent, chez des personnes d'un sexe faible, le zèle de la gloire de Dieu et le désir de sauver des âmes créées à son image et rachetées au prix de son sang. Il suffit pour cela d'esquisser rapidement quelques-unes des souffrances plus spécialement attachées à cette mission.

Souffrances du voyage.

Il y a d'ici à la Rivière McKenzie environ 1,500 lieues. Ce long trajet se fait tantôt par eau et tantôt par terre. Il y a à franchir une multitude de lacs, de rapides et de portages. Il faut coucher trois mois à la belle étoile, et par des froids souvent rigoureux. On est exposé à mourir de faim. Les fatigues qu'il faut endurer lassent quelquefois les hommes les plus vigoureux ; à plus forte raison, des femmes accoutumées à la vie régulière des communautés, sont-elles exposées à y succomber, comme l'on en jugera par le trait suivant.

L'année dernière, le Révérend Père Tissier, jeune homme d'environ 34 ans, plein de zèle, se gela les extrémités des pieds. Manquant de provisions, il entreprit, par les plus grands froids un

voyage d'une centaine de lieues environ. Or, en chemin, se sentant geler, il s'arrêta dans une loge de sauvages où il fut réduit à demeurer pendant plus de quatre mois, et où il fut obligé de manger un pauvre chien maigre qu'il dévora avec ces sauvages, durant l'espace de dix jours. Ce n'est qu'au printemps qu'on a pu le reconduire à sa mission.

Il était si couvert de vermine qu'on ne pouvait distinguer les coutures de ses habits. Il est impossible de décrire ce qu'il eut à souffrir durant ce long hiver, étendu dans cette petite loge renfermant un grand nombre de sauvages. A l'heure qu'il est, ses pieds ne sont guéris que juste assez pour lui permettre d'offrir le saint sacrifice à genoux sur une chaise.

Il y a en outre des peines inouïes et des dangers sans nombre à courir dans cette longue pérégrination. Aussi un Métis fondait-il en larmes, quand il vit les Sœurs s'embarquer dans les berges pour la Rivière McKenzie. Il leur offrit de les conduire chez elles, en leur disant en pleurant qu'elles ignoraient sans doute à quelles affreuses souffrances elles allaient être exposées. Un des Missionnaires, chargé de les protéger durant le voyage, a depuis avoué qu'il avait souvent pleuré en les voyant réduites à une si grande misère. Une de ces Sœurs disait un jour que l'on ne pouvait se faire une juste idée des peines, des souffrances et des dangers de ce voyage.

Souffrances du climat et de la température.

Il est facile de se convaincre que, dans cet extrême Nord, il fait un froid horrible. On pourra s'en faire quelqu'idée en remarquant que nos plus grands froids, qui ne durent guère que quelques jours, sont des froids ordinaires à McKenzie. D'autre part, il s'en faut que l'on soit logé et habillé

convenablement pour se mettre à l'abri d'une température si rigoureuse. Dans le cours de l'hiver, le soleil ne paraît sur l'horizon que durant quatre heures.

Il faut donc passer vingt heures, sur vingt-quatre, dans les épaisses ténèbres de la nuit. Avec ces longues nuits la vie ne peut être agréable, puisque nécessairement l'on y éprouve des ennuis dont il est impossible de se rendre compte.

Souffrances du régime de vie.

Dans ce pays lointain, on ne mange que du poisson que l'on conserve sans sel; aussi se gâte-il facilement.

Quand le poisson manque, il faut se procurer à un prix élevé du caribou fumé. On se régale quelques fois avec des *flancs* faits avec des œufs de poisson. L'on amasse pour le temps de la disette, des provisions de graines des bois, que l'on fait bouillir et dont on mange afin de ne pas mourrir de faim. L'on ne connaît pas d'autres assaisonnements que la graisse de caribou, pour donner quelques saveurs aux aliments; et l'on perd tout de bon le goût du pain, parce que l'on n'en fait aucun usage.

Le Révd. Père chargé de la mission reçut un jour une lettre de Mgr. Faraud, du Lac Labiche. Le saint Evêque, sachant combien était petite la provision de nourriture pour l'hiver, était dans de grandes inquiétudes. Dans sa lettre, il défendait absolument l'admission de nouveaux orphelins, et même priait le Révérend Père d'en renvoyer, plutôt que de trop faire souffrir les missionnaires......Il est d'usage, chez cette partie de Sauvages Montagnais, d'allouer à un homme quatre poissons en un jour, et aux femmes deux. Le bon Père, dans son embarras, se rendit chez les Sœurs afin de prendre

leur avis, bien affligé en pensant qu'on ne pourrait trouver la nourriture de ces pauvres orphelins.

Les Sœurs, à l'unanimité, refusent de renvoyer un seul orphelin. La Sœur Lapointe lui dit que c'était un parti pris, que les femmes ayant droit à deux poissons, elles les partageraient avec leurs chers enfants. Ces modiques provisions ont en effet suffi pour les Sœurs et leurs pauvres, à l'aide de bien des sacrifices, et par les soins de la Divine Providence qui s'est manifestée d'une manière surprenante.

Souffrances provenant des habitudes sauvages.

Il y a autour de la mission une espèce de petit village qui se compose de huttes ou cabanes faites avec des piquets, recouverts avec des peaux de cariboux, en forme de cône. Là règne la malpropreté la plus dégoûtante, avec la vermine qui dévore ce petit peuple, et assaillit tous ceux qui se mettent en rapport avec lui. Or, c'est là qu'il faut aller visiter les pauvres et les malades. L'on ne saurait sortir de ces tristes réduits sans être couverts de poux qui vous dévorent.

L'on se réunit pour la messe et les autres exercices religieux dans la chapelle épiscopale, qui est l'Eglise de tout le monde. Elle a 30 pieds de long sur 18 de large et 7 de haut. Il est facile d'imaginer que, dans un aussi petit edifice, la réunion de quatre et cinq cents sauvages rend l'air complètement vicié. L'on y respire donc une odeur insupportable. C'est au point que les prêtres qui y disent la messe paraissent, en quittant l'autel, tout pâles et vraiment affaiblis. En été c'est quelque chose de pire; car il faut y tenir tout fermé, à cause des légions de maringouins qui épaississent l'air et dévorent ceux qu'ils assiégent avec opiniâtreté. L'on ne peut sortir de ces luttes acharnées qu'avec des yeux enflés et des visages ensanglantés.

5

Mais la plus grande souffrance est sans contredit occasionnée par le spectacle de tant de misères qu'il est impossible de secourir. C'est alors que le cœur saigne, quand on voit qu'on ne peut ni loger, ni habiller, ni nourrir de pauvres enfants que l'on pourrait sauver en leur enseignant la religion et qui vont périr, parce qu'ils vont tomber entre les mains de nos frères séparés. Car, là comme ailleurs, le loup est à côté du bon pasteur, cherchant à dévorer les brebis que celui-ci ne peut garder sous sa houlette, parce qu'il n'a pas le moyen de subvenir à leurs besoins journaliers.

Les Sœurs de McKenzie ne se contentent pas de visiter les malades, elles ont en outre un orphelinat qui compte aujourd'hui 26 orphelins. Elles font de plus la classe à quarante élèves. Mais elles en auraient bien d'avantage, si elles avaient plus de moyens pour les soutenir. Or, ces moyens ne peuvent leur venir que de l'étranger. Car il se passera bien des années avant que le pays puisse leur fournir les choses nécessaires à la vie.

S'il en est ainsi, ne pourrait-on pas espérer que des personnes charitables se chargeraient de faire les frais d'entretien pour un certain nombre de ces pauvres enfants exposés à toutes les horreurs de la misère, et surtout au malheur de la damnation éternelle ? L'un portant l'autre, avec 25 ou 30 piastres l'on pourrait entretenir un orphelin ou une orpheline. On pourra juger de l'extrême misère de ces pauvres enfants des bois par les deux traits suivants :

Monseigneur Grandin ayant trouvé un enfant de cinq ans qui était complètement abandonné, l'adopta, quoique réduit lui-même à une grande pauvreté.

Comme il n'avait personne à qui il put confier le soin de ce pauvre enfant, il lui fallut se charger de lui rendre lui-même tous les services que de bonnes mères rendent à leurs enfants.

Pendant deux ans, c'est lui qui le peignait et le

lavait de ses propres mains, qui blanchissait son linge et l'habillait.

Une des Sœurs de la Mission de McKenzie se trouvant en voyage à 400 lieues de l'établissement, on lui confia une petite orpheline de 18 mois qui était abandonnée de tout le monde.

Il lui fallut la transporter à la mission, n'ayant avec elle, pour conduire la berge, qu'un enfant de huit à dix ans. Elle n'avait pour toute nourriture que du caribou fumé; encore était-elle obligée de mâcher ce qu'il fallait faire prendre à la pauvre petite.

Cette chère Sœur fut réduite à couper les habits qu'elle portait sur elle, pour couvrir cette tendre orpheline qui était malade.

Ces sacrifices n'ont pas été sans récompense. La petite fille, par les soins des sœurs, s'est développée d'une manière extraordinaire, et elle fait aujourd'hui l'admiration de ceux qui la voient. Elle sait ses prières d'une manière si touchante que les sauvages qui l'entendent prier tout haut dans la chapelle, en sont couverts de confusion, voyant qu'ils ne savent pas faire leurs prières aussi bien qu'une enfant si jeune; et cela les encourage à redoubler d'ardeur pour se faire instruire des devoirs qu'impose la religion.

Ces détails suffiront sans doute pour toucher les âmes sensibles et charitables et les engager à s'imposer quelques sacrifices pour contribuer à une œuvre si pénible et en même temps si méritoire. Car c'est le propre de la charité de gémir en mangeant le bon pain et en se couvrant de beaux et de bons habits chauds, lorsque l'on réfléchit qu'il y a tant de personnes qui souffrent de la faim, qui périssent de froid et de misère et qui sont exposées à perdre la foi en tombant entre les mains des ennemis de la religion. Il y a vraiment de quoi rougir de honte et de confusion en voyant ces ennemis de

la religion faire tant de sacrifices pour s'emparer de ces infortunés sauvages, afin de les élever dans leurs funestes erreurs, et de les y faire persévérer jusqu'à la mort, comme cela est arrivé dans cette mission éloignée et sans ressource ! Puisse donc la charité catholique aider les pauvres Sœurs de McKenzie à prévenir de tels malheurs !

Missions de la Baie d'Hudson.

Lettre du R. P. Nédelec au R. P. Provincial.

Matawan, 10 Novembre, 1871.

Mon bien-aimé Père,

Conformément au désir, par vous maintes fois manifesté, de recevoir chaque année un petit compte-rendu des missions, je veux aujourd'hui acquiescer à vos désirs si légitimes. Je viens donc vous rendre brièvement compte de ma campagne au milieu des sauvages de la Baie d'Hudson. Jamais peut-être de ma vie je n'ai plus voyagé ; car, après avoir visité nos missions lointaines près de la mer, j'ai dû encore voir plusieurs établissements de nos Algonquins, plus rapprochés de la terre civilisée.

Du côté de la Baie d'Hudson, j'ai visité quatre postes différents, dont les deux principaux vous sont connus depuis longtemps. Le premier que je rencontre sur ma route, à 250 milles de Témiscaming, c'est celui d'Abitibbi. Cette mission est entièrement catholique ; mais, hélas ! sa population a été réduite presque de moitié par la terrible épidémie qui la décima il y a deux ans. Alors les sauvages étaient plus de 500 ; aujourd'hui je n'ai pu en compter qu'un peu plus de 300. Je frémis

encore en me rappelant les scènes si épouvantables dont je fus témoin, il y a deux ans : ce fut la verge de Dieu qui châtia cette peuplade pour la ramener à de meilleurs sentiments. Depuis plusieurs années les sauvages d'Abitibbi causaient bien du chagrin à leurs Missionnaires. En 1869, ils avaient encore été bien peu dociles ; mais le châtiment ne se fit pas attendre.

Il me fallait nécessairement passer une seconde fois à Abitibbi, après avoir visité les autres postes. Cette année donc je revenais de la mer ; nous étions encore bien loin d'Abbitibbi, que déjà nous vîmes arriver audevant de nous plusieurs canots de sauvages. O spectacle navrant ! ces canots étaient remplis de sauvages qui voulaient voir le Prêtre avant de mourir. Au fond des embarcations, de pauvres malades gisaient pâles et livides ; une fièvre brûlante les dévoraient. La plupart de ces mourants étaient de ceux qui n'avaient pas voulu profiter des grâces de la mission précédente. Plus nous approchions du lac, plus nombreux étaient aussi les canots qui venaient à nous. Quand nous fûmes à l'endroit principal, nous trouvâmes encore 200 sauvages qui attendaient la robe noire, l'anxiété dans le cœur. Une panique s'était emparée de nos pauvres chrétiens, et dans leur crainte, au lieu de s'aider à lutter contre le mal, ils allaient souvent au devant de la mort. Tout le monde connait ces épidémies chroniques auxquelles les tribus sauvages sont exposées. Ordinairement ces épidémies sévissent avec une très-grande intensité ; et l'on dit que parfois elles ont fait disparaître des populations entières. Je le crois ; et, de fait, l'on ne peut imaginer quelque chose au monde de plus triste, je dirai même de plus hideux. Laissez moi les excuser : ces Sauvages qui ne voient le Prêtre qu'une fois par an, ne peuvent avoir assez d'esprit chrétien pour en avoir la charité et le dévouement. En

voyant la gravité de la situation, je remis ma vie entre les mains de Dieu, et je commençai mon ministère.

Le lac Abittibbi est comme un vaste marais parsemé d'îles et d'ilôts. Chacune de ces îles était occupée par une ou plusieurs familles. Dans chaque famille, il y avait deux ou trois malades. Bien des fois, pas un seul membre de la famille ne se tenait debout; aucun remède, pas de feu, ni soins indulgents; aucun moyen de défense contre la maladie, sinon de s'éloigner du malade de peur de contracter le mal contagieux. Le missionnaire se multipliait autant que possible; mais il était toujours attendu dans plusieurs îles à la fois. Etant arrivé quelque part, on l'y laissait seul faire le rôle du bon Samatain, après qu'il avait rempli les devoirs de son ministère. Que de malades complètement abandonnés! Quand on désespérait de les sauver, les parents fuyaient dans une autre île, et laissaient les pauvres moribonds étendus sur un lit de fougère où ils grelottaient encore quelques heures dans les angoisses de la mort. J'ai trouvé sur une seule île cinq cadavres abandonnés, auxquels j'ai dû donner moimême la sépulture. Pendant quinze jours le fléau sévit avec la même intensité.

Je ne dois pas oublier que, dans cette occasion, les employés du poste de la Compagnie ont généreusement accomplis leur devoir, et ont fait ce qui était en leur pouvoir pour soulager la misère du peuple. Peu à peu le mal a diminué; et au bout de quelques jours, je continuai mon voyage vers Témiskaming. J'appris ensuite que personne n'était plus mort dans les îles; mais un certain nombre d'hommes et deux ou trois femmes sont morts dans les bois.

Nos Sauvages d'Abitibbi semblaient avoir compris la leçon du bon Dieu; car, l'année dernière, ils furent bien plus dociles. J'avais cette fois pour

compagnon le Révd. Père Poitras, faisant ses premières armes : il a pu trouver les Abitibbis bien aimables, car réellement le changement était grand. Cette année encore, ils ont bien fait la mission. Au fond, ils restent toujours sauvages, fiers, indépendants, un peu gourmands, mais assez bons enfants et plus religieux. Nous ne cessons cependant de nous apitoyer sur leur misérable existence. Pendant tout l'été ils voyagent ; ils vivent presque uniquement de poisson. Il est assurément difficile de les rejoindre et surtout de les garder ensemble pour le temps de la mission, car dame famine ne tarde pas à leur payer visite. Leur chapelle est d'une pauvreté excessive : elle menace ruine. Je crois, mon Révd. Père, qu'aussi longtemps que le missionnaire ne pourra pas résider au milieu de ces populations, jamais nous ne pourrons en faire un peuple nouveau, ni conduire les affaires de notre sainte religion, avec une misère si profonde, tant physique que morale.

Je ne sais si je dois vous rapporter certains faits dont le récit m'a glacé d'épouvante. Si je les mentionne, ce n'est que pour prouver la férocité de ces pauvres sauvages que la religion doit dompter, et qu'elle a déjà, malgré une action si insuffisante, maitrisés en partie. C'est aussi pour vous exprimer le regret de voir encore des pays immenses qui ne connaissent pas le prêtre. Toute la contrée qui s'étend à l'ouest de nos missions, et qui se prolonge d'un côté jusqu'au lac Winnipeg, et de l'autre jusqu'à l'extrême Nord, n'a jamais vu l'envoyé de Dieu.

Je vais donc vous parler de deux cas horribles d'antropophagie. L'un fut commis par un jeune homme de dix-sept ans : il appartient à la nation farouche des Wanawaians, tribu qui laisse à désirer sous tous les rapports. Ce jeune homme poussé par la faim, après avoir jeûné longtemps, a tué son

propre père, l'a fait rôtir, et pendant huit jours il a vécu de cette nourriture. Quand je lui demandai comment il put se porter à un pareil acte, il n'avait d'autre excuse que l'extrême misère. Se voyant mourir de faim, et voyant son père sur le point de subir le même sort, il l'a tué ! Ces cas autrefois communs deviennent de jour en jour plus rares. Cependant, cette année encore, j'ai vu au fort Albany un jeune homme qui a tué une femme, parceque celle-ci avait mangé son mari et ses enfants. Ce jeune homme venait de la rivière à la Truite, dans le district de York-Factory. Il était chrétien, mais depuis plusieurs années il n'avait pas vu de Prêtre.

Il peut vous paraître étrange, mon Rév. Père, qu'il y ait des chrétiens dans ces pays qui n'ont pas vu le Missionnaire. C'est à Albany que la plupart de ces sauvages ont reçu la foi et le baptême. Notre mission d'Albany a toujours été florissante ; et nos chrétiens s'y distinguent par la piété et la ferveur. Cette année, je les ai comptés au nombre de 600 à 700 ; mais ils nous viennent de bien loin : il y en a qui font 200 lieues et plus pour rencontrer le prêtre. Oh ! que l'on est heureux d'être prêtre et missionnaire quand on voit ces pauvres sauvages acheter, au prix des plus rudes privations, le bonheur de recevoir une bénédiction et d'entendre la parole de Dieu pendant quelques jours. Ils viennent à Albany du district d'York Factory, de Severn, de tous les postes éloignés. Assurément ils ne font pas ces voyages chaque année ; il y en a qui ne peuvent y revenir qu'après 10 et 15 ans. Il n'est pas facile de franchir des distances si énormes, d'autant moins que la pauvreté est excessive, et que même ils manquent souvent d'écorce pour construire les canots.

Il y a quelque chose qui me semble tenir du miracle : ces pauvres sauvages conservent la foi, et une foi vive. Ils ne voient pas de prêtres et ils sont entourés de ministres protestants qui disposent

de tous les moyens humains pour gagner nos pauvres catholiques. Comme partout, ces ministres n'épargnent pas les diatribes contre notre sainte religion : rendre le catholicisme odieux et méprisable, c'est leur thême favori ; mais de plus ils ont le pouvoir souvent d'user de menaces : surtout ils ont des présents. Néanmoins, malgré les tentatives de tous genres, nos sauvages conservent la foi. Je n'ai à déplorer qu'une seule apostasie, et encore cette famille était alliée à celle même du ministre, qui n'a rien épargné pour gagner son parent.

Que pouvons nous faire pour soulager leur triste condition ? Espérons que le Gouvernement Canadien qui a reclamé des droits paternels sur tous les habitants de la nouvelle Puissance, n'oublira pas ses enfants des bois et leur viendra en aide. Je le sais, et je le comprends : la principale part de la peine sera le partage du missionnaire, qui se fera sauvage pour se les assimuler peu-à-peu, et leur faire aimer les lois de la religion et celles de la société. Je ne le cache pas, la misère de ces pauvres malheureux vient très-souvent de leur propre faute. Comme tous les sauvages, ils sont sans souci du lendemain, sans que les plus dures leçons puissent les corriger. Considérés au point de vue de la civilisation, ils sont loin d'être des Américains, je vous assure. D'ailleurs je ne leur souhaite pas de le devenir. Ils suivent toujours la même routine. En religion, ils sont au plus haut dégré. Mais les coutumes nationales ne se perdent pas facilement. Ainsi les vieillards sont bien à plaindre parmi eux, comme partout ailleurs ; pour dire vrai, leur sort n'est guère meilleur que celui de leurs chiens. Je connais de vieilles aveugles qui ont été des jours entiers sans manger, à côté de leurs enfants qui festoyaient. C'est triste, mais vrai. Ah ! je le répète, il faudrait ici la présence du prêtre en tout temps, et non seulement l'on transformerait ces

peuples, mais l'on obtiendrait auprès d'eux les mêmes résultats que nos Pères obtiennent auprès des tribus du Nord-Ouest. Certainement, ceux qui se dévouent pour cette œuvre auront bien des obstacles à surmonter, bien des souffrances à endurer ; je ne sais pas même comment ils pourraient se procurer une nourriture quelconque, à moins que l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson ne leur prête ses bons offiices.

La mission d'*Albany* possède une chapelle très-convenable, et déjà enjolivée par quelques ornementations. Dans leur pauvreté si grande, nos sauvages ont voulu s'accorder le luxe d'un véritable bourdon : à Albany se trouve la plus belle cloche du pays ; et ce sont les sauvages eux-mêmes qui l'ont fait venir d'Angleterre. Dans les autres postes, nous n'avons pas même un lieu de réunions : nous disons la sainte messe ou sous la tente, ou dans quelque appartement dépendant des forts ; cela vient de ce que les protestants dominent dans la plupart de ces localités.

Moose-factory est le grand dépôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le département du sud, comme York-Factory l'est pour celui du nord. Moose forme un charmant village anglais au milieu du désert ; c'est une capitale en miniature. Son aristocratie est anglaise, c'est-à-dire formée par un nombre assez considérable d'officiers de l'honorable Compagnie. Le peuple se compose de métis dont la résidence est fixe, et de sauvages qui arrivent au fort à certaines époques. Des maisons bourgeoises, dont plusieurs ont une apparence somptueuse, éparpillées autour du centre principal, un temple protestant dont le ministre reçoit une rétribution annuelle de 300 livres sterling, et la spacieuse habitation de l'officier en chef du poste, font un contraste très-frappant avec les déserts que l'on vient de parcourir. La rivière y est large et se

gonfle sensiblement à chaque marée. La position aussi est très-belle, car, de l'autre côté du fleuve, l'on aperçoit un vaste pays qui s'étend à perte de vue, tout couvert de pâturages où s'engraissent de riches troupeaux de vaches.

Pour compléter ce rapport, mon Révd. Père, je devrais vous dire un mot de notre mission de Témiskaming, et des postes environnants. D'année en année le travail s'y multiplie. A mesure que les commerçants ou les colons s'avancent dans le pays, nos sauvages se divisent en groupes plus nombreux. Je pourrais vous énumérér 15 ou 20 postes différents que nos Pères visitent régulièrement. Ajoutez que la mission de Matawan devient assez importante pour occuper un prêtre toute l'année, surtout à cause des soins spirituels qu'il faut donner aux nombreux voyageurs pour lesquels Matawan devient un centre commercial. Je viens précisément d'y séjourner quelques semaines, et je m'y suis constitué instituteur public. Près de 30 enfants, capables de recevoir l'instruction, étaient abandonnés. Quelques familles protestantes avaient formé le projet de faire venir une institutrice de leur secte. Que faire ? je ne pouvais trouver personne capable d'enseigner à ces enfants ; je me décidai alors à leur consacrer quelques heures chaque jour. Que ne pouvons-nous ici encore voir bientôt le culte divin organisé ! que de bien il en résulterait !

Quant à la mission de Témiskaming, nous commençons à y être installés passablement, et à nous trouver à l'abri de la famine. Le R. P. Pian y a enlevé, la pioche à la main, quelques lambeaux de terre à la forêt ; et nous avons annuellement une petite récolte, quand Dieu veut bien bénir le travail des laboureurs. Le missionnaire devient colon par nécessité ; sans ces petits moyens, jamais nos Pères n'auraient pu songer à entretenir un Orphelinat, ni à appeler des Sœurs qui, en soignant quelques

orphelins, nous aident tant pour l'instruction des sauvages. Je ne sais pourquoi le gouvernement ne soutiendrait pas ces œuvres qui sont entreprises sans doute dans l'intérêt de Dieu, mais qui profitent aussi à l'état.

En finissant, mon Révd. Père, je n'ai qu'un vœu à former, c'est celui de vous voir bientôt au milieu de nous, afin de juger des progrès que nos œuvres ont faits depuis votre dernière visite. Nous sommes assurés que vous les bénissez, et que vous ne cessez de prier pour nous.

Agréez, etc.,

NÉDELEC, O. M. I.

Missions du chemin Elgin.

Lettre adressée par M. Soulard, curé de Ste. Perpétue, à M. Laliberté, Aumônier de l'Archevêché.

Ste. Perpétue, 6 Février, 1872.

Cher Monsieur,

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'il m'est possible de vous transmettre quelques notes sur les missions qui m'ont été confiées l'automne dernier. Comme je suis encore tout nouveau dans la place, j'aurais bien désiré terminer ma visite avant de vous écrire. Mais le mauvais temps et plusieurs affaires m'en ayant empêché, je suis forcé de renoncer à mon dessein et de vous transmettre, à la hâte, quelques mots sur ce que j'ai pu constater jusqu'à ce jour.

Cette colonie du chemin Elgin s'est développée bien rapidement depuis quelques années. Il y a à peine douze ans qu'elle a pris naissance et voilà déjà, qu'à ma grande surprise, j'ai quinze à seize

lieues à parcourir, y compris une partie du chemin Taché, la route Elgin elle-même et plusieurs autres routes adjacentes. Les trois principaux postes de toutes ces missions sont Sainte Perpétue, Saint Pamphile et le Lac Noir. Je vais vous donner un aperçu de ce que j'ai pu connaître sur ces trois missions, depuis qu'elles m'ont été confiées.

SAINTE PERPÉTUE.

Sainte Perpétue est le poste central, et c'est en cette paroisse que je réside actuellement. Ici, ce qu'il y a de remarquable d'abord, c'est la beauté du site que la chapelle occupe. Elle est située sur une petite colline qui est la plus haute élévation de tout le Chemin Elgin. De cette hauteur, la vue s'étend à la plus grande distance possible sur les quatre points de l'horizon. Au nord, nous découvrons au loin la chaîne des Laurentides, au sud-ouest quelques habitations de la paroisse de Saint Cyrille, au nord-est plusieurs maisons sur le chemin Taché, puis une forêt qui s'étend aussi loin que le regard peut atteindre. A quelque distance au sud, toutes les habitations de la paroisse de Saint Pamphile se déroulent en amphithéâtre, et présentent un coup d'œil difficile à surpasser.

Pour une nouvelle mission, je pense que c'est un des plus beaux sites que l'on puisse trouver.

Notre chapelle a soixante pieds sur quarante. Il faudrait encore bien des travaux pour la rendre convenablement logeable, surtout pendant l'hiver.

Il n'y a pas encore de sacristie. Cet hiver, par permission toute spéciale, je dis la messe et je confesse dans le presbytère. Mais j'espère que l'été prochain, nous pourrons remédier à cette grande incomodité; car je me propose de faire construire une petite sacristie de 25 pieds sur 23. Les habitants de la paroisse ne manqueront pas de me se-

conder dans cette entreprise ; car, il faut leur rendre ce bon témoignage, ils se sont toujours montrés des plus zélés pour les travavx concernant le culte de Dieu, et ils ont toujours fourni, de bon cœur ce que leurs moyens leur permettaient de donner. Il y a déjà une partie des matériaux sur la place, et le reste y sera amené dans le cours de l'hiver. Il ne restera plus que la main d'œuvre ; avec quelques corvées, le secours de l'œuvre de la Propagation de la foi et l'assistance de quelques personnes charitables, j'espère que nous réussirons dans notre entreprise et que nous aurons une petite sacristie logeable pour l'automne prochain.

Le presbytère a 30 pieds de long, sur 25 de large, avec une petite cuisine de quinze pieds. C'est un bon logement quant à la grandeur ; mais il m'a fallu y faire faire bien des réparations pour le rendre confortable, et me mettre à l'abri du froid. J'ai constaté que tous ces édifices ont été construits beaucoup trop à la hâte ; il y a eu peu de surveillance, et les pauvres gens, abandonnés à eux-mêmes, n'ont fait que ce qui leur paraissait le stricte nécessaire.

La population qui forme cette paroisse est excellente. Je n'y ai pas encore remarqué ces désordres que l'on rencontre quelquefois dans de nouvelles missions. Les gens me paraissent vivre dans la plus grande paix et conserver entre eux une union parfaite.

SAINT PAMPHILE.

La paroisse de Saint Pamphile se trouve à trois lieues de Sainte Perpetue, et elle est bornée du côté du sud-est par la frontière des Etats-Unis. Cette paroisse, qui s'est formée à peu près en même temps que celle de Sainte Perpétue, donne réellement plus d'espoir pour l'avenir. On remarque

dans cette localité des familles qui vivent très-à-l'aise. Cependant, de ces familles, plusieurs sont montées s'établir ici endettées et plongées dans la plus grande misère ; mais, grâce à leur énergie dans le travail et à la fécondité du sol, elles sont parvenues à acquitter leurs dettes et vivent maintenant dans une heureuse aisance.

On remarque encore à Saint Pamphile plusieurs bons habitants des grandes paroisses environnantes qui, dans le but d'établir leurs enfants, ont vendu leurs propriétés pour venir se fixer ici sur une plus grande étendue de terre. N'ayant pas les moyens d'acheter des terres faites pour leurs enfants, et comprenant combien sont funestes ces voyages qu'entreprennent tant de jeunes gens vers les pays étrangers, ces braves habitants ont préféré faire le sacrifice de leur place natale, et abandonner leurs voisins, leurs amis, les terres que leur avaient léguées leurs ancêtres, pour venir se fixer dans les nouveaux établissements. Il y a de ces courageux pères de famille qui ont pris jusqu'à sept et huit lots de suite destinés à leurs enfants ; de sorte que dans la suite, on verra des rangs habités en grande partie par les enfants d'une même famille. Déjà certains villages portent le nom des premiers colons qui s'y sont fixés. Je remarque aussi, dans plusieurs familles, des jeunes gens pleins d'énergie et de courage. Un grand nombre aiment la place, et travaillent avec le plus beau succès au défrichement de leurs lots. Dieu sans doute, fera prospérer ces jeunes colons et récompensera ainsi les sacrifices de leurs bons parents.

Dans cette paroisse il n'y a pas encore de chapelle. Nous n'avons, pour le présent, qu'une maison de 40 sur 36 pieds qui devra plus tard servir de presbytère. J'espère que, dans quelques années, nous aurons l'avantage d'avoir une chapelle très confortable et assez vaste pour contenir toute la popula-

tion ; car déjà notre maison ne suffit plus, surtout pendant la belle saison.

LAC NOIR.

Cette dernière mission est à deux lieues de Sainte Perpétue, en gagnant Ste. Louise. C'est le poste le moins important du chemin Elgin. On y compte à peine 17 à 18 familles et, depuis plusieurs années, on n'y a constaté aucune augmentation. On assure cependant qu'il y a de bons terrains ; mais le grand malheur, c'est qu'on ne se livre pas assez à la culture. Les habitants vivent généralement du produit qu'ils retirent du commerce de bardeau et de plusieurs autres petits négoces. On n'a pu encore jusqu'à présent construire de chapelle ; la messe se dit dans une maison particulière. En général cette mission offre peu d'avenir. Les gens qui montent pour s'établir préfèrent toujours les terrains des deux autres paroisses comme étant bien plus avantageux.

Voilà, Monsieur, les quelques renseignements que j'avais à vous transmettre sur mes missions, pour la présente année. J'espére qu'à l'avenir, j'aurai de nouveaux progrès à vous faire remarquer. Cette jeune colonie prospèrera, j'en suis certain, car la Providence veillera sur ces pauvres colons et leur donnera le courage et l'énergie dont ils ont besoin. Veuillez demander à Mgr. l'Archevêque sa bénédiction pour eux et pour moi, et croyez-moi votre tout dévoué confrère,

JOS. B. SOULARD, Ptre.

Missions desservies par M. le curé de la Petite-Rivière S. François.

Lettre adressée à M. le Grand-Vicaire Cazeau par M. Hil. Marceau, curé de la Petite-Rivière.

Petite-Rivière, 15 Février, 1872.

Monsieur le Grand-Vicaire,

Comme la Propagation de la Foi vient généreusement à mon secours pour la desserte de deux pauvres missions confiées à mes soins, je crois qu'il est de mon devoir de vous faire connaître, ainsi qu'aux pieux Associés de l'œuvre, en quoi ces missions consistent et ce qu'il en faut espérer pour l'avenir.

SAULT AU COCHON.

La mission du Sault-au-Cochon est à environ trois lieues dici. En été, il est assez facile d'y aller par eau, ou le long de la grève à marrée basse ; mais l'hiver, il n'y a pas de chemin au pied des côtes. Dans un cas pressé, les gens sont obligés de passer par le chemin des caps, et de faire à peu près cinq ou six lieues pour venir ici. Quand l'hiver est rigoureux, il arrive quelquefois que les battures arrêtent ; alors la circulation devient facile.

Il y a sept familles actuellement résidentes dans cette mission. Le chantier de M. Slevin emploie environ quarante hommes.

Jusqu'à présent j'ai toujours fait la mission dans une maison privée, mais l'été prochain je la ferai dans une chapelle.

Cette chapelle est levée, dans un endroit bien choisie, dominant tout l'établissement. M. Slevin a bien voulu prendre l'initiative dans cette construction et bâtir la chapelle presque à ses frais.

Lorsque, du fleuve, nous passons en face de cette mission, isolée de tous côtés par des montagnes, appuyée sur des pointes de rochers ou sur des hauteurs qui paraissent inaccessibles, on ne croirait pas que, depuis quatorze ans, il y a des habitants dans cet endroit. Les uns trouvent le secret de s'y plaire, et d'autres de ne pas trop s'ennuyer ; cela n'empêche pas ceux qui les regardent, en passant, de les plaindre de tout leur cœur.

Les ressources de la vie sont la pêche et la culture, mais surtout le travail du chantier. La pêche à l'anguille donne environ cent quarts par année. Tous ces braves gens travaillent, et aussi tous ont du pain. J'espère qu'ils en auront toujours, tant qu'ils rempliront bien leurs devoirs religieux. On peut dire en général que, sous ce rapport, les choses se font très-bien.

Une école serait bien nécessaire ; mais je crois que, pour si peu de familles, il est impossible de pouvoir réussir à en avoir jamais une.

Cette mission restera, je pense, toujours telle qu'elle est maintenant, et finira avec le chantier.

GRAND CHEMIN DES CAPS.

La mission du Grand Chemin est à trois lieues d'ici environ, dans les montagnes. Cette concession fait partie de la paroisse. Ce n'est que depuis deux ans que je vais dire la messe en cet endroit. Ces pauvres habitants avaient besoin qu'on eut pitié d'eux. La pauvreté d'un grand nombre, leur ignorance, et bien d'autres raisons encore exigeaient quelques sacrifices. Ils ont compris la grâce que le bon Dieu leur faisait. Ils ont levé une bâtisse pour servir de chapelle ; ils entretiennent une école par souscription volontaire ; les voilà très-encouragés.

Ces habitants ne tiendront dans ce pauvre endroit que par une bénédiction toute particulière de Dieu,

car le climat et le terrain offrent très-peu de garanties pour la culture.

Il y a quatorze familles en tout. Les enfants montrent beaucoup d'ardeur à s'instruire, et tout ce petit peuple remplit bien ses devoirs religieux. J'ai lieu d'espérer que, plus tard, dans cette mission les consolations seront plus nombreuses encore que maintenant.

J'ai l'honneur d'être,
M. le Grand-Vicaire,
Votre très-humble serviteur,
H. A. MARCEAU, Ptre.

Mission de S. Ubalde, de la Rivière Batiscan et du Lac au Sable.

Lettre adressée par M. Chavigny de la Chevrotière, premier missionnaire à S. Ubalde, à M. l'Aumônier de l'Archevêché.

St. Ubalde, 26 Février 1872.

Monsieur l'Aumônier,

Je suis certain qu'il vous fera plaisir de recevoir quelques lignes au sujet de la Mission de S. Ubalde, dont j'ai été chargé par Monseigneur l'Archevêque le 1er Octobre dernier. Je vous envoie donc aujourd'hui un rapport de l'état de la mission, aussi exact que possible.

La chapelle de St. Ubalde est à 3½ lieues de l'église de S. Casimir. Il y a 13 ans que le premier colon, armé de sa hache et plein son cœur de courage, venait abattre ici le premier arbre de la forêt. La grande fertilité du sol l'encouragea tellement, qu'il poussa ses défrichements avec la plus

grande ardeur, en sorte qu'aujourd'hui il se trouve en possession d'une propriété magnifique. Les beaux succès de ce courageux défricheur, attirèrent l'attention de plusieurs autres familles qui, elles aussi, se dirigèrent et en grand nombre, vers S. Ubalde. Je compte maintenant 80 familles dans ma mission, formant une population de 430 âmes, dont 244 communiants. Je puis dire, avec beaucoup de satisfaction, que toutes ces familles sont formées de bons et fervents chrétiens, remplis de foi et de piété; ajoutons que toutes ou presque toutes sont en voie de prospérer, et que plusieurs d'entre elles sont déjà très à l'aise.

Les premiers temps de la colonie furent naturellement un peu durs; mais, depuis que des chemins ont été ouverts par le Gouvernement, et depuis surtout, que les colons ont commencé à recevoir de généreux octrois des Sociétés de colonisation du Comté de Portneuf et de Québec, les choses ont complètement changé de face et la prospérité se fait jour partout.

Lorsque je suis arrivé ici, j'ai trouvé une excellente bâtisse de 45 x 36 pieds, qui sera le presbytère plus tard, mais qui sert temporairement de chapelle. Elle fut construite sous la surveillance de M. Guertin, curé de St. Casimir, qui desservait la mission avant ma nomination. En Août derniet, cette chapelle fut bénite au milieu d'un grand concours de prêtres et de laïcs, et la cérémonie fut vraiment imposante. Un petit extrait du rapport qui fut alors fait de cette belle fête religieuse, vous en donnera une idée: " Nous trouvâmes, y est-il dit, tous les colons réunis à la chapelle, car nous étions attendus. De grands préparatifs avaient été faits pour nous recevoir. Ces braves gens ne savaient comment nous témoigner leur joie. Le lendemain était en effet un grand jour pour eux. Leur chapelle devait être consacrée au culte, par

une bénédiction solennelle. Ils savaient d'ailleurs que nous leur apportions la promesse d'un Curé pour le Ier Octobre, à la condition qu'ils lui assureraient les moyens d'une honnête existence. Ils voulurent se préparer à cette fête en s'approchant du sacrement de la réconciliation. Le lendemain, jour de l'Assomption, la population entière de S. Ubalde se pressait à la table Sainte, pour recevoir le pain des forts, qui adoucit les durs labeurs du colon, l'encourage et lui fait supporter avec une sainte résignation l'ennui et les privations sans nombre attachés aux premières années de la vie de défricheur.

" Mr. le Curé de la Pointe-aux-Trembles donna le Sermon. Il prit pour texte ces paroles tirées de l'Evangile du jour. " *Marie a choisi la meilleure part et elle ne lui sera point ôtée.*" Il en fit une très heureuse application à son auditoire. Dans ce beau sermon, si religieux et si patriotique tout à la fois, le Rév. M. Parant démontra avec force à ces courageux pionniers de la colonisation, qu'en préférant le sol fertile du Canada, leur patrie, aux manufactures américaines, ils avaient choisi la meilleure part, et que cette part si vaillamment acquise ne leur serait point ôtée ; mais qu'au contraire ils la passeraient en héritage à leur postérité qui bénirait leur mémoire."

Cette fête est restée profondément gravée dans le cœur de ces braves gens qui parlent tous les jours, avec la plus grande joie, de la célèbre journée de la bénédiction de leur chapelle.

Ce fut environ un mois après cette belle fête que Mgr. l'Archevêque me confia la mission de S. Ubalde. Avec le bienveillant concours de Messieurs les Syndics, mes premiers soins furent de faire lambrisser la chapelle et d'y faire poser des bancs ; je fis ensuite élever un petit clocher, pour y installer une superbe cloche, due à la grande géné-

rosité du Rév. M. Chârest, Curé de S. Roch de Québec. Je m'occupais en même temps à faire terminer le presbytère et ses dépendances. Le coût de tous ces ouvrages s'est élevé à environ 800 piastres. Ces déboursés considérables vous surprendront peut-être, eu égard à la pauvreté de la mission. Si S. Ubalde se trouvait dans des circonstances ordinaires, il lui aurait été difficile en effet de payer cette somme; mais grâce aux argents que nous avons reçus de la société de colonisation du Comté de Portneuf, comme prime pour les défrichements déjà faits, les colons ont pu de suite me mettre en main une somme de 200 piastres. Ils auraient certes fort bien pu employer cet argent ailleurs, et ils en étaient bien les maîtres; mais ces braves gens, profondément religieux, ne crurent pas mieux faire que de donner cette somme pour le payement des ouvrages faits aux bâtisses de leur fabrique, bien convaincus qu'ils sont que ce que l'on donne à Dieu n'appauvrit jamais. Je réalisai ensuite 211 piastres par la vente des bancs, et je recueillis encore 180 piastres de souscriptions volontaires. Il ne nous reste donc plus qu'environ 220 piastres de dettes, et je viens d'ouvrir une nouvelle souscription pour les rencontrer.

Nous n'avons pas encore de sacristie. Mais la générosité de mes colons va bientôt lever tous les obstacles. Déjà, dimanche dernier, ils m'ont remis pour cet objet une somme de 120 piastres que vient encore de leur accorder la société de colonisation du comté de Portneuf.

Ici, cher Monsieur, je ne sais ce que je dois admirer davantage, où le zèle de ces braves gens qui, comme je l'ai dit plus haut, auraient eu grand besoin de cet argent pour eux-mêmes et étaient bien libres de l'employer pour le soutien de leurs familles, mais qui ont préféré le sacrifier pour le temple du bon Dieu, ou bien la grande générosité

de MM. les Directeurs de la société de colonisation du comté de Portneuf.

Depuis 3 ans, cette Société a donné à St. Ubalde, au-delà de 13 cents piastres ! Ajoutez à cela des allocations assez considérables de la part de la société de Québec, et vous aurez une idée du bien immense qui en résulte pour la prospérité de ma chère mission.

Dieu seul est capable de donner aux membres et aux directeurs de ces généreuses sociétés la récompense qu'ils méritent. Qu'il leur soit rendu au centuple ! C'est là le vœu que je forme pour eux de grand cœur avec tout mon petit peuple.

RIVIÈRE BATISCAN.

Ce nouvel établissement se trouve dans le canton Chavigny. Les premiers travaux y ont été commencés par la Société de colonisation de Québec centre, sous la direction du Rév. M. Bellenger, curé de Deschambault. La place de la future église est marquée, à 4 lieues environ de la chapelle de S. Ubalde. La Corporation Archiépiscopale possède en cette endroit une belle terre de 4½ arpents sur 28. Les colons ont déjà entrepris de la défricher eux-mêmes, pour le soutien du curé qui leur sera donné plus tard. Le nombre des lots pris est d'environ 60, sur lesquels les défrichements doivent se continuer ce printemps sur une grande échelle, vu l'aide très-considérable que les sociétés de Québec centre et du comté Portneuf donnent aux colons. Voici en deux mots, en quoi consiste cette aide puissante : d'abord chaque colon obtient un lot de 4½ arpents sur 28 pour la modique somme de 30 piastres payable en 5 ans. Ensuite chaque colon est nourri gratuitement pendant tout le temps qu'il travaille à défricher sa terre ; ou bien, s'il l'aime mieux, il reçoit 3 piastres de prime pour chaque arpent qu'il met en état d'être ensemencé.

Ajoutons que ces avantages immenses sont à la disposition de tous les colons indistinctement, de quelque partie du partie du pays qu'ils nous viennent. Honneur et remerciements sincères à ces sociétés de colonisation qui font un si grand bien à nos braves compatriotes ! Honneur et remerciements surtout à la société de Québec-centre, qui a favorisé la première l'établissement de cette belle colonie ! Dans bien peu d'années, j'en ai l'espoir, les colons de la Rivière-Batiscan auront un missionnaire au milieu d'eux ; car il y a déjà plusieurs familles résidentes en cet endroit, et le nombre s'en accroit rapidement. Un beau grand moulin à scie, bâti par les soins du Rév. M. Bellenger, active grandement la colonisation, en fournissant aux nouveaux arrivés les moyens de se bâtir très-facilement.

Le bien que les sociétés de colonisation opèrent dans nos endroits, elles le produiraient partout, si partout on formait de ces sociétés si faciles à établir et si admirablement avantageuses dans leurs résultats. Chaque comté, chaque paroisse choisirait ensuite un centre de colonisation où, comme à St. Ubalde, on favoriserait de toutes manières l'établissement des jeunes gens qui, sans cèla, prendront inévitablement la route des Etats-Unis. A mon humble avis ce moyen, bien compris et bien exécuté, arrêterait certainement, en grande partie, cette terrible émigration qui menace plus que jamais l'avenir de notre cher Canada. Dieu merci ! les jeunes colons de Montauban et de Chavigny, vu les nobles et généreux encouragements qu'il reçoivent, ne songent qu'à s'emparer du sol et à lui demander une agréable aisance dont, assurément, ils jouiront bientôt !

LAC-AU-SABLE.

Quoique j'aie été déjà long, je ne puis cependant pas m'empêcher de vous dire un mot du Lac-au-

Sable. Cet établissement se trouve à $2\frac{1}{2}$ lieues de la chapelle de St. Ubalde. Il y a déjà plusieurs lots de pris, sur les bords du Lac; il y a même quelques familles résidentes. Une chapelle sera bâtie à peu près dans le même temps que celle de la Rivière-Batiscan, car les colons d'ici, jouissant eux aussi des mêmes privilèges, pousseront les défrichements avec la même vigueur.

Le Lac-au-Sable est superbe; il a au moins une lieue de long sur une demi-lieue de large. Là, comme à St. Ubalde et comme à la Rivière-Batiscan, les terres sont d'une qualité excellente et d'une exploitation facile.

Puissent tous les avantages que je viens de vous signaler avec tant de plaisir, M. l'Aumônier, engager un grand nombre de nos compatriotes à venir se fixer ici! Ils y trouveront une bonne population qui fait la joie du missionnaire, et un sol fertile qui leur procurera, en peu de temps, une aisance qu'ils iront vainement demander à l'étranger.

J'ajoute qu'il ne faut pas se figurer que nous sommes perdus au fond des bois: nous ne sommes qu'à 6 lieues des Grondines, d'où un bateau à vapeur se rend à Québec deux fois la semaine, et c'est tout au plus à 5 lieues de St. Ubalde que passera le chemin de fer du Nord.

Croyez-moi bien, M. l'Aumônier etc.,

G. CHAV. DE LA CHEVROTIÈRE, Ptre.

Missionnaire.

Extraits d'un long compte-rendu fait à M. le Grand-Vicaire Langevin, par M. Bossé, curé de la Rivière-au-Renard, Gaspésie, sur diverses missions que ce Monsieur est chargé de desservir.

Rivière-au-Renard, 3 Mars 1872.

....

6 Janvier, Epiphanie.—Temps incertain, mais fut-il mauvais, je dois descendre à l'Anse-au-Griffon. J'arrivai à l'heure de la grand'messe. Tout le monde était réuni. En les voyant ainsi à pareil jour, je pensais aux nations dans l'attente du Messie. Mais plus heureux que ces nations, la vérité brille à leurs yeux éclatante et entière. Ce n'est plus l'étable de Bethléem: c'est leur coquette petite église qui se dresse là-haut, et dont la cloche sonore se fait entendre à tous les points de la mission. Ce n'est plus l'humble crèche: c'est un autel émaillé de fleurs, et sur lequel repose, non l'Agneau naissant, *Deum infantem pannis involutum*, mais l'Agneau immolé, *Agnus qui occisus est*. Heureux s'ils apportaient tous à ses pieds la même foi et la même ferveur que les Mages !

C'est un grand bonheur pour chacune de ces missions quand elles ont les offices le jour de quelque grande fête. Cela ranime leur dévotion ; et je ne manque jamais alors de terminer de si beaux jours par les exercices de l'Archiconfrérie, à laquelle presque tous appartiennent.

Le dernier office, ce sont les baptêmes : sept enfants furent présentés pour recevoir ce sacrement.

Tout étant terminé, je me mis en route pour le Cap Rosier. Avec la nuit étaient arrivés les trois amis : vent, froid et neige. Le chemin était à peine tracé, et nous fûmes plusieurs fois obligés de dételer pour dégager notre voiture. Enfin, au milieu d'un champ, nous nous perdons entièrement. Pas de balises pour nous guider. Aucune habitation au proche. En se débattant le cheval casse une ménoire. Il faut traîner la voiture à bras jusqu'au chemin dont nous étions assez éloignés, et faire un fossé devant le cheval pour l'y amener. Puis, contents de nous être tirés de ce mauvais pas, nous suivons péniblement notre voiture et arrivons enfin au gîte.

7 Janvier. Me voici donc au Cap Rosier, ou Cap-des-Rosiers. D'où vient ce nom ?

Quelques imaginations poëtiques en attribuent l'origine aux rosiers sauvages qui couronnaient la cime de Cap ; c'est trop poëtique pour mériter créance. En général, les anses et les caps de la Gaspésie ont pris les noms de ceux qui y ont fait naufrage, ou qui sont démeurés dans les environs. C'est ainsi que le Cap-aux-Os doit s'écrire *Cap Ozo*, du nom d'un Guernesais qui y a habité le premier. L'Anse-à-la-Rogne, entre le Grand-Etang et le Cloridonne, a pris son nom d'un vieux pêcheur nommé Milliard, et surnommé *la Rogne* à cause de ses jurements et de sa malhonnêteté. Deux milles plus haut est l'Anse-à-Breton, d'un nommé Breton qui s'y échoua. Nous avons encore l'Anse-à-Vallée, l'Anse-à-Paradis, en haut du Cloridonne, l'Anse-à-Fisher, à un mille d'ici, le ruisseau Arbour en haut du Mont-Louis, la Pointe-à-Lamonde, le Cap Bonamy en bas du Cap-Rosier, tous noms de pêcheurs.—Il y a vers Rimouski, dans St. Thomas et ailleurs, des

familles du nom de Desrosiers. Je serais porté à croire qu'un navigateur ou pêcheur de ce nom, ou s'est échoué, ou est demeuré dans les environs du Cap qui a depuis porté son nom. Il faudrait alors écrire comme on prononce toujours en français : *Cap Desrosiers.* Au reste, c'est une supposition que je hasarde, mais *les opinions sont libres*. Il y a déjà quelques années qu'un curé serait installé au Cap-des-Rosiers, mais l'extrême pénurie de prêtres en a toujours empêché Monseigneur. Cependant tout se prépare pour cette installation l'automne prochain. Le besoin s'en fait vivement sentir, et nul ne le sait mieux que moi qui suis à même de constater les souffrances spirituelles de ces pauvres gens.

Je dois leur donner les offices à chaque sixième semaine; mais il est rare que je puisse le faire aussi souvent. D'un autre côté, il ne se passe guère un mois sans que j'y sois appelé pour les malades. Je les encourage en leur faisant espérer bientôt la fin de ce triste état de choses.

Dans l'après-midi, à l'heure où commençait les vêpres, on entendit un lointain grondement comme celui d'un tremblement de terre ; le sommet des pics environnants se couvrait d'une brume épaisse et l'on vit venir dans les coupes des montagnes un *solide poudrin de neige* (expression locale). La petite chapelle se tordait avec d'affreux craquements. Plusieurs courraient à leurs maisons, croyant que la tempête allait tout ballayer. Une neige épaisse *rafalait* de toutes parts sous le souffle impétueux de l'ouragan. Et cela dura presque toute la nuit. Dieu soit loué, il n'arriva aucun accident.

8 Janvier. Ce matin la neige a cessé de tomber. le vent ne souffle plus, mais il fait un froid assez vif. En route depus le point du jour, j'ai bien de la peine à me frayer un passage à travers la neige

que la tempête d'hier a accumulée. Enfin ce n'est pas sans beaucoup de satisfaction que je vois apparaître au loin le petit clocher de la chapelle de l'Anse-au-Griffon.

Déjà je songeais avec quelles délices j'allais réchauffer mes membres engourdis par le froid, et me reposer des fatigues de ce pénible trajet. Dans ces pensées, j'arrive à la porte de l'école où je demeure. Au même instant une voiture y arrive aussi vite que moi. C'est de la Rivière-au-Renard, et un secret instinct me dit qu'on vient me chercher. Je ne me trompais pas. Une vieille se meurt à la Petite Rivière, et je n'ai pas un moment à perdre.

Le froid augmentait, mais cela ne retardera pas d'une seule minute la dernière heure de la moribonde. Embarquons nous donc sans rien dire, de peur qu'une parole d'impatience ne se glisse parmi les autres : c'est le temps de pratiquer le conseil de l'évangile : *In patientia vestra possidebitis animas vestras* Et on se chauffera plus tard.

La distance est bientôt franchie. Après avoir pris le saint viatique en passant à l'église de la Rivière-au-Renard, je continue à la hâte vers le terme de mon voyage. La pauvre vieille était si heureuse de recevoir tous les sacrements que j'oubliai mes fatigues pour me réjouir avec elle. Et après l'avoir préparée à aller rendre compte de ses 91 ans, je retournai de suite à l'Anse-au-Griffon, où j'arrivai à 9 heures. Je ne me refusai pas le repos, j'en avais besoin.

9 Janvier. Surmontant tous les obstacles, un couple de la Grande Grève arrive ce matin pour recevoir la bénédiction nuptiale. Nombreuse assistance à la messe. A leur entrée dans l'église, le tuyau s'échappe de la cheminée, et nous voilà en quelques instants plongés dans une fumée épaisse, tout autre que le *fumus aromatum.* Impossible de

toucher au malheureux tuyau sans se brûler: les chassis refusent de s'ouvrir, on doit se contenter de la porte. Mais il ne vente pas et la fumée ne sort guère. Je hâte les cérémonies au milieu d'un pleur général, (triste présage!) et nous laissons l'église s'aérer à loisir.........

....

19 Janvier. C'est la coutume des curés de prendre une petite vacance pour se reposer des fatigues d'un concours. Mes 40 heures étant finies, je vais M. le Grand Vicaire, me conformer à cette salutaire tradition, en partant tout de suite, demain matin, pour ma mission du Cloridorme. L'office du premier dimanche après l'Epiphanie, leur avait été promis, mais il m'a été impossible de tenir cette promesse. Je voulais ensuite essayer de pousser une pointe vers le Mont Louis (23 lieues de ma résidence) et visiter ce pauvre exilé de confrère. C'est vers ce temps-ci qu'il doit venir en mission à la Grande-Vallée; il n'y aura que la maladie qui m'empêchera de le rencontrer, soit à cet endroit, soit plus loin si les communications ne ne sont pas possibles.

Deux autres raisons me pressent encore d'aller présentement au Cloridorme. D'abord, c'est le plus beau temps de l'hiver pour la raquette, puis la maladie qui a jeté tant d'épouvante ici au commencement de ce mois, semble diminuer. C'est donc le temps de faire sans retard ce voyage qui est annuellement ma suprême misère d'hiver. Je dis *misère* avec connaissance de cause; mais il faut toujours des épaules pour porter ce fardeau, et pourquoi un autre que moi en aurait-il la préférence?

20 Janvier. Nous partimes à 7 heures pour le Cloridorme ....

La neige était médiocrement bonne pour la raquette. Mais fût-elle meilleure, cette manière de voyager est toujours pénible pour ceux qui n'y sont pas habitués dès leur enfance. Je regrette aujourd'hui de ne m'être pas accoutumé à la raquette, au moins pendant mon Grand-Séminaire. Mais que sert de déplorer ce à quoi on ne peut remédier ?

Cette distance de quatre lieues qui sépare l'Anse-à-Valeau du Grand-Etang me paraît toujours interminable, quand il me la faut parcourir à pied. A chaque pointe, un secret espoir vous dit que c'est la dernière. On se hâte alors, on fait de nouveaux efforts, on regarde impatiemment. Nous voilà à l'extrémité de cette pointe et... combien s'étendent au delà ! et le but du voyage semble toujours reculer ! et les milles et les lieues fuient si lentement derrière nous !

....

21 Janvier.—Jour de bonheur pour la mission de Cloridorme ! Ils ont enfin les offices du dimanche dont ils ont été privés depuis le commencement de Novembre. Toutes les dissensions sont suspendues, tous les caractères se montrent sous leur plus beau jour, tous les visages respirent la joie. Telle est l'impression que fait sur eux la présence du prêtre. Que ne jouissent-ils de cette présence au moins tous les mois ! Et encore ce ne serait pas trop ; car il y a à présent au-dessus de 120 communiants, et une église est en voie de construction. Or comment promouvoir efficacement leurs intérêts spirituels et matériels, si le prêtre ne peut s'y montrer qu'à de longs intervalles, et en passant ? Mes missions étant divisées, le curé de la Rivière-au-Renard n'aura que celle-ci à desservir à part la paroisse, et mènera à bonne fin ce que j'ai à peine le temps d'effleurer. Au reste, le chemin

maritime, praticable en tout temps et, en toutes saisons, lui permettra de s'y transporter promptement et facilement. Il aura encore sans doute de grands labeurs, mais ils origineront des hommes et non des éléments. Tout fleurira sous une direction suivie et incessante, et chaque nouveau progrès animera le prêtre à en accomplir d'autres. Puisse cet heureux temps luire bientôt !

Après les offices, 5 baptêmes et plusieurs confessions terminent les occupations de la journée.

....

22 Janvier.—Aujourd'hui le temps est beau ; je m'en réjouis, surtout pour les pauvres femmes dont quelques-unes ont jusqu'à une lieue à parcourir à pied pour se rendre à la chapelle.

En outre, j'attends avec impatience l'arrivée du courrier du Mont-Louis ; je saurai par lui si M. Boutard est descendu à la Grande Vallée et quand j'aurai le plaisir de le rencontrer. Le voici avec une lettre de mon cher confrère. Il m'annonce que sa voiture m'attend depuis hier soir à la Petite-Vallée pour me monter au Mont-Louis, où M. le curé de Ste. Anne doit être rendu ce soir. Il s'agit d'un concours, et M. Boutard n'a pu en avoir encore depuis qu'il est dans ce poste isolé. Ce sera vraiment décourageant s il manque son coup cette fois-ci. Mais non, dussé-je marcher jour et nuit, je me rendrai à son invitation. Je me prépare à partir immédiatement.

....

23 Janvier.—A 4½ heures, nous arrivons à la Madeleine. On y rencontre, non plus le *Braillard*, mais des gens bien hospitaliers qui s'empressent de se lever et de nous préparer un excellent déjeûner.

Nous arrêtâmes ensuite au Manche-d'Epée à 9 heures du matin.

Une heure et demie de repos pour nous et pour notre pauvre cheval, et nous continuons notre course.

Ici, j'eus un spectacle que bien des touristes se trouveraient heureux de contempler. Dans ces parages, il y a un cap appelé *Cap Pleureur*, à cause des filets d'eau qui surgissent à divers points de sa surface. Aux premiers froids ces filets, grossis par les pluies de l'automne, se sont congelés en prenant les formes les plus singulières. L'aspect général est celui de quatre colonnades superposées, variées de couleurs et diminuant en volume à mesure qu'elles approchent du sommet du cap. Le rang inférieur, formé par les sources les plus abondantes, présente d'énormes stalactites dont les enfoncements sont du plus bel azur. Au-dessus règnent deux galeries du blanc le plus pur, et dont les interstices sont remplis de sombres blocs de granit, de festons de mousse desséchée, d'arbrisseaux verts tranchant agréablement sur les nuances environnantes. Enfin, pour compléter le tout, d'innombrables clochetons aux reflets éclatants, formaient le digne couronnement de ce chef-d'œuvre divin. Je m'arrêtai pour contempler à mon aise ce délicieux tableau, dont je voudrais pouvoir, M. le Grand-Vicaire, vous donner une plus fidèle description.

Nous montons toujours, et de loin mon guide me montre la *coupe* du Mont-Louis. Successivement nous passons le *Gros-Mâle* et l'*Anse Pleureuse*, et laissant enfin derrière nous le Township Taschereau, nous entrons dans la seigneurie du Mont-Louis.

A $2\frac{1}{2}$ heures après-midi, fatigué, grelottant, mais heureux, j'arrivais à la porte du presbytère, où

deux confrères m'attendaient avec impatience, et me reçurent avec une suprême cordialité. Et ce soir, il était tard quand nous nous séparâmes, tant nous trouvions de bonheur à habiter ensemble.

Le Mont-Louis consiste en une vallée resserrée entre deux hautes montagnes. Il y a une étendue assez considérable d'excellentes terres, et un moulin à farine. Mais, comme sur tous les points de la côte Gaspésienne, la pêche avait toujours occupé exclusivement le temps et l'idée des résidents. Ce fut leur premier curé, M. Roussel, qui encouragea l'agriculture et donna l'élan. Ses exhortations faisaient d'autant plus d'impression qu'il prêchait de parole et d'exemple. S'apercevant que ses pêcheurs méprisaient la culture et ne comprenaient pas quelles abondantes ressources en proviennent, il voulut la relever, l'ennoblir à leurs yeux. Pour cela, il employait tous ses loisirs à labourer, semer, herser, faire de solides clôtures et de bons fossés. Il faisait plus : il prêtait grain et patates de semence à quiconque en avait besoin. Que de fois même les voyant, au printemps, aller à leurs berges pour la pêche, il les arrêtait et les renvoyait travailler à leurs champs !

Tant d'efforts devaient produire leurs fruits. En trois ans le Mont-Louis changea de face ; et ceux qui auparavant goûtaient à la misère chaque année, purent s'hiverner facilement du produit de leurs terres. Avec l'augmentation de la culture augmentèrent aussi en nombre les animaux de toutes espèces. On sema du lin ; on s'habilla avec l'étoffe et la toile fabriquées dans la place ; au lieu d'acheter du lard au magasin, on fit soi-même ses engrais. En un mot, le pêcheur, saus toutefois abandonner son occupation favorite, se fit en même temps cultivateur. Ces gens-là doivent et devront

longtemps une vive reconnaissance à leur premier curé.

....

25 Janvier.—Je me suis mis en route à 7 heures du matin, pour retourner à la Rivière-au-Renard. Obligé de laisser reposer pendant quelques heures mon cheval au Manche-d'Epée, j'ai le plaisir de lier connaissance avec l'Agent des Terres de la Couronne, M. Louis Roy, du-Cap-Chat. Le but de son voyage est de donner des lots *gratis* sur tout le parcours du chemin maritime, depuis Ste. Anne jusqu'à la Madeleine. Une des conditions, et la seule qui, en toute probabilité, sera strictement imposée, est l'entretien du chemin. Ajoutons que cette distribution de lots rendra possible la construction de la ligne télégraphique dès l'été prochain. Ce M. Roy est un ami dévoué de la colonisation (et qui ne l'est pas est ennemi de son pays), et ses efforts dans ce sens justifient pleinement la confiance que le Gouvernement repose en lui.

A une heure de relevée, on se remet en marche. Ni le vent ni le froid ne m'empêchèrent d'admirer la quantité d'excellentes terres que renferme la seigneurie de la Madeleine, et je puis vous affirmer, M. le Grand-Vicaire, qu'il y a là place pour une excellente paroisse. Cette année, une compagnie de marchands de bois y a ouvert un chantier considérable pour exploiter les riches forêts environnantes ; et l'été prochain on doit y bâtir un puissant moulin à scies et un autre à farine. Le résultat de l'exploration fait espérer qu'il y a du bois pour fournir à l'exploitation pendant 40 ans. Et, comme il faut beaucoup de grain et de foin pour les chevaux du chantier, la compagnie veut faire les plus grands efforts pour fixer autant de familles que possible sur la seigneurie qu'elle a achetée. Il est

donc probable que le besoin d'un prêtre se fera vivement sentir en cet endroit avant longtemps.

....

30 Janvier.—Après mille retards et avec les plus grandes fatigues, je suis enfin au Grand-Etang. Je donne aux habitants de cette mission l'inestimable avantage d'une messe, puis, sans perdre un instant, nous nous mettons en route.

De temps en temps nous nous arrêtions pour prendre haleine, et alors j'examinais attentivement les lots de terre que nous traversions. Quelques-uns sont d'une bonne qualité, mais leur profondeur ne dépasse nulle part dix arpents. C'est une vallée dont le fond est occupé par plusieurs petits lacs. En beaucoup d'endroits, ce ne sont que crans de tuf. Un cultivateur hésitera donc à se fixer par ici, et un pêcheur s'y trouvera trop loin de sa *grave*. Dans l'espace d'un mille, le long de la Rivière de l'Anse-à-Valeau, la terre est bien boisée et de bonne qualité, et avant longues années on y verra des établissements.

Après avoir beaucoup souffert de la soif, nous achevons enfin ces interminables 11 milles.

Aux premières habitations, deux baptêmes m'attendaient, et un autre à la Pointe-Jaune. Bref, il était 9 heures du soir quand j'arrivai chez moi, heureux de revoir ma bonne mère, mon humble gîte et ma chère église.

Février a été rude : abondance de neige et chemins impraticables ; au point qu'allant à deux milles pour les malades, je dus mettre mes raquettes en sortant d'ici.

Pendant ce mois, j'ai été appelé, pour maladie, une fois au Cap-Rosier, trois fois à l'Anse-au-Griffon, une fois à l'Anse-à-Valeau, et quatre fois à la Petite-Rivière-au-Renard. C'est un parcours de 29

lieues à ajouter aux 117 décrites dans ce récit. Et cependant je n'ai jamais été mieux portant. Aidez-moi, M. le Grand-Vicaire, à remercier le bon Dieu des forces dont il est si prodigue envers moi, et veuillez me croire, etc.

F. X. BOSSÉ, Ptre.

St. Come de Kennébec.

Rapport adressé par M. Desjardins, premier curé de S. Côme, à Mgr. l'Archevêque de Québec.

St. Côme, 14 Avril, 1872.

Monseigneur,

Dans ma dernière lettre, je promettais à Votre Grandeur quelques détails sur la mission de St. Côme, que vous avez daigné me confier en septembre dernier ; je viens donc aujourd'hui accomplir ma promesse.

St. Côme se trouve dans les townships Linière et Jersey. Nous sommes à dix milles de St. George, et à vingt milles des lignes américaines. La chapelle est bâtie sur le grand chemin Kennébec, et sur la rive Nord-Est de la Rivière-du-Loup, petite rivière qui coule du Nord-Est au Sud-Ouest, et se décharge dans la rivière Chaudière, à deux milles à peu près de l'Eglise St. George. C'est sur les deux rives de cette rivière, que sont échelonnées les 86 familles que j'ai à desservir.

Si d'humbles commencements, Monseigneur, sont souvent l'indice d'un brillant avenir, que sera donc St. Côme dans quelques années ? Sans doute, quelque chose de bien extraordinaire, car sa naissance a été bien humble, et son enfance bien languissante.

Pour fixer l'époque de l'arrivée ici des premiers colons canadiens, il faut, paraît-il, remonter au-delà de quarante ans, sans toutefois pouvoir donner une date précise, car ces premiers colons ont laissé la place depuis longtemps, pour aller demander à la République voisine leur pain quotidien. Les plus anciennes familles actuelles sont les familles Vallée et Bélanger établies, ici depuis trente à trente-cinq ans.

Les Canadiens, cependant, n'ont point été les premiers occupants. Avant eux, étaient arrivés bon nombre d'Irlandais protestants qui se fixèrent çà et là, le long du chemin de Kennébec. Plusieurs d'entre eux ont aussi laissé le pays ; les autres, au nombre de 36 familles, forment une population complètement séparée des Canadiens. Ils occupent une étendue de 15 à 16 milles vers les lignes, à l'exception de quatre familles, écartées à l'autre extrémité de la mission, sur les limites de St. George. Ces pauvres frères égarés ont leur ministre pour les desservir.

C'est en l'automne 1844, que le premier curé de St. George, feu M. Fortier, vint pour la première fois visiter les courageux colons de Linière, et offrir pour eux l'auguste Victime. L'année suivante, il y fit faire la première communion à quelques enfants. Comme il n'y avait point alors de chapelle, un respectable habitant du nom de Pierre Bélanger, mit une partie de sa maison à la disposition du missionnaire. La messe se célébra là jusqu'en 1860, époque de l'érection de la chapelle actuelle. Cette

chapelle une fois construite, avec bien des peines et des sacrifices, ces pauvres gens se réjouissaient déjà dans la pensée de la prochaine arrivée d'un missionnaire résident ; mais ils avaient compté sans leurs faibles ressources, et il leur fallut attendre encore bien des années. J'avais donc bien raison de dire que la naissance de St. Côme a été obscure, et son enfance languissante, puisque ce prêtre résident si désiré n'arriva que vingt-huit ans après la première mission !

Votre Grandeur aimera peut-être à connaître les raisons qui ont retenu si longtemps St. Côme dans les langes. Ces raisons, je les porte à trois principales. La première, c'est la grande distance qu'il y a entre S. Côme et St. George, jointe à l'inconvénient de deux rivières à traverser pour se rendre à l'Eglise. Or, l'expérience est là pour prouver que le colon canadien est essentiellement religieux. Avant de s'armer de la hache du défricheur, il aime à savoir si, au sein de la forêt qu'il va attaquer, s'élèvera bientôt un autre clocher pour lui rappeler les souvenirs de son enfance : si, là, il trouvera un ami pour l'aider à supporter, en bon chrétien, les peines si nombreuses dans la vie du pauvre défricheur.

La seconde raison, c'est le voisinage des Etats-Unis et des chantiers, où la plupart des gens vont ordinairement perdre la plus belle partie de l'année, pour gagner quelques misérables piastres, au lieu de consacrer ce temps à avancer leurs excellentes terres. Enfin, la troisième cause de langueur pour St. Côme provient du manque de chemins de colonisation, et de ce qu'un grand nombre de lots appartiennent à des compagnies de spéculateurs.

Grâce à Votre Grandeur, la première de ces causes de *statu quo* n'existe plus. Quant à la seconde, j'espère qu'elle viendra aussi à disparaître. Je vais faire au moins tout mon possible, non pour éloigner

les lignes Américaines, car ce serait pour le moins téméraire de le tenter, mais pour faire comprendre à ces braves gens l'importance de se livrer plus que jamais à la culture de la terre. Si je puis atteindre ce but, je pourrai me réjouir d'avoir rendu à ce petit peuple un très grand service, sous le double rapport temporel et spirituel. Depuis que j'exerce le saint ministère dans cette partie du pays, j'ai pu me convaincre d'une chose : De tous nos Canadiens qui courent les Etats et les bois, bien peu reviennent avec quelqu'argent ; mais tous, en revanche, reviennent avec de fort mauvaises habitudes.

Pour ce qui est de la troisième et dernière cause, il ne tient qu'à notre gouvernement de la faire disparaître. Qu'il fasse pour cette partie du pays, ce qu'il fait si généreusement pour d'autres localités, et dans dix ans, la petite mission de St. Côme sera devenue une belle et florissante paroisse. Il y a encore, dans l'intérieur de nos townships, de nombreuses et bonnes terres, mais pour y arriver il faut des chemins, et nous n'en avons pas.

D'après le recensement fait en janvier dernier, St. Côme renferme 86 familles dont sept irlandaises, donnant un total de 516 âmes et 292 communiants. A pareille époque l'année précédente, il y avait 262 communiants. Ce petit peuple est plein de zèle et de dévouement ; il ne recule devant aucun sacrifice, lorsqu'il s'agit de faire quelque chose pour le bon Dieu.

Notre chapelle, comme je l'ai dit plus haut, a été construite en 1860 ; c'est tout simplement une grande maison de quarante-cinq pieds sur trente-trois, non terminée à l'intérieur. Si la population n'augmente pas trop vite, elle pourra suffire encore quelques années.

En fait d'ornements, nous sommes assez bien

pourvus, grâce à la Propagation de la Foi et aux dons généreux de certains particuliers.

Nous n'avons pas encore de sacristie; mais les matériaux pour sa construction sont sur la place.

Le presbytère et ses dépendances seront terminés de bonne heure, cet été.

Outre les huit arpents de terrain que la Corporation Archiépiscopale possédait déjà ici, on a fait le printemps dernier, avec l'aide de la Propagation de la Foi, l'acquisition d'une bonne terre de cinquante acres, qui sera d'une grande utilité pour le missionnaire.

Il y a dans la mission quatre écoles en opération. Elles sont bien tenues et sont fréquentées par 80 à 90 enfants. Sur ce point encore, que de sacrifices ! Mais la foi, et la conscience d'un grand devoir à remplir, leur font faire ces sacrifices généreusement.

Je suis heureux et content au milieu de mon petit peuple. Son assiduité aux offices et l'attention qu'il porte à la parole de Dieu sont pour moi un grand sujet de consolation. Que Dieu daigne le bénir !

Depuis septembre dernier, j'ai fait douze baptêmes, mais point de mariage ni de sépulture. Personne ne veut étrenner le cimetière.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, etc.

J. R. DESJARDINS, Ptre.,

Missionnaire.

Missions d'Anticosti et du Labrador.

Rapport adressé par M. Bonneau, prêtre de l'Archevêché, à M. le Grand-Vicaire Langevin, à Rimouski.

Archevêché de Québec, 15 Nov. 1870.

Monsieur le Grand-Vicaire,

En me priant de faire de nouveau la mission de l'Ile d'Anticosti et du Labrador, vous me disiez que Mgr. de Rimouski recevrait avec plaisir un rapport sur ces missions lointaines. Les circonstances douloureuses, où nous nous sommes trouvés depuis mon retour, et des occupations incessantes m'ont empêché de le faire jusqu'à présent. Je suis heureux aujourd'hui de vous transmettre les détails bien consolants de cette mission.

A votre demande et par l'entremise de l'Hon. M. Langevin, j'avais dès le mois de Mai dernier obtenu, du ministre de la Marine, la permission de m'embarquer sur le steamer du gouvernement. Mais ce n'est que vendredi, 15 juillet, que le Napoléon III, capitaine Eugène Gourdeau, laissa Québec pour le golfe.

Le samedi, environ 24 heures après notre départ, nous étions à la Pointe des Monts. Le missionnaire de Betsiamits n'avait pu encore, depuis le printemps, donner la mission à la famille du gardien du phare érigé en cet endroit. Aussi tous les membres, au nombre de cinq, de cette respectable famille, qui, n'ayant point été à Québec, n'avaient pu cette année s'approcher des sacrements, se confessèrent avec cette foi et cette piété qui distinguent nos familles canadiennes. Vous apprendrez avec bonheur que de tous les catholiques que j'ai rencontrés, soit sur la côte du Labrador, soit sur l'Ile d'Anticosti, pas un seul n'a refusé d'accomplir ses devoirs religieux ; tous, au contraire, l'on fait avec empressement.

Le lendemain, sur le soir, nous arrivions à la pointe Ouest de l'Ile d'Anticosti. Je me rendis de suite à la Baie des Anglais, à quelques milles au nord-est du phare ; j'y baptisai un enfant, et je confessai vingt-trois personnes. Quelques familles de Ellis Bay ou Baie de Gamache étaient, depuis quelques semaines, dans cet endroit, et devaient y passer l'été pour y faire la pêche. J'y ai rencontré aussi quelques Acadiens venus de Caraquet pour le même objet. La plupart d'entre eux se confessèrent aussi. Je retournai tard dans la soirée au phare, dans une baleinière. Le gardien, M. Malouin, était gravement indisposé depuis quelques jours, et, sur l'avis d'un jeune clerc-médecin, l'un de nos compagnons de voyage, je lui administrai le sacrement de l'Extrême-Onction, et toutes les personnes de sa maison, au nombre de cinq, reçurent le sacrement de Pénitence. M. Turcotte, élève en médecine de troisième année à l'Université-Laval, et pharmacien à l'Hôpital de la Marine, avait déjà acquis de l'expérience dans son art. Il a rendu de véritables services aux pauvres malades que nous

avons rencontrés sur l'Ile d'Anticosti et sur la côte du Labrador.

Le lendemain, de grand matin, nous partîmes de la Pointe Ouest, et nous nous rendîmes successivement à la Pointe Sud-Ouest, où je baptisai un enfant, et confessai sept personnes ; à Chaloupe-Creek, où je confessai encore trois personnes ; et enfin à la Pointe Est d'Anticosti, où je baptisai un enfant, et ne confessai qu'un homme, les autres personnes de ce poste devant bientôt retourner à Québec.

Le lendemain, nous nous mîmes en route pour Point-Rich, sur la côte nord-ouest de Terre-Neuve. Nous jetâmes l'ancre à l'entrée de Old-Port-au-choix, à quelques milles au nord de Point-Rich, vingt-huit heures après notre départ de l'Ile d'Anticosti. Je débarquai immédiatement, et je me rendis à New-Port-au-choix, poste de pêche français où se trouvaient réunis de trois à quatre cents jeunes gens, sous le commandement des Capitaines Laperrière et Brûlé. Ces jeunes gens, qui y faisaient la pêche de la morue, au profit de quelques armateurs de St. Mâlo, avaient, au printemps, assisté à des retraites dans leurs paroisses respectives, avant leur départ de cette ville, et avaient, la plupart, rempli leur devoir pascal. Je visitai aussi quatre familles résidentes au même lieu, toutes catholiques ; une cinquième famille, aussi catholique, était partie, depuis quelques semaines, pour la côte du Labrador, pour y faire la pêche pendant l'été. Ces excellentes familles me témoignèrent combien elles étaient heureuses de rencontrer un prêtre catholique, et me prièrent aussitôt d'entendre leurs confessions. Elles me dirent que, dix-huit ans auparavant, Monsieur le Grand-Vicaire Bélanger, le missionnaire de la Baie St. George, était venu leur donner la mission, mais que, depuis

ce temps, elles n'avaient pu recevoir les sacrements de pénitence et d'eucharistie.

Vous comprendrez facilement le chagrin de ces pauvres gens quand je leur annonçai que je ne pouvais les confesser, que Monsieur l'Administrateur du diocèse de Harbor Grace, dont je croyais que Port-au-Choix faisait partie, m'avait donné les pouvoirs pour la côte du Labrador, mais que je n'avais aucune jurisdiction sur l'île de Terre-Neuve. Je crus devoir faire une exception en faveur d'une vieille octogénaire que l'âge et la maladie avaient réduite à un grand état de faiblesse, la sainte Eglise, en de pareil cas, suppléant la jurisdiction. Cette vénérable femme, par la bonne instruction qu'elle a reçue, par le grand sens dont elle est douée, et par sa haute piété, peut être considérée comme l'oracle de la petite chrétienté de New-Port-au-Choix. Madame Eastman a été élevée à Boston, et y a été pendant plusieurs années sous les soins d'un illustre Evêque, Monseigneur de Chéverus, qui a dirigé ses premiers pas dans la vertu, lui a fait faire sa première communion, et plus tard lui a administré le sacrement de Confirmation. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si cette femme bien née, qui a surtout la mémoire du cœur, a voué un culte à son saint bienfaiteur ; et l'on peut dire que nulle part dans les deux mondes, témoins de son zèle et de sa sainteté, le souvenir du premier Evêque de Boston, mort Cardinal-Archevêque de Bordeau, est aussi vénéré qu'à New-Port-au-Choix.

Je dus me contenter de faire une instruction sous forme de catéchisme à ces braves gens qui y assistèrent tous, et l'écoutèrent avec avidité. Je me séparai à regret de ces bons chrétiens, et, le soir du même jour, nous allâmes, à quelques milles à l'est de Forteau, à l'Anse à Loup, chercher un refuge contre le vent d'Ouest.

Nous y passâmes la nuit. Le lendemain, deux pêcheurs de la Baie des Iles vinrent me prier d'entendre leur confession ; ce que je fis dans ma chambre. Sur les deux heures de l'après-midi, nous jetâmes l'ancre à une petite distance du Cap Norman, sur la côte nord-est de Terre-Neuve, où le gouvernement canadien a décidé de faire bâtir un phare.

J'allai visiter, le lendemain, un petit village composé de onze familles protestantes. Le seul catholique de l'endroit est absent pour l'été ; il fait la pêche sur la côte du Labrador. Sa femme, une sauvagesse esquimaude, est encore protestante. Le vent d'ouest ne nous permettant pas d'aborder ce jour-là à Belle-Isle, nous nous réfugiâmes dans la magnifique baie des Châteaux, où nous attendîmes un temps favorable. Je baptisai, le jour même, un enfant âgé de quelques semaines, et, le lendemain qui était un dimanche, je descendis de nouveau à terre, je donnai une instruction aux membres des six familles catholiques de l'endroit, et la plupart d'entre eux se confessèrent avec empressement. J'appris aussi alors que des trois personnes malades à qui j'avais administré les derniers sacrements, l'année précédente, deux étaient mortes, quelques jours après mon départ, et qu'une troisième personne, qui s'était confessée avec beaucoup de foi, avait été attaqué de fièvres très-malignes, et avait succombé en peu de jours.

Ce n'est que le mercredi suivant, que le vent d'ouest ayant cessé et la brume étant dissipée, nous pûmes débarquer à Belle-Isle les ouvriers que le gouvernement y envoyait faire des réparations aux différentes bâtisses. Je profitai des quelques heures que notre bateau resta mouillé auprès de cette île pour confesser les six personnes dont se compo-

se la famille de M. Coltin, le gardien du phare. Sur le soir du même jour, nous revînmes chercher dans la Baie des Châteaux un abri contre les tempêtes si fréquentes dans le détroit de Belle-Isle. Nous devions y attendre la fin des travaux exécutés au phare de Belle-Isle, et reprendre les ouvriers que nous avions débarqués en cet endroit. Mon ministère n'y fut pas inutile ; je donnai quelques instructions aux enfants qui n'avaient pas encore fait leur première communion, et je pus les confesser.

Le dimanche suivant, je me rendis à Henly Harbor, poste de pêche voisin ; j'y donnai une instruction aux catholiques qui s'y trouvaient réunis, et la plupart, à peu près vingt-deux personnes, se confessèrent.

Enfin, après une dizaine de jours d'attente, nous allâmes reprendre les ouvriers laissés à Belle-Isle, et nous nous rendîmes à Forteau par un temps magnifique. A Forteau, nous trouvons tout dans l'état de propreté le plus satisfaisant ; phare, maison du gardien, dépendances, jardin, tout est admirablement bien tenu. J'y apprends que le Révérend M. Arpin, le missionnaire de Nataskouan, est venu donner la mission dans ces lieux, quelques semaines auparavant, et qu'il s'est même rendu quinze milles plus à l'Est.

J'entendis à Forteau la confession de trois personnes.

Sur le soir du même jour, 6 Août, nous retournâmes à Québec, où nous arrivâmes le jeudi 11 août, après avoir repris à la Pointe Sud-Ouest d'Anticosti, les ouvriers que nous y avions laissés, débarqué les approvisionnements du phare du Cap Rosier, et pris du charbon au Bassin de Gaspé. Je n'ai eu pendant tout le voyage qu'à me louer de la politesse et de l'obligeance du Capitaine Gourdeau, le

commandant du Napeléon III, et du Capitaine Smith chargé par le gouvernement de surveiller les approvisionnement des phares.

Agréez, Monsieur le Grand-Vicaire, etc.

E. BONNEAU, Ptre.

Second rapport de M. Bonneau, adressé à S. G. Mgr. de Rimouski.

Québec, 15 Novembre, 1871.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous informer que, cette année comme les années précédentes, c'est l'Honorable M. Langevin qui a eu l'obligeance de m'obtenir du ministre de la Marine et des Pêcheries, la permission de m'embarquer sur le steamer du Gouvernement, " Napoléon III, " capitaine Gourdeau, et que c'est le 24 Juillet, sur le soir, que nous partions de Québec pour l'Ile d'Anticosti, Terre-Neuve, le Labrador et l'Ile de Belle-Isle.

Le capitaine Smith, du Bureau de la Trinité de Québec, était chargé par le Gouvernement de surveiller l'approvisionnement des différents phares que nous allions visiter.

Le soir du lendemain, nous débarquions à l'Ile aux Œufs, à peu de distance de la côte du Labrador, où M. Tombinson, l'ingénieur en chef du Gouvernement, allait choisir le site du nouveau phare que le Département de la Marine va faire construire sans délai en cet endroit. Un phare, en ce lieu si justement redouté des voyageurs, rendra de grands services à la navigation du St Laurent. L'Ile aux Œufs est célèbre par les naufrages terribles dont elle a été le témoin. C'est là notamment que, en

1711, se perdirent huit des plus gros vaisseaux de transport qui faisaient partie de la flotte envoyée d'Angleterre, sous le commandement de Sir Hovenden Walker, pour s'emparer du Canada. Près de trois mille personnes s'y noyèrent.

Le lendemain de grand matin, nous débarquions au phare des Sept Iles. Je confessai le gardien du phare et son serviteur, jeune homme de la côte du Labrador qui n'avait pu encore accomplir son devoir pascal. Pendant que je m'apprêtais à célébrer la sainte messe pour lui procurer l'avantage de recevoir la sainte Eucharistie, il m'avertit que, par inadvertance, il venait de rompre son jeûne ; d'ailleurs je n'avais que peu de temps à ma disposition ; je dus donc renoncer au bonheur d'offrir le saint sacrifice ce jour-là, fête de Ste. Anne.

Sur le soir du même jour, nous débarquons à la Pointe Ouest d'Anticosti. J'y apprends qu'à deux ou trois milles au nord du phare, à la Baie des Anglais, il y a trois enfants à baptiser. N'ayant point le temps de m'y rendre, et sachant que, à mon retour de Belle-Isle, nous reviendrons à la Pointe Ouest d'Anticosti, je me contente de confesser deux personnes au phare. Le lendemain à midi, après avoir été deux fois forcés par la brume de mettre à la cape, nous jetons l'ancre à la Pointe Sud-Ouest d'Anticosti. Je confessai une douzaine de personnes réunies en ce lieu pour la pêche, et je convins de leur dire la sainte messe le lendemain. Mais à minuit la brume s'était dissipée, et le vent était favorable ; nous partîmes donc pour Chaloupe Creek où nous devions revenir et approvisionner le magasin que le Gouvernement a établi en ce lieu pour assister les naufragés. Je remets, à notre retour, à confesser le gardien et sa famille.

Peu d'heures après, nous étions à la Pointe Sud d'Anticosti appelée Bagot's Cluff, en l'honneur de

l'excellent Colonel Bagot, le commandant du 69e régiment.

M. Têtu, le gardien, nous reçut avec la politesse qui distingue le jeune canadien instruit et de bonne famille. Ici aussi il est convenu que je n'administrerai les sacrements que quand nous débarquerons les approvisionnements que nous devrons prendre au Bassin de Gaspé.

Sur le soir, j'étais à la Pointe-Est d'Anticosti et j'y confessais le gardien du phare, et je donnais une instruction à un jeune matelot naufragé sur l'Ile d'Anticosti, l'année précédente, que M. Gagné, le gardien, a à son service. Ce jeune homme me dit qu'il est né en Angleterre, de parents catholiques, qu'il a même servi la sainte messe dans son enfance, à Londres ; mais que s'étant embarqué sur un vaisseau dès sa première jeunesse, il n'avait pas eu le bonheur de faire sa première communion. Comme nous ne devions plus revenir cette année à la Pointe-Est, je promis de lui envoyer des livres, afin qu'il pût s'instruire des vérités de notre sainte religion, à laquelle il me dit qu'il était fermement attaché. C'est ce que je n'ai pas manqué de faire à notre retour au Bassin de Gaspé.

Enfin à 9 heures du soir, nous partons pour Point-Rich, côte nord-ouest de Terre-Neuve, et le lendemain, samedi, 29 Juillet à 10 heures P. M. nous jetons l'ancre à quelques milles du phare de ce lieu, près de Port Saunders. Je désirais beaucoup me rendre immédiatement à New-Port-au-Choix, à 4 milles au nord-est de Point-Rich, afin de donner le secours de mon ministère à l'excellente petite population de ce lieu que j'avais visitée l'année dernière, et qui n'avait pu se confesser depuis dix-neuf ans. Je communiquai mes intentions au Capitaine Gourdeau, qui eut l'obligeance de me faire débarquer au phare avec quelques compa-

gnons de voyage. Il fut convenu que le gardien du phare se rendrait le matin à New-Port-au-Choix pour y accomplir ses devoirs religieux. Puis nous nous mîmes en route par une nuit magnifique ; éclairés dans notre marche, d'un côté par la lune alors dans son plein, et de l'autre par une de ces brillantes aurores boréales qu'on ne rencontre que dans ces hautes latitudes, nous pûmes suivre facilement l'étroit sentier qui conduit à ce poste de pêche. Il était minuit ou à peu près quand nous y arrivâmes. La respectable famille Meagher fut bientôt sur pied, et le jeune Meagher voulut bien me conduire de l'autre côté du port, chez M. Wm. Lavas dont la maison est commode et spacieuse, et où je pourrais réunir toute la petite population de l'endroit pour leur donner une instruction, les confesser, célébrer les saints mystères, etc. Chemin faisant, ce jeune homme annonça aux cinq familles de Port-au-Choix que le prêtre était arrivé et qu'il allait leur donner les secours religieux ; nous les entendions s'écrier : " *The priest, the priest, oh ! I am very glad.* Le prêtre, le prêtre, oh ! Je suis bien content." Bientôt tout le monde, hommes, femmes et enfants alors présents dans ce lieu, était assemblé, et pendant une couple d'heures, je leur expliquai les principales vérités de notre sainte religion. Pour tenir éveillé tout mon auditoire, surtout les enfants qu'on venait de tirer de leur premier sommeil, je leur parlai des merveilleux effets de la sainte communion qu'ils auraient le bonheur de recevoir le matin.

Et, à l'éclat qui brillait dans leurs regards et aux soupirs qui s'échappaient de leurs poitrines, je comprenais que je pouvais continuer quelque temps encore. Tous, ensuite, se confessèrent, la plupart ne l'ayant jamais pu faire, car dix-neuf ans s'étaient écoulés depuis que cette petite chrétienté avait été

visitée par un prêtre ayant la juridiction ecclésiastique. Aussi le firent-ils avec toutes les démonstrations de la foi la plus vive et de la piété la plus ardente.

Les dix-sept personnes de l'endroit s'étant confessées, je leur fis de l'eau bénite, puis de l'eau baptismale, je suppléai les cérémonies du baptême à trois enfants, j'en baptisé un quatrième. J'eus aussi le bonheur de recevoir l'abjuration de deux protestants, après avoir continué, aussi longtemps qu'il me fut possible, de leur donner l'instruction religieuse que les braves gens de Port-au-Choix avaient commencé depuis quelques semaines. J'étais fatigué, mais j'étais content, j'étais heureux; je bénissais le Seigneur. La joie de ces braves gens allait être sans mesure; ils allaient enfin recevoir le corps et le sang de Notre-Seigneur, bonheur que plusieurs d'entre eux n'avaient encore jamais goûté. Quels ne furent donc point mon désappointement et ma douleur quand, après avoir tout préparé pour la sainte messe, je m'aperçus qu'on avait oublié de me donner des hosties, à mon départ de Québec. J'essáyai d'en faire, mais je ne pus réussir. D'ailleurs, il était tard; je devais me rembarquer. Je quittai donc ces braves gens, regrettant amèrement de n'avoir pu leur procurer le bonheur de recevoir Notre-Seigneur, mais remerciant le bon Dieu des bénédictions qu'Il avait accordées à mon ministère.

Le capitaine Laperrière, le commandant des trois ou quatre cents jeunes français qui faisaient la pêche à la morue dans ce lieu, au profit de quelques armateurs de St. Malo, eût l'obligeance de me prêter une de ses berges, sur laquelle je pus gagner Point-Rich où se trouvait le "Napoléon III." Sur les cinq heures du soir, nous débarquions à Blanc Sablon le Lord Bishop Williams de Québec, et le Révd. M. Roe qui l'accompagnait.

A huit heures, nous étions à Forteau, où le Révd. M. Arpin, missionnaire de Nataskouan, avait donné la mission le dimanche de la Quasimodo ; et le lendemain matin, 31 Juillet, à Cap Norman. Le vent étant contraire pour aborder à Belle-Isle, nous partîmes pour la Baie des Châteaux à 2 heures P. M. ; mais nous fûmes bientôt enveloppés d'une brume épaisse et nous dûmes mettre et rester à la cape jusqu'au lendemain soir. La brume étant toujours très-épaisse du côté du Labrador, nous renonçâmes à nous rendre à la Baie des Châteaux, nous regagnâmes le Cap Norman, et nous pûmes trouver un peu à l'est de ce lieu un abri contre le vent d'ouest.

Le lendemain, le vent ayant tourné à l'est, nous nous dirigeâmes vers Belle-Isle. J'y confessai tous les membres de la famille de M. Coltin au nombre de quatre, qui n'avaient pu aller à Québec cette année. Son fils aîné s'était rendu le matin même à l'extrémité de l'Ile, et ne revint point avant notre départ.

J'eusse beaucoup désiré visiter le bon peuple de la Baie des Châteaux et de Henley Harbor, où mon ministère n'avait pas été inutile, les années précédentes. Mais le bon Dieu ne l'a pas voulu, que son saint nom soit béni !

Ce n'est que le lendemain matin, jeudi, 3 Août, que la brume nous permit de partir de Belle-Isle pour Forteau où nous devions nous arrêter de nouveau. Vers les 11 heures du même jour, la brume devint aussi épaisse que jamais ; nous continuâmes pourtant notre route en ralentissant notre marche, et en prenant beaucoup de précautions. Quand vous vous trouvez sur le Napoléon III avec le Capitaine Gourdeau pour commandant, vous éprouvez un sentiment de sécurité tout-à-fait agréable. Depuis une quinzaine d'années que le

Capitaine Gourdeau en a la charge, ce vaisseau a sillonné le fleuve et le golfe St. Laurent en tous sens, a abordé aux endroits les plus dangereux, a porté secours aux vaisseaux naufragés dans les saisons les plus rigoureuses, et jamais il ne lui est arrivé le moindre accident. Le Capitaine Gourdeau qui, d'après le témoignage des hommes compétents, est un habile marin, connaît toute la responsabilité qui pèse sur lui, et vous pouvez dormir tranquille, car dès que les circonstances le demandent, la nuit comme le jour, il est à son poste et il fait son devoir.

Sur les 5 heures P. M., se croyant peu éloigné de Forteau, le capitaine dirigea sa course vers la côte du Labrador, et bientôt nous nous trouvâmes près de terre, à vingt brasses d'eau, quelques milles à l'est de Forteau. Nous apprîmes de deux jeunes gens qui vinrent à bord que, à une demi lieue plus à l'Est, nous trouverions un ancrage sûr et un abri contre la tempête, et ils consentirent à nous y piloter. Tous deux étaient catholiques et me dirent qu'il y avait à Pied-noir, où nous nous trouvions, cinq familles catholiques, et une demi lieue plus loin, à St. Modeste-Ouest, une dizaine d'autres familles aussi catholiques, et qu'enfin plusieurs de leurs jeunes gens étaient à la chasse aux loups-marins quand le prêtre de Nataskouan avait donné la mission dans ce lieu, le printemps dernier.

Je descendis donc à terre, et je fus reçu comme un envoyé du Ciel par les cinq familles établies à Pied-noir. Ces braves gens, aux mœurs patriarchales, se livrent exclusivement à la pêche et vivent dans l'aisance. Ils se sont bâti une petite chapelle champêtre où le chemin de la Croix est érigé. Près de la chapelle se trouve un cimetière bien entretenu.

Il fut décidé que je me rendrais d'abord à St. Modeste-Ouest. J'y confessai une trentaine de personnes tant à St. Modeste même que sur la petite île en face ; je baptisai deux enfants, l'un d'eux sous condition, et une grande personne aussi sous condition, car il y avait des raisons suffisantes pour le faire ; je mariai le jeune Stephen McDonnell à Melle. Mason ; puis, à 2 heures du matin, j'invitai ces braves gens à me suivre à Pied-noir où je célèbrerais la sainte messe sur les 4 heures, et où ils pourraient recevoir la sainte communion.

A 3 heures du matin, je confessai tous les membres des cinq familles présents à Pied-noir, au nombre de onze personnes, puis, la femme de l'un d'eux ayant parfaitement réussi à me faire des hosties entre deux fers chauds, je dis la sainte messe à 4 heures. Vingt-deux personnes y communièrent. Plusieurs des personnes que j'avais confessées à St. Modeste, craignirent de se rendre à Pied-noir ; la mer était grosse, et la pluie tomba presque toute la nuit. Je ne pus dire que quelques mots à la pieuse congrégation, car la brume s'étant dissipée, je ne voulais pas retarder le " Napoléon III." Toutes les personnes de Pied-Noir me suivirent jusqu'à l'endroit où je devais m'embarquer, et me donnèrent les plus touchantes marques de respect et de reconnaissance.

Depuis quelques années, la petite population de ces lieux est visitée annuellement par le missionnaire de Nataskouan. Un prêtre du diocèse de Harbor-Grace s'y rendait aussi, il y a quelques années ; c'était le Father-Henry, comme les gens l'appellent, aujourd'hui Mgr. Henry Carfagnini, Evêque de Harbor-Grace, dont le souvenir est en vénération à Pied-noir, à la Baie des Châteaux et dans toute cette partie du Labrador.

Quelques heures après nous étions à Forteau,

puis sur le soir, à Point-Rich où s'était rendu en toute hâte, dès qu'il eût aperçu le Napoléon III, un brave homme de Port-au-Choix, absent le dimanche précédent. J'entendis sa confession sur le rivage.

Vers 8 heures du soir, nous partîmes pour le Bassin de Gaspé, où, après avoir été retenus quelques heures par la brume, et avoir vu quelques-uns de nos compagnons de voyage, peu aguerris, payer le tribut à la mer houleuse qui nous ballotta, nous arrivâmes le dimanche matin, 6 Août, par un temps magnifique.

Le Révd. M. Moreau, curé de Douglastown, chargé de la desserte du Bassin, ne devait pas s'y rendre ce jour-là. La pieuse population de cet endroit *enchanteur* fut bientôt avertie de l'arrivée d'un prêtre et se rendit à la messe que je célébrai à 10 heures. L'équipage du " Napoléon III " y assista aussi. M. l'abbé Grondin, professeur de musique au collége de Ste. Anne, toucha l'harmonium avec habileté et à la grande satisfaction de l'assistance.

Je donnai une courte instruction en français et en anglais sur le mystère du jour, Transfiguration de Notre-Seigneur, et le soir je chantai les vèpres.

J'eus aussi le bonheur de dire la sainte messe les jours suivants.

Pour répondre aux désirs de Votre Grandeur et accomplir la mission dont je m'étais chargé, il me restait à visiter trois postes de l'Ile d'Anticosti. Dans l'un de ces postes, à la Pointe-Ouest, il y avait à peu près vingt-cinq personnes à confesser, tandis que dans les deux autres réunies, il n'y en avait que quatre. Il y avait aussi dans le premier de ces postes, des enfants à baptiser. Si je suivais le " Napoléon III " je pourrais bien ne pas avoir le temps de baptiser ces enfants, de confesser ces personnes, car la plupart demeurent à la Baie des

Anglais, à quelques milles du phare. Je pris donc la résolution de me rendre immédiatement à l'Ile d'Anticosti : une occasion favorable se présenta.

La goëlette du Gouvernement " Stella Maris, " capitaine Lachance, devait pendant plusieurs jours croiser à la hauteur de cette Ile, afin de permettre à M. Whitieves de faire, dans l'intérêt de la science, des dragages dans les lieux les plus profonds du fleuve St. Laurent. Le Capitaine Lachance me reçoit avec une politesse charmante et me dit qu'il sera bien aise de me rendre ce service.

Le vendredi, 11 Août, à 4 heures A. M., nous profitons de la brise du matin pour sortir du Bassin de Gaspé, et après avoir passé une trentaine d'heures en vue du Cap Rosier, dans un calme plat, nous arrivâmes à la Pointe-Ouest le dimanche à 1 heure de relevée. Malgré la forte brise de vent d'ouest qui soufflait alors, je descendis de suite à terre, dans un canot commandé par le troisième officier, M. Bernier.

La mer déferlait sur le rivage avec fureur ; nous dûmes mouiller à une petite distance et attendre que deux hommes, qui se trouvaient au phare, vinsent au-devant de nous, dans une légère embarcation, pour me mettre à terre ; ce qu'ils firent heureusement.

On donna immédiatement avis de mon arrivée aux quelques familles de la Baie des Anglais, et M. Malouin y envoya sa voiture pour en transporter les femmes et les plus jeunes enfants au phare ; c'était bien l'endroit le plus commode pour réunir la petite population, célébrer les saints mystères, etc. Je baptisai trois enfants ; puis après une instruction qui fut écoutée religieusement, je confessai ce soir-là, et le lendemain matin, vingt-quatre personnes, dont vingt communièrent à la messe qui fut dite dans l'un des appartements du

phare. Je donnai deux instructions, l'une après l'Evangile, l'autre à la fin de la messe.

En conversant avec ces braves gens, j'appris qu'il y avait à la Baie des Anglais une douzaine d'enfants en âge d'aller à l'école, qu'une jeune mère de famille, Madame André Gagnon, est capable de faire une école élémentaire, et qu'elle serait heureuse d'être utile aux enfants de ce lieu. Je promis donc, à mon retour à Québec, de m'adresser à M. le Ministre de l'Instruction Publique à ce sujet. Vous apprendrez avec bonheur que l'Honorable M. Chauveau a parfaitement goûté ma proposition, et que, avec la somme qu'il m'a fait donner, je viens d'expédier, par le Capitaine Setter, de la Baie de Gamache, une caisse de livres d'écoles, etc. ; je pourrai même aider un peu aux parents de la Baie des Anglais à rémunérer l'institutrice de leurs enfants.

J'en étais à donner mes derniers avis à la petite population avide de m'entendre, et les jeunes Acadiens qui devaient me transporter à la Baie de Gamache où ils avaient vu la veille la "Stella Maris" prendre un refuge contre la tempête, préparaient leur berge, quand je fus agréablement surpris de voir arriver M. Schérer, le second officier de cette goëlette. Il avait parcouru à pied la distance de dix milles qui sépare la Pointe-Ouest de la Baie de Gamache, et il venait m'annoncer que la "Stella Maris" m'attendait en cet endroit.

Je pris donc congé de mon hôte, M. Malouin, et de sa famille, et je m'éloignai, bénissant le Seigneur.

A une petite distance du rivage, nous fûmes salués par le canon du phare ; nos jeunes gens répondirent par quelques coups de fusil. Il soufflait alors une légère brise de l'ouest et la marée baissait. En peu de temps, je regagnai la "Stella Maris."

Le lendemain, à 2 heures de relevée, je débarquais à l'Anse à Griffon, d'où je me rendais le soir même au Bassin de Gaspé.

Le jeudi suivant, je prenais le "Secret" et le samedi, 19 Août, j'étais à Québec, un peu moins de quatre semaines après mon départ.

Je ne crois pas devoir fermer cette lettre, sans donner à Votre Grandeur quelques détails sur ce dont j'ai été le témoin dans la "Stella Maris," pendant les quelques jours que j'y ai reçu l'hospitalité ; et je pense en cela faire plaisir à Votre Grandeur, car cette goëlette a pour mission de protéger surtout les pêcheurs qui exercent leur industrie dans les limites de votre vaste diocèse.

Une seule pensée semble préoccuper le Capitaine Lachance, un seul désir l'anime, c'est que tout le monde à bord de la "Stella Maris" fasse son devoir, c'est que la "Stella Maris" elle-même, au sujet de laquelle il n'est pas exempt d'orgueil, fasse aussi le sien. C'est dire qu'il maintient parmi son équipage, la discipline la plus exacte. La prière n'est pas oubliée. Tous les jours, au premier quart de nuit qui sonne à 8 heures, l'équipage s'assemble et se tourne vers le mât de misaine, et le capitaine récite la prière du soir, qu'il fait suivre du chapelet. Puis l'un des matelots entonne, d'une voix forte et sonore, l'*Ave Maris Stella* dont on chante quelques strophes. Le dimanche, à 11 heures A. M., on récite de plus les prières de la messe.

Vous le voyez, Monseigneur, le Capitaine est un homme de foi. Aussi, quand après avoir été de sa part l'objet des attentions les plus délicates, de la politesse la plus exquise, vous ne savez comment lui témoigner votre reconnaissance, il vous tire d'embarras avec une grâce charmante, en vous disant que vous vous acquitterez parfaitement à son égard, si vous voulez bien offrir une courte prière afin que le Ciel bénisse l'union qu'il doit

bientôt contracter avec une jeune demoiselle de sa paroisse natale.

Si donc l'intérêt du troupeau confié à la sollicitude de Votre Grandeur, exige que vous fassiez jamais le voyage de l'Ile d'Anticosti ou du Labrador, Votre Grandeur n'aura pas lieu de regretter de s'être embarqué sur la " Stella Maris. "

J'ai l'honneur d'être,

Avec le plus profond respect,

Monseigneur, etc.

E. BONNEAU, Ptre.

Quelques renseignements sur diverses missions de l'Archidiocèse de Québec.

Québec, Mai 1872.

ST. PRIME ET ST. FÉLICIEN, LAC ST. JEAN.

St. Prime, canton Ashuapmouchouan, possède maintenant un missionnaire résident. Ce canton se trouve du côté ouest du lac St. Jean, et la chapelle est à trois lieues de N. D. de la Pointe Bleue. Le sol y est d'une qualité supérieure, et le terrain parfaitement uni. Environ 80 familles, un bon nombre des environs de Québec, sont établies en cet endroit. La chapelle possède une excellente terre, et elle occupe un site magnifique. Plus tard, lorsque les défrichements seront plus avancés, le curé de St. Prime pourra aisément voir jusqu'aux dernières limites de sa paroisse, dans toutes les directions, et même bien au-delà ; car il y a là une vallée qui s'étend à perte de vue, partout très-fertile, et qui peut recevoir plusieurs milliers d'habitants. La chapelle a 45 pieds sur 32, et la sacristie 25 pieds carrés. Cette dernière sert de logement au missionnaire. Tout y est parfaitement tenu, tout y respire le bon goût et la piété.

N'eussent été les gelées précoces et les mauvais temps de l'automne dernier, les colons de St. Prime, bien qu'ils soient encore tous au début de leurs

travaux, auraient pu se flatter d'avoir déjà du pain en abondance à donner à leurs familles. Mais il faut espérer que la Providence ne leur a ménagé cette rude épreuve, par laquelle ils passent en ce moment, que pour la faire suivre de plusieurs années de prospérité.

St. Félicien, que l'on appelle communément *Rivière-à-l'Ours*, canton Demeulles, est à environ 3 lieues de St. Prime, et possède tous les mêmes avantages du sol. C'est la continuation de la même magnifique vallée. On compte tout près de cinquantes familles résidentes en cet endroit, presque toutes venues des environs de Québec, et en particulier de Ste. Foye, de Beauport et de la Pointe-aux-Trembles. Il n'y a pas encore de chapelle, mais il est tout probable que l'on en bâtira une ce printemps : la place en a été choisie par M. le Grand-Vicaire Racine. St. Félicien promet beaucoup pour l'avenir. A l'heure qu'il est, cependant, le manque de communications paralyse un peu l'œuvre de la colonisation.

ST. LOUIS DE MÉTABETCHOUAN, LAC ST. JEAN.

On a toujours dit beaucoup de bien des terres de *S. Louis*, communément appelé *Pointe-aux-Trembles*, et de fait la colonisation y a progressé rapidement. Cette paroisse se trouve voisine de S. Jérôme, à l'ouest ; elle est comprise entre les rivières Métabetchouan et Ouiatchouan, qui se jettent toutes deux dans le lac St. Jean. Elle renferme environ 90 familles, desservies régulièrement par M. le curé de N. D. de la Pointe Bleue. Mais ces braves gens demandent avec instance un curé résident pour l'automne prochain, et il y a tout lieu d'espérer que leurs vœux seront exaucés.

S. Louis, avant le terrible incendie du 19 mai 1870, avait une excellente chapelle de 50 pieds: elle fut entièrement consumée avec presque tout son contenu. Mais, depuis cette époque, grâce aux dons si généreux venus de toutes les parties du pays, et grâce aussi au zèle des colons, une église en bois de 90 pieds, une sacristie et un presbytère ont remplacé la première chapelle. Pour tous ces travaux considérables la fabrique ne s'est endettée que de 600 piastres environ. La fabrique possède une bonne terre qui sera fort avantageuse au futur curé, car S. Louis ne sera jamais une grande paroisse, à cause de ses limites naturelles, les rivières Métabetchouan et Ouiatchouan.

GRANDMONT ET ISLE D'ALMA.

Des chapelles vont être incessamment construites en ces deux endroits: à Grandmont, canton Signay, sous l'invocation de S. Gédéon et à l'Isle d'Alma sous celle du Patronage de St. Joseph. La colonisation progresse en ces deux endroits. Là, comme dans toute cette immense contrée du lac St. Jean, la terre est généralement excellente. M. le curé de S. Jérôme dessert S. Gédéon, et M. le curé d'Hébertvile, S. Joseph d'Alma.

S. FULGENCE DE L'ANSE-AU-FOIN.

Cette paroisse, une des plus anciennes du Saguenay, ne possède un curé résident que depuis l'automne dernier. La colonisation a été beaucoup moins rapide qu'ailleurs. On y compte environ trois cents communiants. Il y a là une jolie église en bois avec bonne sacristie, pour la construction desquelles, malheureusement, la paroisse se trouve beaucoup endettée. L'automne dernier, apprenant l'heureuse nouvelle de l'arrivée prochai-

ne d'un curé au milieu d'eux, les habitants de St. Fulgence se sont hâtés de lui préparer un logement convenable.

M. le curé de S. Fulgence est chargé de visiter, l'hiver, les nombreux chantiers de bois de la compagnie Price-Brothers, dans l'intérieur des terres. Il lui faut quelquefois aller jusqu'à 30 et 40 lieues de son église, par des chemins souvent très-difficiles et avec des fatigues incessantes. Mais le bien immense qui résulte de ces visites est une belle récompense pour le brave curé.

RIVIÈRE-AUX-CANARDS.

La mission de la *Rivière-aux-Canards* est desservie de Tadoussac aussi souvent que possible. Elle se trouve justement à l'opposé de cette dernière place en deçà de la rivière Saguenay. On y compte 23 familles résidentes. La terre est bonne, mais les habitants ont assez peu le goût de la culture. Malheureusement la Foi n'est pas très-vive à la Rivière-aux-Canards, et les *Suisses* l'ont senti. Ils ont réussi à y faire quelques prosélytes. Cependant ceux de ces pauvres gens, que l'erreur avait saisis assez facilement à cause de leur ignorance, semblent revenir à de meilleurs sentiments. Ils manifestent du zèle pour la construction d'une chapelle, et l'œuvre de la Propagation de la Foi leur viendra en aide pour la rendre très-convenable afin, par ce moyen, de relever le culte divin à leurs yeux.

S. SIMÉON DU PORT-AU-PERSIL.

Cette mission est desservie par M. le curé de S. Fidèle. Elle possède une jolie chapelle de 60 pieds, presque complètement terminée, grâce au zèle des habitants et aux généreuses allocations de la Propagation de la Foi. La population est de cinq

cents âmes environ, dont trois cents communiants. Il y a une grande étendue de terres magnifiques sur les bords de la rivière Noire, en arrière des établissements actuels. S. Siméon sera donc bientôt, il faut l'espérer, une bonne paroisse.

S. FORTUNAT DE WOLFESTOWN.

S. Fortunat comprend la partie ouest du canton Wolfestown. Le décret canonique lui donne une étendue de cinq milles de front environ, sur autant de profondeur, renfermant une population de 518 âmes, dont 312 communiants. Il se trouve, dans ce nombre, quelques familles irlandaises. La chapelle, que l'on va commencer à construire ce printemps, sera dans un beau site. La Propagation de la Foi a acheté un excellent lopin de terre pour la fabrique, à l'usage du futur curé. Si les moyens de passer aux Etats-Unis n'étaient pas si faciles, il n'y a pas de doute que S. Fortunat deviendrait en peu de temps une très-bonne paroisse. Malheureusement, l'émigration est plus que jamais la plaie de nos Townships de l'Est.

S. ADRIEN D'IRELAND.

M. le curé de S. Ferdinand d'Halifax, aux soins duquel la mission de St. Adrien est confiée, s'exprime en ces termes dans une lettre à Mgr. l'Archevêque : " Je me suis occupé activement de la colonisation de cette future paroisse, et j'ai réussi au-delà de toute espérance. Les terres se prennent par dizaine, chaque semaine, et les défrichements marchent avec un entrain que je n'ai jamais vu durant mes vingt et quelques années de séjour dans les Bois-francs.

" L'endroit fixé pour notre chapelle était encore en pleine forêt, et le lendemain même de

mes opérations, j'apercevais, du toit de l'Hospice de S. Ferdinand, un petit carré de défriché dans le 7ème rang d'Ireland...C'était l'œuvre de ces braves colons. En moins d'une journée ils avaient abattu et pilé au delà de deux acres en superficie sur la terre de la future chapelle."

Ces quelques mots du Rév. M. Bernier suffisent à eux seuls pour témoigner du zèle extraordinaire des colons d'Ireland pour notre sainte religion, et de la qualité vraiment supérieure du sol dans ce township. On y compte actuellement 65 familles résidentes, toutes canadiennes-françaises. La Propagation de la Foi a alloué 200 piastres à cette intéressante localité pour l'achat de la terre de la fabrique.

S. SÉVÉRIN.

Cette nouvelle paroisse sera formée d'un démembrement de S. Sylvestre, de S. Elzéar et de S. Frédéric ; elle renfermera environ 200 terres dans son enceinte. Le sol y est passable, mais beaucoup accidenté. On y a construit, l'année dernière, une chapelle de 45 pieds, et M. le curé de S. Sylvestre a la bonté, depuis plusieurs mois, de donner aux pauvres gens de cet endroit une desserte régulière. La chapelle est à 3 lieues de S. Sylvestre, à peu près au centre des établissements, et dans un site superbe à la fourche de quatre chemins. Cette mission possède une terre, achetée avec les deniers de la Propagation de la Foi. La présence d'un curé résident y serait grandement nécessaire, et on espère que la chose se réalisera avant peu.

S. NARCISSE DE BEAURIVAGE.

La mission de S. Narcisse, nous écrit M. le curé de S. Gilles, est formée d'une partie des paroisses de

S. Gilles, de S. Bernard et de quelques habitants de S. Lambert. Une église de 105 pieds sur 50 a été commencée l'automne dernier, ainsi qu'une sacristie de 30 pieds sur 30. On compte dans la mission 115 propriétaires, mais seulement 75 familles résidentes ; il reste environ 80 terres à concéder. Le terrain est généralement bon et le défrichement facile. L'on a entrepris une nouvelle route, aux frais du gouvernement, pour donner accès à de nouveaux rangs, où le surplus de la population de S. Isidore, de S. Bernard et de S. Henri vient se fixer. Il y a de la bonne volonté pour les travaux de la nouvelle église, et de l'encouragement pour la colonisation. C'est un bon peuple que Dieu récompensera sans doute de ses généreux efforts.

SS. ANGES DE LA BEAUCE.

La place d'une église a été fixée, l'automne dernier, en arrière de Ste. Marie et de S. Joseph de la Beauce, au centre de plusieurs rangs éloignés, qui formeront plus tard une bonne paroisse. Grâce à la généreuse impulsion du Rév. M. Martel, curé de S. Joseph, les travaux de construction de la nouvelle église vont commencer ce printemps. La Propagation de la Foi viendra en aide à cette localité dont les habitants sont généralement pauvres. La nouvelle église sera sous le vocable des SS. Anges-Gardiens.

S. HONORÉ DE SHENLEY.

S. Honoré de Shenley possède une jolie chapelle de 70 pieds sur 35 avec une sacristie de 30 sur 25. Cette mission renferme tout près de 400 communiants. Elle a été jusqu'à présent desservie par M. le curé de S. Évariste de Forsyth ; mais il est assez

probable que Mgr. l'Archevêque placera là un prêtre résident cet automne. Sa présence y est grandement désirée, et les habitants sont bien décidés à faire des sacrifices pour son soutien. On va entreprendre cette année, la construction d'un presbytère. Les colons de Shenley trouveront dans la seule présence du missionnaire au milieu d'eux une belle récompense à leur bonne volonté.

S. ODILON DE CRANBOURNE.

Il y a, dans cette mission, 350 âmes, dont 200 communiants, c'est-à-dire 55 familles en tout. De ce nombre sept ou huit seulement sont canadiennes-françaises. Il y a aussi une trentaine de familles protestantes. S. Odilon progresse très-lentement. Il n'y a pas de doute que la présence d'un prêtre en cet endroit stimulerait beaucoup la colonisation, car les terres sont généralement bonnes, et il y en a encore beaucoup à prendre ; mais les gens sont encore trop pauvres pour pouvoir le soutenir. En attendant, cette mission est desservie par M. le curé de S. Edouard de Frampton, dans une bonne chapelle, passablement finie et suffisamment pourvue de toutes les choses nécessaires au culte.

S. LÉON DE STANDON.

C'est dans le cours de septembre dernier, que le décret d'érection canonique de S. Léon a été émis, et l'on a de suite pris les moyens d'obtenir l'érection civile. Ce sera vraiment bientôt une fort belle paroisse. La chapelle, qui avait d'abord été bâtie au second rang, dans un endroit peu central et assez peu à la commodité du plus grand nombre, a été descendue sur les bords de la rivière Etchemin. La fabrique possède là une excellente terre d'alluvion qui ne contribuera pas peu au sou-

tien du futur curé. La population, composée à peu près également de canadiens et d'irlandais, est de 800 âmes dont environ 450 communiants. M. le curé de Ste. Germaine, qui dessert S. Léon, y a fait faire, l'été dernier, la première communion a au-delà de 60 enfants. On donna à la cérémonie le plus d'éclat possible, car parmi les premiers communiants se trouvaient 5 nouveaux convertis.

Les habitants de S. Léon se sont toujours montrés zélés pour la construction des édifices religieux ; les sacrifices ne leur ont pas coûté. Aussi, à l'heure qu'il est, cette mission possède une jolie chapelle, bien finie, avec sacristie et petite maison devant servir temporairement de presbytère. Il est bien probable qu'un curé y sera envoyé en octobre prochain.

S. MAGLOIRE DE ROUX.

S'il nous est permis de donner ici un conseil, nous recommanderons, avec toute l'ardeur, dont nous sommes capable, aux jeunes gens de S. Gervais, de S. Charles, de S. Raphaël, de Lévis, etc., d'aller se choisir un lot de terre dans la mission de S. Magloire de Roux. Tous ceux à qui nous avons entendu parler de cet endroit s'accordent à dire que le bois y est magnifique, le terrain d'une qualité tout-à-fait supérieure et le climat extrêmement avantageux. La jolie rivière Daaquam traverse ce canton, et la vallée qui la borde est presque uniquement composée d'un sol d'alluvion de la plus grande fertilité. Le seul obstacle à la colonisation en cet endroit pour le moment, c'est le manque de communications faciles. Cependant, le gouvernement y a fait commencer un excellent chemin, qui sera probablement parachevé dans le cours de l'été. S. Magloire est à 6 lieues de Buckland, et est desservi par M. le curé de cette paroisse. On y a

bâti une belle chapelle, sur de bonnes dimensions. Elle sera bientôt complètement terminée. La Propagation de la Foi a aidé puissamment les braves colons de Roux. Ils montrent en général tant de bonne volonté, et pour la construction de leurs édifices religieux, et pour le défrichement de leurs belles terres, qu'il faut espérer qu'ils auront bientôt le bonheur de voir un curé résident au milieu d'eux. La population renferme environ 250 communiants.

POENEGAMOUCK.

Ce canton se trouve dans le comté de Kamouraska, à 6 lieues en arrière de S. Alexandre. Il touche, du côté sud-est, à l'Etat du Maine, et il est traversé par le grand chemin Taché. M. le curé de S. Alexandre, qui dessert les 30 familles de Poënegamouck, nous dit que ce nouveau centre de colonisation est fort avantageux sous tous les rapports. On construira, en cet endroit, l'automne prochain, une bonne grande chapelle, sur les bords du lac Poënegamouck, dans un endroit enchanteur. Là, comme dans plusieurs autres cantons, la colonisation progresse assez rapidement; mais, combien ne progresserait-elle pas davantage, si la terrible maladie d'émigrer aux Etats-Unis, vers ce pays où nos compatriotes vont perdre leur Foi et leur Eternité, ne nous enlevait pas tant de bras vigoureux ! Que les pères de famille, que le clergé, que le gouvernement unissent donc leurs efforts pour guérir cette plaie profonde, même au prix des plus grands sacrifices !